

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA.....	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique ..	\$8.00
UNION POSTALE	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA.....	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE..	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

Mgr Latulipe

Notes et souvenirs

Dès hier soir, le Droit disait du grand évêque, qui vient de disparaître: "Il appartenait à cette lignée de pionniers et de fondateurs de l'Eglise canadienne implantant le catholicisme aux confins de la civilisation, au prix des plus héroïques sacrifices et y faisant surgir en quelques années des diocèses organisés et prospères." Inscrivons tout de suite, en marge de ce bref portrait, quelques chiffres qui pourront faire soupçonner tout à la fois la magnifique richesse et l'extraordinaire fécondité de cette vie.

Le 30 novembre 1908, lorsque le nouvel évêque de Catena prit possession du vicariat apostolique, vaste comme un grand pays, que Rome venait de créer, celui-ci comptait dix-huit prêtres, cinq églises avec prêtres résidents, vingt dessertes, trois couvents de religieuses, un hôpital, un refuge, une population catholique de vingt mille âmes environ, en grande partie composée de coupeurs de bois dans la forêt et de manoeuvres sur le chemin de fer qu'on était alors à construire. A la veille de l'incendie du 4 octobre, le diocèse d'Haileybury comptait soixante-six prêtres, quarante-six paroisses, une cinquantaine de dessertes, quinze couvents de religieuses, quatre hôpitaux, deux orphelins, une académie de garçons, un noviciat, quatre pensionnats, une population catholique stable d'environ cinquante mille âmes (elle était exactement, d'après les rapports des paroisses arrêtés au 31 décembre 1921, de quarante-sept mille sept cent cinquante et une âmes). Ce n'est pas tout: le vicariat apostolique de Mgr Hallé, entièrement pris sur le diocèse d'Haileybury, compte autant de prêtres et plus de paroisses que n'en possédait, en 1908, le vicariat du Témiscamingue.

Ces chiffres sont éloquentes. Mais qui pourra dire ce qu'ils expriment de sacrifices, de dévouement, d'épuisante fatigue? Car, il a fallu conquérir sur la forêt et la barbarie cette apostolique moisson, et l'évêque des terres neuves fut en même temps le grand priant des Indiens. Il associait dans sa personne le type du héros colonisateur et celui du missionnaire en pays sauvage. Chaque année presque, l'ancien professeur de séminaire visitait quelque mission indienne. Il a fait deux fois le voyage de la Baie d'Hudson. En juillet 1914, il partait avec cent deux degrés de fièvre pour visiter les Sauvages du lac Long, près du lac Népigon. C'était un voyage de près de huit cents milles (six cents milles de chemin de fer et cent quarante milles de canot, avec dix-neuf portages). Les forces physiques ne furent point égales à l'extraordinaire volonté, au dévouement illimité qui animait le grand évêque; il tomba sous le fardeau, les Sauvages durent le porter sur un brancard et un prêtre soutint son bras pendant qu'il administrait aux petits Indiens le sacrement de la confirmation. Il revint à Haileybury mourant, fut plusieurs mois aux portes du tombeau et ne se remit jamais complètement de cette terrible maladie.

Mais il n'y avait point à vaincre que l'ignorance et les vastes espaces, et les passions qui sont le lot commun de notre humanité. Ce missionnaire et ce colonisateur, qui se fût si joyeusement consacré à l'exclusif apostolat des Sauvages qu'il aimait tant et à la fondation de paroisses nouvelles, se heurta à une ordonnance inique. De ce heurt, et des douloureux problèmes qui en jaillirent, des divisions qu'il eut le chagrin de constater chez les catholiques, ce pasteur au cœur si tendre a probablement souffert plus que de tout le reste. "J'ai tant souffert, s'écriait-il en une circonstance solennelle, que je suis allé à Rome déverser mon âme dans celle de notre Père commun, le Souverain Pontife."

Il en revint, sensible encore sans doute aux terribles duretés de la lutte, mais consolé, fortifié par un témoignage auguste. "Je lui exposai, disait-il de Sa Sainteté Benoît XV, telle que je la connais, aussi sincèrement que j'en fus capable, la question de nos écoles, je lui dis notre lutte dans tous ses détails, les raisons que nous croyons avoir de résister à l'anglicisation, et le Pape me répondit: "Je pense exactement comme vous." Les cardinaux que j'ai rencontrés m'ont dit la même chose et j'ai senti qu'un poids immense cessait de peser sur mon âme." (Discours au congrès canadien-français d'Ottawa, 15 février 1916.)

De lui, comme de cet admirable sénateur Landry, sur la tombe duquel il vint porter l'une des plus émouvantes oraisons funèbres dont notre pays ait gardé le souvenir, on pourra dire, reprenant les paroles mêmes qu'il adressait au chef laïque de la résistance ontarienne: "Il emporte les regrets et la reconnaissance de tous, des pères de famille dont il a défendu les droits, des petits enfants qui béniront à jamais sa mémoire." "De son lit de douleur, disait hier le Droit, il a béni une dernière fois la cause sacrée de nos écoles et pour le triomphe de cette cause il a offert à Dieu une partie de ses souffrances." Sublime finale d'un héroïque effort.

Ne rappelons qu'un incident de cette lutte qui, dans le cœur des hommes de notre race, inscira à jamais, tout à côté de celui de Mgr Langevin, le nom de l'évêque d'Haileybury: ce discours d'Ottawa, auquel nous empruntons tout à l'heure un cri particulièrement pathétique.

C'était à l'une des phases les plus tragiques de la bataille. Une école avait dû être prise d'assaut pour installer dans leurs classes les institutrices choisies par les mandataires des pères de famille, les autres étaient nuit et jour gardées par un peuple déterminé, maîtres et maîtresses restaient privés de leurs légitimes ressources, certaines vivaient sous la menace de la prison. Les délégués des divers groupes franco-ontariens se réunissaient à Ottawa, centre de la mêlée, pour décider des combats prochains. Les chefs religieux de la minorité voulurent être au milieu de leurs troupes, donner eux-mêmes les hautes directives, prendre publiquement les suprêmes responsabilités.

Ce fut un spectacle d'une souveraine grandeur. C'est alors que le jeune archevêque de Saint-Boniface, dans un discours où l'on sentait battre le cœur même, où l'on croyait entendre l'accent toujours vivant de son illustre prédécesseur, proclama: "Nous réclamons un droit. Et parce que le droit ne meurt pas, nos réclamations ne cesseront que le jour où les autorités publiques auront enfin arboré au-dessus de nos écoles le drapeau de la justice." C'est alors aussi que l'évêque missionnaire du Kéwatin s'écriait: "... Je n'ai pas hésité à changer mon programme, à contempler mes engagements, à parcourir deux mille milles pour venir vous exprimer ma sympathie et mon admiration... Continuez, persévérez; persévérez jusqu'au bout, coûte que coûte."

Grave, de cette voix un peu lente que tous se rappellent, l'évêque d'Haileybury, comme ses collègues (car les orateurs n'avaient voulu courir ni les risques de l'improvisation, ni ceux d'un compte rendu quelconque) lut son discours.

Ce que j'ai écrit, dit-il, je l'ai pesé devant Dieu et devant ma conscience, avec la plus entière sincérité, dans la balance de l'équité et de la justice...

Frères, vous n'êtes pas seuls dans la lutte de géants que vous avez entreprise pour conserver votre langue et vos écoles.

Là-bas, sur les bords du lac Témiscamingue, il y a un évêque qui pense comme vous et qui vous admire. Depuis cinq ans, avec vous il veille, et aujourd'hui, après cinq ans de lutte et de fatigue, il vient vous dire qu'il n'est pas découragé, qu'il veut lutter encore, lutter toujours, jusqu'à ce qu'on nous rende justice...

On nous dira que notre question scolaire n'est pas une ques-

tion religieuse, mais nationale. Nous répondons que cette question nationale est intimement liée à la question religieuse et qu'elle intéresse nos consciences.

Quoi qu'on puisse en dire ou penser, nous qui connaissons la mentalité de notre peuple, maintenons que la langue française est pour les Canadiens français qui vivent en Amérique la sauvegarde de leur foi. C'est une protection contre les infiltrations du protestantisme qui s'étale chez nous en anglais, et contre la plaie des mariages mixtes...

D'ailleurs, notre question scolaire ne fût-elle qu'une question nationale, nous serions des incapables et des lâches si nous la laissions périr. Nous serions l'opprobre, non seulement de notre race, mais encore de tous les Anglais qui pensent et du monde entier. "Quand on a l'honneur d'être Canadien français, disait le grand Langevin du Nord-Ouest, il faut savoir le dire et le dire tout haut."

On devine l'effet de pareilles paroles, tombant de la bouche de cet homme si calme, si posé.

"Nous le dénonçons comme un monument d'iniquité et d'injustice, disait-il de l'absurde et odieux règlement XVII, et nous refusons de nous y soumettre, parce qu'il tend à nous amoindrir, à nous mutiler, à nous absorber... Ce que nous voulons, spécifiquement, c'est le droit d'enseigner efficacement à nos enfants, dans nos écoles, avec notre argent, les deux langues officielles du Canada, le français et l'anglais. Si cette demande est exagérée, qu'on nous le prouve; si elle est raisonnable, qu'on y fasse droit... Nous écrivons actuellement la plus belle page de l'histoire du Canada."

Notre race n'oubliera jamais de pareils accents. Devant la dévouille à peine refroidie du grand athlète, elle voudra espérer aussi qu'un esprit prophétique l'animait ce soir-là, lorsqu'il s'écriait encore: "Frères, le droit ne meurt pas et c'est quelquefois sur les tombeaux que les palmes s'étalent et que les fleurs s'entr'ouvrent."

Puisse, sur cette tombe modeste et glorieuse, mûrir enfin la moisson de justice et de liberté!

Dieu n'a point ménagé à son fidèle serviteur les plus douloureuses épreuves. A toutes ses luttes, aux duretés de la vie quotidienne, se sont venues joindre d'effroyables catastrophes. Par deux fois, à six années de distance, l'incendie a ravagé son diocèse. La première, le feu a pris deux cents vies humaines, la deuxième, il a détruit tout ce qu'avait lentement et patiemment édifié, à Haileybury même, le vieil évêque. Il l'a chassé, pauvre comme les plus pauvres, avec à peine de quoi se vêtir, et l'on peut facilement imaginer qu'il a achevé de tarir chez lui les sources de la vie.

En 1922 comme en 1916, ces désastres, qui le frappaient par ailleurs en pleine crise de santé, n'ont suscité chez l'héroïque pasteur que les accents d'une sublime résignation. A la mort même il a fait l'accueil le plus calme et le plus serein. Elle lui était depuis longtemps familière. Combien de fois, depuis dix ans, l'avait-il vue face à face? Et n'écrivait-il point, au lendemain de sa grande maladie de 1914-1915: "Nous voulons d'abord exprimer publiquement notre gratitude envers Dieu, non seulement pour nous avoir ramenés des portes de la mort, mais aussi pour nous y avoir conduits. Il faut bon, nos très chers frères, d'expérimenter en quelque sorte pendant sa vie ce qu'est la mort. Que de lumières se projettent alors sur l'âme! Que les choses de la terre paraissent petites, quand on se trouve en face de l'éternité et combien lumineuse devient la parole du Divin Maître: "Il n'y a qu'une seule chose nécessaire..."

Il faut clore ces notes hâtives, incomplètes. Nous ne nous pardonnerions point cependant de n'y pas ajouter l'hommage de l'extrême gratitude que, personnellement, nous devons au grand mort que bénit l'Eglise et qu'entoure la piété de tout un peuple.

En une circonstance mémorable, le vénérable évêque d'Haileybury avait daigné, malgré les faiblesses de notre oeuvre, lui apporter un précieux témoignage. Une lettre qui ne nous est parvenue qu'après le fatal télégramme nous apprend que mercredi même il voulait bien encore se souvenir de nous et "bénir l'oeuvre du Devoir".

De cette ultime pensée, tous ceux qui s'intéressent, en dépit de ses insuffisances, au travail qui se poursuit ici, voudront le remercier à la chrétienne, par une prière.

Omer HEROUX.

L'actualité

M. King déménageur

Les premiers ministres sont des hommes heureux. Ils peuvent déterminer la quantité de travail qu'ils ont à faire. Nul n'est au-dessus d'eux pour les accabler de tâches souvent triviales et ingrat. Et ils ont beaucoup de monde au-dessous d'eux à qui confier l'exécution de l'ouvrage qui leur incombe justement. La position de chef d'Etat est donc un endroit stratégique excellent.

Cependant les premiers ministres ne profitent pas tous également de l'avantage qu'ils ont ainsi sur le commun des mortels. Si on lit notre histoire, on trouve que M. Mackenzie, qui tint le pouvoir sous un régime libéral, aux premiers jours de la Confédération, après le fameux scandale du Pacifique, n'épargnait pas ses peines. Il était ministre des travaux publics en même temps que premier ministre; il consacrait à son ministère plus de temps qu'à son parti ou au pays en général. Aussi n'est-il resté au pouvoir que cinq ans. C'était pourtant un homme intègre, de bonne volonté, honnête, que cet Ecossais arrivé au Canada comme maître-maçon et parvenu en peu d'années au premier poste de notre Dominion. Il voulait tout faire lui-même, tout surveiller, tout exécuter; et il réussit à compromettre définitivement sa santé dans un court espace de temps. Malgré tout, dans la galerie de nos grands hommes, il reste un des seuls dont la réputation soit pure de toute souillure. Son grand défaut ce fut d'être trop consciencieux, trop méticuleux.

Les autres premiers ministres mirent moins d'ardeur à la besogne. Ils se gardèrent du temps libre pour méditer sur un bon tour à jouer à l'adversaire, sur les ruses à employer contre les concurrents trop redoutables qui venaient occuper leur place. Ils surveillaient surtout l'état de leur parti dans le pays, l'efficacité de son organisation; ils cultivaient leur popularité personnelle et celle de leurs partisans, ils se tenaient toujours prêts pour l'instant où il leur faudrait livrer une lutte rapide mais décisive. Diplomates excellents, ils soignèrent leurs relations avec tous leurs amis et avec les électeurs.

Avec M. Mackenzie King, nous revenons à la tradition de M. Mac-

kenzie et de M. Blake. De ce dernier, qui fut longtemps chef d'opposition, et avait un grand talent, M. King eut d'abord le défaut de faire de longs discours. Non pas de longs discours au point et justes, mais des discours flandriens, chargés de citations, encombrés de hors-d'œuvre qui s'affaissaient eux-mêmes de leur propre poids, et manquaient ordinairement leur but. Il s'est corrigé de ce défaut à son arrivée au pouvoir; mais il a conservé cet autre, de s'occuper d'une infinité de choses qu'il devrait laisser à ses subalternes ou devrait tout simplement mettre de côté. M. Mackenzie King perd son temps à mêler de choses qui ne le regardent guère, à étudier avec une effrayante minutie celles qui le regardent.

Une anecdote intéressante court les couloirs, à ce sujet. M. King avait un employé. Celui-ci voulait mieux placer les meubles de son bureau, dont la porte atteignait à la disposition primitive de la pièce ne le satisfaisait pas; et quant à se mêler dans ses meubles, il voulait s'y mettre confortablement.

Il obtint donc l'aide d'un autre employé du parlement. Celui-ci se rendit au bureau en question à une heure fixée d'avance. Comme l'occupant n'était pas encore arrivé, il prit le parti de s'asseoir, en attendant. Il n'était pas là depuis cinq minutes, méditant sur les désavantages de sa vie, que le premier ministre, alors chef de l'opposition, s'assit en coup de vent. "Qu'est-ce que vous faites ici?" — M. X... veut placer ses meubles d'une autre façon, et je l'attends avant de commencer. — "Je vais vous dire comment les placer, moi." Et sans autres explications il commença à diriger le travail de l'employé. Mais comme un seul homme, s'il n'y avait eu que deux hommes, il aurait pu déplacer les meubles d'une façon qui leur eût été plus agréable. L'occupant de la pièce arriva

bien tôt: — "Pourquoi diable a-tu placé les meubles de cette manière? Ce n'est pas ainsi que je le voulais, et je t'avais pourtant dit de m'attendre!" — "Si vous avez des reproches à faire, vous les ferez à votre boss! C'est lui qui m'a dit de les placer de cette façon et il m'a même aidé à les déplacer." Etablissement du subalterne de M. King, bientôt suivi d'une interjection que nous ne transcrivons pas, pour ne pas scandaliser le lecteur sensible et peu au courant des moeurs et du vocabulaire parlementaires.

Le premier ministre, à ce que l'on rapporte de temps en temps, agit encore avec la même dévouille, à l'égard de ses employés. Il occupe de très vagues choses qui les intéressent, essentiellement. Il va promener sa personne là où elle n'a pas à faire.

Tout dernièrement, il a fait tailler un uniforme à son huissier. L'uniforme ne manque pas de grâce; car le bleu marin, orné de la passementerie rouge et de la tige de la croix d'officier, est de l'élégance. Sur le col droit et le raide on peut lire cette inscription: "Prime Minister's Office". Comme ce collet n'a pas d'inscription de l'autre côté, quelques-uns ont pu bien suggérer au premier ministre d'y reproduire les mêmes mots en français, afin de sauvegarder les principes du bilinguisme. Ce serait une mince consolation pour avoir remplacé son secrétaire canadien-français par un secrétaire d'origine allemande.

De même que M. King a appris à faire de courts discours après être arrivé au pouvoir, de même, espérons-le, il apprendra bientôt à laisser beaucoup de tâches de côté. C'est à souhaiter pour lui-même comme pour le pays.

ZOILE.

Bloc-notes

Journaliste

Eloigné du pouvoir, écarté de la direction de l'opposition, à la Chambre des communes, à Westminster, M. Lloyd George s'est avisé que le meilleur moyen de se tenir devant le public, c'est de se mettre au journalisme. Il s'y est donc lancé. Des syndicats de publicité lui versent, pour chacun de ses articles, reproduits dans des dizaines de quotidiens d'Europe et d'Amérique, à la même heure, la forte somme; et c'est pour lui une excellente aubaine en même temps que de la belle propagande. Certains journalistes de métier ne voient pas sans dépit, en Angleterre, l'entrée de cet ancien premier ministre dans les journaux, où on le paie bien plus que s'il était rédacteur ordinaire. Ils ont tort. Le journalisme n'a rien à perdre, il a tout à gagner à ce que des hommes en vedette dans la politique, — nous ne parlons pas de petits politiciens, — y collaborent occasionnellement, même s'ils touchent plus d'argent, pour dix articles par an, qu'un rédacteur assez bien rémunéré n'en reçoit pour une année. Pareille collaboration profite au public, aux journaux et même aux journalistes; car ceux-ci trouveront toujours de quoi apprendre ou relever dans ce que peuvent écrire d'anciens chefs d'Etat. Au surplus, le journal contemporain est devenu une telle tribune que ceux-là même qui ignoraient la presse, aujourd'hui, s'ils veulent se faire entendre du grand public. Il n'est pas de forum plus vaste et plus cosmopolite.

Qu'il on?

Les correspondants d'Ottawa du Devoir et de la Presse ont tous deux signalé, hier après-midi, l'étrange propos de M. Albert Thomas à des Canadiens français, à Ottawa, au Canadian Club, où il a dit entre autres choses: "Il paraît que votre langue a des expressions que moi-même je ne pourrais comprendre, et il paraît que, parfois, vous ne jugez pas, en exprimant les difficultés que la France rencontre." Qu'à cela vaille la France rencontre? Qu'à cela vaille les Etats-Unis ou à Ottawa, des son arrivée, renseigner ainsi M. Thomas sur le danger qu'il court de ne pas comprendre notre langue? M. Thomas, très discret, ne l'a pas dit; mais son "il paraît que..." autorise toutes sortes de suppositions. Sont-ce des Français qui l'ont ainsi mis en garde, en Amérique, contre notre langage, — et alors, d'où sont-ils, qu'ils ne nous comprennent pas, si nous les comprenons très bien, nous, — ou sont-ce des Américains, des Anglo-Canadiens? Mystère. Quoi qu'il en soit, on a là un nouvel exemple du soin qu'on met, en certains milieux d'Amérique, à ne perdre aucune occasion de laisser entendre à nos visiteurs français que nous parlons un idiome corrompu, et même incompréhensible, et que, pour le reste, nous sommes si peu renseignés que nous sommes incapables de porter un jugement sensé sur "les difficultés que la France rencontre". Certes, nous pouvons faire erreur, des fois, mais nous n'en commet pas, de ces erreurs, même en France? Et celles qu'on y fait, par exemple, au sujet du Canada, sont-elles moindres, à tout prendre, ou plus grossières que celles qui peuvent se produire chez nous, quant à la France? C'est à voir. M. Thomas, en passant rapidement dans notre province, a dû s'apercevoir que nous ne sommes pas les sauvages qu'on lui a presque laissé entendre que nous sommes, à Washington, à New-York ou dans certains milieux anglo-canadiens avec lesquels il a pris contact, en arrivant en terre canadienne. Souhaitons qu'il l'apprenne à nos destructeurs, — et aussi à certains de ses compatriotes exposés, pendant leurs missions en Amérique, à se faire empoisonner insi-

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5158

FAIS CE QUE DOIS!

Un abonnement au "DEVOIR"

Des étrennes utiles et agréables

Voici le temps de Noël et du Nouvel An.

Il y a, parmi les gens à qui vous voulez offrir un cadeau en cette double circonstance, quelqu'un dont vous vous attirerez des remerciements si vous lui donnez un abonnement au Devoir.

Vous êtes certain, en offrant de pareilles étrennes, de fournir à quiconque les recevra de la matière à lire instructive, intéressante, et bien présentée, trois cents jours par année.

Le Devoir ne vise ni au volume ni à la quantité; il donne de l'information soignée, des commentaires impartiaux, des articles de fonds écrits sans parti pris et du seul point de vue de l'intérêt public. Il a entre autres soucis celui de faire un journal respectueux, où la nouvelle véritable trouve l'espace qu'il lui faut, d'où les potins et les informations tapageuses sont proscrites, — un journal que tout le monde peut lire sans y bégayer dans la boue, le sang et le scandale, mais en y trouvant de la nourriture saine pour l'esprit et la raison. Il cherche d'abord le renseignement puisé aux meilleures sources, et de nature à éclairer le jugement du lecteur. Ce n'est ni un organe de parti politique, ni une feuille à imprimer quoi que ce soit, mais un journal honnête pour d'honnêtes gens qui veulent se former une opinion honnête.

Ceux à qui vous offrirez, à titre de cadeau de Noël ou du Nouvel An, un abonnement à l'édition quotidienne ou hebdomadaire du Devoir porteront cette lecture, ils vous en sauront gré, chaque fois que le courrier leur apportera leur journal.

En même temps que vous plairez à ce nouveau lecteur, vous contribuerez par votre part au maintien et au développement de la presse libre et indépendante de la province.

Un an d'abonnement au Devoir, édition quotidienne, par la poste, en dehors de Montréal et de la banlieue cotée, au Canada, \$6; six mois, \$3; aux Etats-Unis et dans l'empire britannique, hors du Canada, un an, \$8, six mois, \$4; dans l'union postale, \$10 pour un an, \$5 pour six mois. L'abonnement à l'édition hebdomadaire est de \$2 par an au Canada, \$3 à l'étranger.

On est prié d'adresser sa commande au plus tôt, avec l'adresse exacte du destinataire, et paiement par chèque accepté, bon-poste ou mandat-poste, à l'administration du Devoir, service des abonnements. Les abonnements dateront du jour fixé par le souscripteur. Nous préviendrons l'abonné de l'origine du cadeau, à votre gré.

dieulement par une propagande suivie contre tout ce qui est canadien-français, menée en très haut lieu, parfois.

Ce télégramme

Il ne serait pas mauvais que le Soleil rééditât à l'intention des lecteurs de son journal à \$126,000 par an tel télégramme à M. Norris, au lendemain de l'élection de celui-ci comme premier ministre du Manitoba, en juin 1920. Nous verrions alors, à lire le texte, s'il est vrai que M. Norris a reçu de Québec des hommes politiques canadiens-français des compliments, quand il aurait dû recevoir de ceux-ci, à cause de sa persécution du français et des Canadiens français au Manitoba, une invite à la tolérance et à la justice. Si le Soleil demandait ce texte, peut-être l'aurait-il, lui qui paraît si bien informé, par ailleurs, sur des pièces qu'on dit être d'un tel caractère confidentiel que le chef de l'opposition ne peut pas obtenir qu'on les lui fasse voir.

Petits profits?

Un correspondant d'America, M. Eugene Weare, écrit à cette revue des Jésuites américains (2 décembre 1922) que les grands quotidiens de son pays ont, par une singulière coïncidence, omis, tous tant qu'ils sont, de parler des profits scandaleux que certains marchands de New-York font à même leurs importations d'Europe, par le temps qui court, et depuis assez longtemps. Il résulte, en effet, d'une enquête officielle rendue publique par le secrétaire du trésor, — le ministre des finances américain, — il y a quelques mois, et dont les conclusions ont paru dans le Congressional Record, de même que, par la suite, dans une brochure d'Etat, que ces profits varient de 300 à 2,500 pour cent. Tous droits de douanes et frais de transport payés, des gains allemands, d'un prix de revient de \$1.21, se vendaient à Chicago, en juin dernier, \$6.95; une demi-douzaine de couteaux de table allemands, coûtant en tout 24 sous, se vendaient à New-York \$1.80; un fer à repasser électrique coûtait 77 sous, se vendait à New-York, en juin, \$6.50; un coucou allemand, — prix de revient, à New-York, \$1.26, — se vend couramment \$22; de la graine de chou, importée de Copenhague, s'est vendue chez Stumpff & Walter, à New-York, à un profit de 1,567 pour cent. La maison Altman, de New-York, vendait \$1 fl y a quelques semaines un collier de fausses perles, importé de France au coût de revient de \$18.25, la somme de \$150; un magasin à rayons de New-York vend à un profit de 2,588 pour cent des boutons achetés en Allemagne, et des épingles allemandes, à un profit de 2,050 pour cent. "Avez-vous vu un mot de tout cela dans votre journal favori?" demande M. Weare à ses lecteurs, après leur avoir expliqué qu'il y a à Washington, où l'on a fait connaître les résultats de cette enquête officielle, plus de cent correspondants de journaux et de syndicats de nouvelles importants. Le journal américain, conclut-il, se vante de bien informer ses lecteurs. Et pourtant, pas un de ces cent quotidiens, pas une de ces agences de nouvelles n'a rien rapporté de ces chiffres effrayants. Pourquoi? "Si vous voulez vous enrichir à exploiter les gens, faites-vous marchand à New-York et soignez votre publicité payée", conclut M. Weare.

G. P.

Des livres du terroir

Il ne manque pas, parmi les livres du terroir, d'ouvrages de fantaisie agréables à lire et que vous pouvez offrir en toute sécurité à n'importe lequel de vos amis, à l'occasion de la nouvelle année. C'est ainsi, par exemple, qu'il y a dans la collection des éditions du Devoir, Ames et Paysages, de Léo-Paul Desrosiers, Auteurs de la Maison et Couleur du Temps, de Michelle LeNormand, et les trois dernières séries des Lettres de Fadelte.

On peut se les procurer au Devoir, rayon des livres, et dans toutes les bonnes librairies de la province: Ames et Paysages, 75 sous l'unité, Auteurs de la Maison, 50 sous, Couleur du Temps, 75 sous; Lettres de Fadelte, troisième et quatrième séries, 50 sous chacune, cinquième série, 75 sous. Par la poste, ajoutez 5 sous l'unité. Toute cette collection fait un joli commencement de bibliothèque canadienne, rayon de la fantaisie. Ajoutez-y l'Almanach de la langue française, 25 sous, et vous ferez plaisir au destinataire.

POUR TERREBONNE

Huit habitations temporaires — de pauvres petites cabanes de planches — ont été construites jusqu'ici à Terrebonne. Si la construction de ces habitations de fortune ne va pas très lentement, c'est, dit-on, que les matériaux manquent.

Comme le combustible fait complètement défaut, M. Alphonse Millette, secrétaire du comité de secours général aux ministres de Terrebonne, doit avoir, au cours de la matinée, une entrevue avec MM. Taschereau, premier ministre, et David, secrétaire provincial, aux bureaux du gouvernement à Montréal, afin d'aviser aux moyens d'avoir du charbon ou du bois de chauffage tout au moins. En ce qui concerne le bois de chauffage, appel sera fait directement au ministre des terres et forêts, M. Honoré Mercier.

D'autre part, les deux ministres auront la visite de MM. Labelle, maire de Terrebonne, et Ewin, représentant de l'Institut d'embellissement des villes. Le projet de reconstruction de la ville de Terrebonne soumis par ce dernier a été accepté par le conseil de Terrebonne et sera mis à exécution au printemps prochain.

Mlle Labelle remercie les maisons Raymond frères et Burrette (Cie du Tarvia) pour le prêt de deux camions automobiles hier et avant-hier. Il lui faudra un autre camion lundi et elle demande à une maison charitable de le lui fournir.

L'Union Belge de Montréal donnera dimanche soir, le 17, un grand concert et bal dans sa salle nouvellement restaurée et les recettes iront toutes aux ministres. Le concert aura lieu sous l'habile direction de M. Jean Goulet. Parmi ceux dont les noms figureront au programme, mentionnons Me Co-mé et Bareaux et MM. Jean et Emile Closely et R. Aubertin.

Les souscriptions recues jusqu'à date par le comité de secours forment un total de près de \$30,000.

Anniversaire

de M. King

Ottawa, 17, (S.P.C.) — Samedi 17 décembre l'hon. W.L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, célébrera son quarante-huitième anniversaire, étant né en 1874.

LES PRIX D'UNE GOUTTE DE LAIT

LISTE DES RECOMPENSES DECERNÉES A LA SECTION DE L'IMMACULEE-CONCEPTION.

C'était grande fête, dimanche, 10 décembre dernier, à la salle des Mutualistes catholiques, rue Papineau. Les bébés vainqueurs du concours de la "Goutte de Lait" au nombre de 88, étaient réunis pour recevoir les prix qui avaient été offerts, pour ce concours, par le R. Père Chartrand, aumônier, le Bureau central des Gouttes de lait de Montréal, les Drs J. Venet et Arpin, les dames du comité, Mme S. Mathieu, présidente de la Goutte de lait de St-Eusèbe, Mme Jos Gauthier, etc.

Les prix tirés furent adjugés comme suit: assidue: Pauline Saint-Jean, 10; Jean-Paul Trudel, 8; Laurent-C. Godin, 3; Alfred Ouellette, chaînette et médaille d'or. Bonne santé: Roland Mireault, 15; Pauline Messier, 8; Marguerite Hamelin, 2; Marie-Claire Ouellette, chaînette et médaille d'or.

Enfants malades: Marcel Gravel, 15; Louis-Jean Hébert, 8; Henriette Tardif, 2; Jacques Gauthier, chaînette et médaille d'or.

Lingerie et objets d'art offerts pour l'assidue et la bonne santé: Lionel Benoit, Marcelle Dagesse, Emile Lussier, Madeleine Vermette, Gérard Hébert, Pauline Simonneau, Jean-Paul Beauchamp, Jean-Paul Dubreuil, Paul Lofthus, Paul Leduc, Esthél Hervieux, Girard Patenaude, de Léon Brosseau, Marie-Thérèse Renaud, Roger Gingras, Adrien Gilbert, Jean-Robert Beaupré, Jean-Berthmann-Bédard, Cécile Mayer, Rita Comeau, Dolorès Noël, Léontine Brazeau, Paul-Emile Beaupré, Paul Lavigne, Paul Farand, Germaine Longpré, Marie-Reine Guay, Madeleine Bériau, Claire Lamontagne, Rolland Lamontagne, Lucille Charron, Jacqueline Sincennes, Jean-Jacques Gauthier, Roger St-Côté, Pauline Boisseau, Marie-Marguerite Dufresne, Maurice Trepanier, Gabrielle St-Jean, Jean-Jacques Paquette, Alice Lamarche, Solange Gagnon, Alice Favreau, Pierre-Paul Guay, Roger Cadieux, Madeleine Beauregard, Aurèle Dufort, Marguerite-Marie Dagenais, Yvette Leduc, Hélène Tremblay, Roger Paquette, François Favreau, Armand Pilon, Guy Beauregard, Claire Laurin, Simonne Huotte, Françoise Lalande, Olivier Sénéchal, Thérèse Lefebvre, Lucille Brunet, Rolland Prairie, Gaetan Raymond, Madeleine Page, Anita Mainville, Thérèse Bourbonnais, Madeleine Marie-Claire Monjeau, Roland Lévesque, Marcel Berthmann, Fernand Gagnon, Hélène Michaud, Carmen Morel, Yvette Dupont, Ghislaine Guernon, Marguerite Dorion.

Le programme très bien exécuté se composait d'un duo de piano par Mmes Marguerite Bourassa et Jeanne Laurier. Déclamation: Mlle B. Forest. Chansonnette: Avarice et gourmandise, Mlle Laurette Robin et Hélène Fleury. Solo de piano: Mlle Mercedes Côté. Dialogue: Une consultation, Mlle Marthe et Thérèse Venne. Récitation: Gérard Laurier. Solo de piano: Mlle Gilberte Côté.

Il est vraiment heureux de constater que cette Goutte de lait marche de progrès en progrès. Cette année le nombre des inscriptions fut de 435, il y a eu 6,969 consultations, 975 visites furent faites à domicile. Sur le nombre de bébés inscrits, il n'y a eu que 10 décès. Bien des mères cependant, ne semblent pas encore comprendre l'importance de cette organisation qui est de sauvegarder la santé des bébés. Ces succès obtenus sont le résultat d'un dévouement inlassable de la part des médecins, les Drs J. Venne, J. Arpin, P. Robillard, du zèle infatigable de la garde, Mlle A. Barbe et d'un comité de dames composé de Mmes C.E. Forest, prés., Mme Latremouille, 1ère vice-présidente; Mme F. Alarie, secr., Mme J.-B. St-Pierre et Mme Lewis, directrices, etc. Tout le personnel de la Goutte de lait, ainsi que le dévoué aumônier, le R. Père Chartrand, S.J., méritent des remerciements sincères et l'expression de la plus vive reconnaissance des mères qui fréquentent la Goutte de lait pour le succès obtenu.

Mme P. ALARIE, sec.-trés.

ÉCOLES MENAGÈRES PROVINCIALES

Les écoles ménagères provinciales seront fermées jusqu'au 8 janvier 1923.

Hygiène et puériculture. Lundi à 7 h. 30 p.m. Ce cours est donné par le Dr R. Masson et la partie pratique par Mlle B. Clément. Modes chapeaux, lundi, 10 à 12 h. a.m. et 7 h. 30 p.m.

Dessin des patrons mardi à 7 h. 30 p.m. 4 les 10 leçons.

Fleurs artificielles mercredi à 7 h. 30 p.m. et jeudi à 3 h. p.m.

36 les 15 leçons.

Couture mercredi 10 à 12 et 7 h. 30 à 9.30 p.m.

Dessin arts appliqués, broderies, etc., 10 les 30 leçons.

Vendredi à 10 h. 30 a.m.

Cuisine des malades et convalescents: lundi à 2 h. p.m.

Cuisine pratique mercredi à 7 h. 30 p.m.

Cuisine de démonstration mardi à 2 h. 30 p.m., 50c. la leçon.

Pour autre information s'adresser à l'école, 137, rue Ontario-ouest.

Heures de bureau, 10 à 12 h. et 2 à 4 h. p.m. excepté les samedis et jours de congé.

LE CONGRÈS DES INSPECTEURS

LES INSPECTEURS D'ÉCOLES DE CETTE PROVINCE DISCUTENT L'APPLICATION DU NOUVEAU PROGRAMME D'ÉTUDE.

Québec, 16 (D.N.C.) — Réunis en congrès hier à Québec, les inspecteurs des écoles catholiques ont discuté les moyens de mettre en application le nouveau programme d'études et de rendre ce programme le plus efficace possible. Les inspecteurs étaient nombreux. Après une courte allocution de M. Delage, les inspecteurs ont commencé leurs délibérations.

M. David a fait une visite aux congressistes au cours de la réunion. Il s'est déclaré heureux de les rencontrer, eux qui sont le pivot de notre système d'éducation; il leur a demandé de faire toute la propagande possible auprès des commissions scolaires et du corps enseignant en faveur du nouveau programme d'enseignement. Le secrétaire de la province a aussi donné aux inspecteurs des chiffres sur l'encouragement que le gouvernement a donné à l'instruction publique.

LES AMENDEMENTS

M. J.-N. Miller, secrétaire français du département de l'instruction publique a ensuite traité des amendements apportés à la loi de l'instruction publique et se rapportant au nouveau programme d'étude. Il fut suivi de M. l'abbé Desrochers principal de l'école normale Jacques-Cartier, de Montréal, qui fit une étude des principes qui ont dirigé la préparation du nouveau programme d'étude et leur portée pédagogique.

M. C.-J. Magnan, inspecteur général, a expliqué le nouveau programme afin de mettre les inspecteurs en mesure de renseigner par faitement les commissions scolaires et le personnel enseignant sur les moyens à prendre pour satisfaire aux exigences du programme.

Une seconde séance a eu lieu dans la soirée à laquelle M. J.-N. Paquin, de Joliette, a continué l'étude du programme qui fut suivie d'une discussion générale par les congressistes sur le sujet. M. Magnan a donné ensuite des conseils sur les devoirs des inspecteurs.

CE MATIN

À la réunion de ce matin, on a mis à l'étude la question des devoirs généraux des instituteurs et des difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs fonctions. M. Antoine Dessane, officier spécial du département de l'instruction publique et secrétaire du congrès, a donné une causerie sur la construction, l'entretien, l'aménagement et l'hygiène des écoles. Cette conférence a été suivie de remarques générales et de questions diverses par les congressistes. M. G.-E. Marquis, statisticien en chef de la province, a parlé ensuite de la statistique scolaire.

A LA PRISON DE SHERBROOKE

LE GRAND JURY RECOMMANDE CERTAINES AMÉLIORATIONS QUI SONT URGENTES.

Sherbrooke, 16. (D.N.C.) — Le grand jury du présent terme de la cour criminelle de Sherbrooke vient d'envoyer à M. L.-A. Taschereau, premier ministre et procureur général, la lettre suivante:

Le grand jury pour le terme de novembre dernier de la cour du Banc du Roi pour le district de St-François, avant d'être déchargé, a passé une résolution autorisant les soussignés, M. W.-B. McCaw, président et M. A.-N. Massé, membre du jury, tous deux de Sherbrooke, de faire tous leurs efforts afin qu'il soit sans retard remédié à certaines conditions actuelles dans la prison de Sherbrooke.

Le 25 novembre nous avons visité la prison en compagnie de M. J. Nicol, trésorier provincial, de M. le Dr Forest, M.P., W.-C. Tracy et L. Forest, substituts du procureur général et R.-H. Gookey, de Coaticook, inspecteur provincial des Edifices publics.

Après avoir fait cette inspection nous recommandons respectueusement:

1. — Que les compartiments comprenant six cellules soient reconstruits de manière à être dorénavant composés de quatre cellules seulement, afin que ces dernières soient plus spacieuses. Ces améliorations seraient d'un coût minime et leur nécessité est manifeste.

2. — Que les lits et matelas actuels soient remplacés par des lits de fer et des matelas à bon marché mais sanitaires.

3. — Qu'un système moderne de ventilation soit installé en remplacement de l'ancien. Cette demande est une à laquelle considération spéciale devrait être apportée.

Et aussi d'autres recommandations de moindre importance; une chambre pour consultation médicale, réparations au toit de la bâtisse, une pièce pour les prisonniers ayant des maladies contagieuses, ustensiles nouveaux, etc.

Respectueusement soumis, (Signé) W.-B. McCaw, A.-E. Massé.

Pour le grand jury, W.-C. Tracy, L. Forest, avocats de la Couronne, R.-H. Gookey, inspecteur des Bâtiments.

MARCHÉ DE MONTREAL

LE 16 DECEMBRE

Prix vendant aux épiciers.

Prix de gros:

Fournis, pour la farine et le blé, par la maison Ogilvie Flour Mills; pour les produits de la ferme, par la maison Z. Limoges & Cie, Limitée, 26, rue William; pour les fruits, par Hart and Luckwell; pour les céréales, par Quintal et Lynch; pour le poisson, par Hattin et Cie et pour les viandes, par Nos Bourras, Limité, 45, marché Bonsecours pour les volailles par P. Poulin et Cie, pour les pommes de terre, par la Maison A. Lalonde, 100 est, rue St-Paul.

N. B. — Les prix que nous publions sont les prix de gros, exception faite pour le poisson, les volailles et les viandes, dont nous donnons les prix de détail.

PARINE-TYPE

Au wagon, par baril (2 sacs): Royal Household \$7.40

Glenora \$6.90

Manitoba \$6.70

Forest King \$6.50

Son, Man, au wagon, tonne \$25.25

Farine d'avoine: Gru, la tonne, au wagon \$27.25

Avoine roulée, baril \$7.05

Avoine roulée, le sac de 90 livres \$3.20

AVOINE

No 3 Canada ouest 57s.

No 2 Canada ouest 57s.

No 1 extra d'alimentation 57s.

No 1 d'alimentation 55s.

No 2 d'alimentation 53s.

Mais jaune no 2 95s.

Blé à vialle par 100 livres \$2.00

FOURRAGE

Mil no 1 \$16 à \$17

Mil no 2 \$15 à \$16

Mil no 3 \$13 à \$14

OPUS

Choisis 42s.

No 1 38s.

No 2 35s.

Frais 80s.

Frais spéciaux 62s.

HEURE

Crémier de choix no 1 39s.

Crémier de choix no 2, 37 et 38s.

En bloc d'une livre: Crémier de choix no 1 40s.

Crémier de choix no 2 39s.

FROMAGE

Fromage d'Oka, la livre 36s.

Fort, au morceau 29s.

A la meule 27s.

Doux, au morceau 26s.

A la meule 25s.

SAINDOUX

En tincte 17s.

En seau 17s. 3/4

Poules, la livre 24 et 30s.

Oies du printemps 30s.

Canards du lac de Brome la livre 40s.

Canards ordinaires, la lb 35s.

Pigeons, la paire 40s.

Pigeonneaux 75s. et 81

CANARDS SAUVAGES

Noirs, le paire \$1.65

Sarcelles, la paire 90s.

Pluviers, la paire \$1.10

Bécassines, la paire 50s.

La maison Poulin offre des oeufs aux prix de 42s., 70 et 95s. pour les oeufs extra frais. Selon la qualité et du sirop d'érable en bidon de huit livres \$1.65 et en bidon de 2 livres 1-2, 65s.

Ce sont là les prix de détail.

LES VIANDES

PRIX DE DÉTAIL

Rosbif: Siroloin la livre 43s.

Tenderloin la livre 28s.

Epaule la livre 14s.

Steak: Siroloin la livre 35s.

Ronde la livre 23s.

Flanc la livre 24s.

Veau: Derrière la livre 31s.

Devant la livre 15s.

Fesse (entière) la livre 33s.

Boutardon 38s.

Agneau du printemps: Devant 21 et 23s.

Derrière 40s.

Côtelettes 40s.

Fesse 40s.

Longue 40s.

Bœuf: Langue, la lb 30s.

Filet de bœuf frais 90s.

Filet de bœuf gelé 52s.

Poitrine: Pore: Filet 70s.

Longue 32s.

Epaule 23s.

Lard salé 27s.

Lard gras 27s.

Côtelettes 35s.

Jambon entier 28s.

Demi jambon, jarret 10s.

Devant 31s.

Bout rond 42s.

Jambon en tranches 42s.

Bacon tranché 43s.

LE MARCHÉ DU POISSON

Aiglefin frais, la lb 6s.

Fletan, gelé, la lb 18s.

Brochets frais 12s.

Brochets ronds, gelés, 9 et 10s.

Poisson blanc gelé 16s.

Truite, gelée, la lb 16s.

Eperlan No 1 12s.

Eperlan No 2 20s.

Crevettes 15s.

Homards vivants 75s.

Huitres, le gallon \$2.50

Au Cercle Universitaire

Ce soir, à sept heures, au Cercle Universitaire, rue Saint-Hubert, M. Victor Doré, directeur des services de la comptabilité à la Commission centrale des écoles catholiques de Montréal, et professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales sera l'hôte d'honneur à un dîner-causerie, où il parlera d'une science méconnue.

M. Jean Désy, secrétaire de la Faculté des Lettres à l'Université de Montréal, professeur à l'Ecole des Sciences sociales, économiques et politiques, remerciera le conférencier. Les membres qui ne se sont pas encore inscrits peuvent le faire jusqu'à trois heures cet après-midi, en téléphonant Est 902, pour retourner leur couvert. Ils peuvent amener des amis.

Nouveau club oppositionniste

Un nouveau club oppositionniste provincial a été fondé hier soir: le club Maisonneuve. La réunion eut lieu au numéro 653 de la rue Adam sous la présidence de M. Wilfrid Pitre. Elle était très nombreuse.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant: président honoraire, M. J.-A. Couture; président actif, M. W. Doyle; vice-présidents, L. Dussault et M. Le Conteur; secrétaire, J.-H. Turcotte; trésorier, M. Wilfrid Pitre; directeurs: Dr Gattien, J.-B. Tétrault, D. Marion et F. Colin.

La prochaine réunion du club Maisonneuve aura lieu dimanche après-midi au club Cartier-Macdonald.

Vote pour M. Poincaré

Paris, 16. (S.P.A.) — La Chambre de députés a accordé, ce matin, après un long débat sur la politique générale du gouvernement, un vote de confiance au cabinet Poincaré, par 512 voix contre 76.

NOEL et le NOUVEL AN

dans les montagnes du Vermont. Burlington, Vt., avec ses hôtels modernes.

"VERMONT" et "VAN NESS" offre à tous les coûts et à toutes les heures des installations du meilleur confort.

Un brillant soleil favorise les exercices en plein air, tels que parties de trébuchet, patinage, skis, etc. Renseignements fournis sur demande.

LES AGENCES DE VOYAGES JULES HONE

83, rue Saint-Jacques, Montréal.

La qualité a fait sa renommée

LES GOURMETS

EXIGENT

LE JAMBON

S.-L. CONTANT

FAITES DE MEME

S.-L. CONTANT

565, rue Marquette, Montréal. Tél. St-Louis 7214

Que Vous Essayiez d'Aucune Manière

Où quel que soit le temps que vous y pensez, vous ne sauriez acheter un meilleur cadeau de Noël que ce Poêle à Gaz tout émaillé, le

REGENT No 64E.

Fait à Montréal

C'est le plus beau poêle à gaz jamais offert en vente. Toutes les parties en acier sont émaillées gris et les parties en feuilles de métal sont émaillées blanc. Un ornement pour toute cuisine. Facile à tenir propre. Un plaisir à s'en servir — pouvez-vous blâmer aucune femme de désirer un tel poêle?

Vendus à conditions faciles si désiré et nous achèterons votre vieux poêle pour \$10.00 si vous en achetez un maintenant.

D'autres styles et types pour convenir à tous les goûts et à toutes les bourses.

Voyez-les à aucun de nos magasins ou téléphonez pour notre représentant.

Montreal Light, Heat & Power Cons.

Edifice Power, 53, rue Craig Ouest, Main 4040.

440 rue St-Catherine Est, près St-André, Est 2955.

2575 rue St-Catherine Est, près Lasalle, Lasalle 1650.

1057 Avenue Papineau, près Mont-Royal, St-Louis 0990.

854 rue Saint-Denis, près Duval, St-Louis 1714.

1945 Ave. du Parc, près Laurier, St-Louis 7319.

1822 rue Sherbrooke Ouest, N.-D.G. Melrose 104.

605 rue St-Catherine et de la Montagne. Up. 0600-0601

La Semaine Sainte à Jérusalem



Tout le voyage se fera en première classe au prix de

\$995.00

Toutes dépenses comprises

THOS COCK & FILS

Pour le programme itinéraire, s'adresser aux organisateurs

Agence de voyages officiellement reconnue par un bref de S. S. Pie XI.

526, STE-CATHERINE-O. MONTREAL

Agence de voyages officiellement reconnue par un bref de S. S. Pie XI.

Agence de voyages officiellement reconnue par un bref de S. S. Pie XI.

Agence de voyages officiellement reconnue par un bref de S. S. Pie XI.

CALENDRIER

LUNDI 18 DECEMBRE 1922

DE LA FÉRIE

Lever du soleil, 7 heures 42.
Coucher du soleil, 4 heures 12.
Coucher de la lune, le matin.
Dernier quartier, le 11, à 11 heures 47 du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

NEIGE

Aujourd'hui maximum ... 5
Même date l'an dernier ... 10
Minimum aujourd'hui ... 0
Même date l'an dernier ... 0

BAROMETRE:

8 heures du matin, 29.91; 11 heures, 29.92;
1 heure de l'après-midi, 29.93.

HOMMAGES A LA MEMOIRE DE MGR LATULIPE

La "Ligue d'Action française", la Société Saint-Jean-Baptiste, l'A. C. J. C., le comité de l'Instruction publique, la Société du Parler français et l'"Action Catholique" font l'éloge du grand évêque patriote qui vient de mourir.

Nous publions ci-dessous la résolution adoptée hier par la Société Saint-Jean-Baptiste à l'occasion de la mort de Sa Grandeur Mgr Latulipe:

"A la nouvelle douloureuse de la mort de Mgr Latulipe, la Société Saint-Jean-Baptiste, société nationale des Canadiens français, tient à exprimer ses regrets et la vive douleur que lui cause la disparition de ce pasteur héroïque et de ce chef qui défendit si vaillamment notre cause."

Elle offre au clergé et aux fidèles du diocèse de Haileybury ses plus profondes sympathies.

Voici, d'autre part, le texte du télégramme envoyé par la Ligue d'Action française à Mgr A. Dupuis, chancelier:

LA LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

Mgr A. Dupuis,

chancelier de l'évêché de Haileybury, Cobalt.

Les directeurs de la Ligue d'Action Française expriment à Mgr le grand-vicaire, à Mgr le chancelier et à tous les collaborateurs intimes de l'évêché de Haileybury leurs vives sympathies dans le deuil profond causé par la mort du grand évêque et du grand patriote que fut Sa Grandeur Mgr Latulipe.

Le secrétaire général,

Anatole VANIER.

MESSAGE DE L'A.C.J.C.

L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française envoie le message de sympathie suivant au diocèse de Haileybury.

"Mgr A. Dupuis,
"Le comité central de l'A.C.J.C. exprime au clergé et aux fidèles du diocèse de Haileybury ses profondes sympathies. Il offre ses prières pour le repos de l'âme du regretté défunt.

Guy VANIER,

président général.

CE QU'ON DIT A QUEBEC

Québec, 15 (D.N.C.) — La mort de S. G. Mgr Latulipe a causé un deuil général dans la ville de Québec. Les autorités religieuses et toute la population sont affectées par cette mort qui prive l'épiscopat canadien de l'un de ses membres les plus avisés et les plus dévoués.

M. Louis Létourneau, député, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Edouard Coulombe, président de l'A.C.J.C. à Québec, M. Cyrille Delage, président de la Société du parler français, et quelques autres nous disaient hier soir le deuil qu'a causé chez eux la mort de ce prélat.

M. Delage disait: "L'illustre défunt était l'un des membres les plus assidus du comité catholique du conseil de l'Instruction publique en même temps que le plus averti. Le conseil lui accordait toujours, avec la meilleure grâce, l'aide qu'il sollicitait, désolé de ne pouvoir lui octroyer d'avantage."

Ce décès constitue une perte nationale et un deuil considérable au sein de l'épiscopat canadien.

Dans son diocèse, feu Mgr Latulipe se fit l'avocat convaincant et

NOTES MARITIMES

L'"EMPERESS OF ASIA" FAIT DE LA VITESSE. — MOUVEMENTS DES NAVIRES

L'"Empress of Asia", de la compagnie du Pacifique-Canadien, partie de Victoria, Colombie britannique, vingt et une heures après le "President Jefferson", du United States Shipping Board, est arrivée à Yokohama le 11 décembre courant avec une avance sur ce dernier de sept heures et demie. Ce n'est pas la première fois, dit-on, que des "Empress" de la compagnie du Pacifique-Canadien se signalent par sa vitesse.

LE "CANADA"

Le "Canada", de la ligne White-Star Dominion, part aujourd'hui d'Halifax à destination de Liverpool. C'est le dernier océanique venant du Canada qui se rendra en Angleterre pour la Noël.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Le "Montclair", de la compagnie du Pacifique-Canadien, est attendu cet avant-midi à St-Jean, venant de Liverpool avec 160 passagers de cabine et 399 en troisième classe.

L'"Antonia", de la ligne Cunard, est arrivé à Halifax hier, à 4 heures 45 de l'après-midi, venant de Southampton et Charbourg, en

Décès

LABERGE, A. Quatrecent, le 16 décembre 1922, à l'âge de 45 ans, est décédé. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, no 22, avenue Dandridge, à 8 heures 30, pour se rendre à l'église de Saint-Viateur, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Frais du shérif trop élevés

LA COMMISSION METROPOLITAINE PRIE LE GOUVERNEMENT DE REDUIRE LES HONORAIRES DES AVOCATS ET DU SHERIFF DANS LA VENTE D'IMMEUBLES APPARTENANT AUX MEMES PROPRIETAIRES

Les commissaires métropolitains, réunis en séance spéciale hier après-midi, ont traité des frais légaux occasionnés par la vente au shérif de certains terrains des municipalités en tutelle. Ils ont résolu de s'adresser au gouvernement pour abaisser les honoraires des avocats, du shérif et du registraire dans la vente d'immeubles appartenant aux mêmes propriétaires.

C'est la municipalité de Pointe-aux-Trembles qui doit procéder sous peu à la vente de 3,000 lots par le shérif. Elle a déjà acquis le 30 novembre, 471 lots au shérif, et elle se propose d'en acheter encore aux deux prochaines ventes.

Redoutant des frais aussi élevés que ceux encourus par la vente récente de 1700 lots dans la municipalité de St-Michel, M. Beaubien a proposé d'en appeler au gouvernement provincial pour abaisser les honoraires des avocats

pour frais d'assistance devant le shérif. On sait que ces honoraires, d'après le barème actuel, s'élèvent à \$10 par lot, quel qu'en soit le nombre. Dans le cas de St-Michel et des 1700 lots du boulevard Pie IX les honoraires des avocats se totalisent à \$17,000. Il est vrai que la commission a pu obtenir une réduction substantielle et n'a payé que \$11,000. Aujourd'hui M. Beaubien recherche une modification du tarif qui, au lieu de consentir aux avocats \$10 par lot, devrait leur accorder une somme déterminée. Et les commissaires décident d'en appeler au premier ministre.

M. Ballantyne s'est enquis des intentions de Pointe-aux-Trembles d'acheter chez elle les lots abandonnés au shérif par le liquidateur des compagnies déficitaires. D'autre part, M. Gaspard Desroses trouve exorbitant le prix qu'on a payé chaque lot à la vente du 30 novembre. L'acquisition de ces immeubles par la municipalité lui donnera un actif considérable, mais, a demandé M. Desroses, Pointe-aux-Trembles est-elle capable d'assumer et de renouer de telles obligations? M. Prieur a répondu que Pointe-aux-Trembles s'en repose sur la Commission métropolitaine et il assure que la transaction produira de beaux fruits. D'abord il y a danger que les taxes municipales soient prescrites. Pointe-aux-Trembles doit donc se protéger. Mais la municipalité veut liquider tout ce qu'il y a d'immeubles improductifs chez elle et, après les avoir acquis, les offrir en vente aux ouvriers à des termes qui leur permettent de bâtir. Du coup les lots reprendront leur valeur et la municipalité attirant à elle un flot de population s'en portera beaucoup mieux.

AU SECOURS DE HAMPSTEAD

Après les affaires de Pointe-aux-Trembles, les commissaires ont étudié celles de la municipalité d'Hampstead. Ils avaient naguère approuvé en faveur d'Hampstead un règlement d'emprunt au montant de \$185,000. Or, le secrétaire de la municipalité a dû avouer à la commission que l'emprunt n'a pas été transigé. Hampstead a bien demandé des soumissions, mais elle n'en a reçu aucune, déclare M. Bailey. Voilà pourquoi il prie la Commission métropolitaine de bien vouloir elle-même prêter \$150,000 à Hampstead. M. Desroses ne soulève aucune objection du moment que la municipalité d'Hampstead pourvoit les sommes requises au service de l'intérêt et de l'amortissement. Néanmoins, M. Bailey est prié d'écrire à la commission une demande formelle. La commission envisagera ensuite l'opportunité d'émettre des bons du trésor ou de lancer en son nom un emprunt de \$150,000.

Conférence sur Constantinople

M. Albert Théberge a parlé de Constantinople et des pays balkaniques, au club Canadien, hier soir; il a fait part aux membres de ses impressions de voyage, leur signalant les principales étapes qu'il a parcourues, les monuments antiques, les mausolées, les temples qu'il a visités et admirés, les coutumes, les mœurs qu'il a remarquées.

Le conférencier a raconté fort simplement son voyage et noté à ses auditeurs les sentiments qu'il a éprouvés en voyant Athènes, la ville antique avec ses monuments si célèbres, Constantinople, le Bosphore, les Dardanelles, Gallipoli, la mer de Marmara et Stamboul. Il a donné une peinture des mœurs musulmanes.

M. Théberge a été surpris de constater l'influence de la France à Constantinople; on y enseigne le français et les noms de rues sont écrits en turc et en français.

Le président du club, M. L.-A. Bédard, a présenté le conférencier et M. Fernand Rinfret l'a vivement félicité.

Le commerce canado-australien

Adélaïde, Australie, 16 (S. P. A.). — M. J.-A. Robb, ministre du commerce du Canada, qui est encore ici pour négocier un nouveau traité commercial et douanier entre les deux pays, a démenti la nouvelle envoyée d'ici à Ottawa à l'effet que le traité serait limité à un tarif préférentiel sur les fruits, la pulpe, le papier à journal et le bois de pulpe.

M. Robb a laissé entendre que le traité s'appliquera à plusieurs au-

besoins du milieu. Il souhaite que la section agricole soit installée dans toutes les écoles complémentaires rurales.

M. Fortier parle de notre système scolaire, des écoles professionnelles, et cite à ce sujet l'étude faite par M. C.-J. Magnan, dans son volume "Eclairons la route". Le nombre des illettrés de 1901 à 1911 a diminué plus qu'ailleurs dans notre province. La Gazette de Montréal affirme que la fréquentation scolaire est satisfaisante.

M. Fortier affirme que le gouvernement libéral de Québec a fait preuve de traditionalisme en combattant l'Ecole neutre. L'Instruction obligatoire et autres monoeuvres qui avaient pour but d'enlever à la surveillance des parents nos écoles professionnelles.

M. SAUVÉ

Le chef de l'opposition approuve l'octroi aux écoles du rang. Il félicite le gouvernement d'avoir présenté cette mesure, il trouve cependant que c'est un acte de générosité tardive et fait remarquer que, lors de la convention conservatrice à Montréal, les députés ont adopté, dans leur programme, une clause concernant l'encouragement à la petite école.

M. Sauvé félicite le gouvernement d'avoir accepté une partie du programme de l'opposition et se dit bien vengé par le discours que M. David a prononcé jeudi. Il affirme que c'est un discours de franc conservateur lorsqu'il a dit qu'il ne fallait pas sabrer notre système scolaire qu'il a émis à cette occasion, une idée contraire à ceux qui, dans le passé, ont travaillé à nom du libéralisme de tout changer le régime scolaire de la province de Québec. Le chef de l'opposition demande quels sont ceux qui, dans le passé ont travaillé à organiser et à conserver le système éducationnel que nous ayons maintenant. M. Sauvé ne semble pas très en faveur des sections agricoles dans les écoles élémentaires. Il croit que le programme de ces écoles est très chargé. Selon lui, l'institutrice devrait s'exercer à développer chez l'enfant l'amour de la terre, la connaissance du rôle du cultivateur, elle devrait lui faire comprendre combien ce rôle est beau et important.

De nouveau M. Sauvé demande des salaires raisonnables pour les institutrices, un plus grand nombre d'inspecteurs et un meilleur salaire pour ceux-ci. Le secrétaire provincial ajoute quelques remarques et la Chambre vote certains crédits pour son département.

Conférence sur Newman

LE DR ATHERTON A PARLE HIER SOIR DE L'UNIVERSITAIRE ET DU "GENTLEMAN" CATHOLIQUE.

M. W.-H. Atherton, professeur de littérature à l'Université de Montréal, a donné hier soir, à la salle Saint-Sulpice, une belle conférence sur Newman, universitaire et "gentleman" catholique.

La versatilité de ce génie a été telle qu'il faut limiter le sujet en parlant de lui. Historien, grand théologien, philosophe, prédicateur, prince de l'Eglise, théoricien de l'art, journaliste, romancier, dramaturge, grand prosateur et poète de valeur, il a touché à tous ces genres. Autant de causes à faire. M. Atherton a donc considéré en Newman le produit du milieu universitaire, le modèle vivant de ses théories, l'universitaire en action, d'abord comme prédicateur anglais à Oxford, ensuite comme directeur de l'Université catholique de Dublin et "gentleman".

Newman naquit en 1801, un an après Macaulay, 8 ans avant Tennyson. Il mourut en 1890. Sa vie remplit presque tout le dix-neuvième siècle, appelé parfois le siècle de Newman.

L'éducation dans Québec

La Chambre vote plusieurs crédits au département du secrétaire provincial — Discours de MM. Sauvé et Fortier

Québec, 15. — On a discuté de nouveau hier après-midi, à l'Assemblée législative, la question de l'éducation dans notre province. La Chambre a voté plusieurs crédits pour le département du secrétaire provincial. Avant que ces crédits fussent soumis à l'attention de la Chambre, M. Hugues Fortier, député de la Beauce et M. Sauvé, le chef de l'opposition, ont fait quelques remarques au sujet du discours que M. David avait prononcé jeudi après-midi et que nous avons rapporté hier.

Les deux orateurs ont félicité le gouvernement, le premier sans restriction et le second en expliquant que ses félicitations s'appuyaient sur le fait que le gouvernement avait adopté une partie du programme annoncé lors de la convention conservatrice à Montréal.

M. Fortier fait une revue du travail accompli par le gouvernement depuis vingt-cinq ans. Il fait allusion à la création des écoles commerciales et techniques. Il rappelle les dons aux universités et aux collèges classiques. Il félicite le gouvernement d'accorder un octroi de \$125,000 aux municipalités pour "l'école du rang".

Le député de Beauce rappelle, qu'à la dernière session, une loi fut votée pourvoyant à l'établissement de cours ou sections agricoles, industrielles ou commerciales, selon le milieu, dans les écoles, à raison de l'aide gouvernementale de 50 p.c. du montant attribué par les commissions scolaires. Le député voudrait que cette loi s'applique aussi aux écoles élémentaires.

Il croit que la diffusion de la science agricole, même chez les petits, serait de nature à faire aimer la terre et à former pour l'avenir des cultivateurs solides et des colons convaincus.

M. Fortier fait allusion au nouveau programme d'étude adopté par le comité catholique du conseil de l'Instruction publique. Ce nouveau programme deviendra en force en septembre 1923. Il voit dans ce programme un progrès réel. Il suggère que la première institutrice devrait avoir une assistance afin d'accomplir sa tâche avec plus d'efficacité.

Le nombre des écoles subventionnées a été augmenté et cette augmentation compensera en partie les sacrifices que les corporations scolaires ont dû s'imposer en vue du développement de l'éducation. M. Fortier est heureux de constater que le nouveau programme a transformé les académies actuelles, presque toutes commerciales, même dans les campagnes, en écoles complémentaires et pourvues de sections agricoles, commerciales et industrielles, suivant les

lectuel et moral. Tel est l'idéal que Newman, grand-prêtre de l'éducation libérale, expose dans son "idée d'une université". Parlant d'Athènes, il observe qu'une métropole commerciale et un grand port, espèce de carrefour humain, est un milieu universitaire plus propice qu'une petite ville. En ce cas, une haute destinée serait réservée à Montréal.

Newman, universitaire en action, on le voit d'abord à l'œuvre à Oxford, dont il est pour ainsi dire le prédicateur reconnu. Ses sermons produisent une impression profonde. Disraeli a dit de lui que c'était la plus grande figure religieuse de l'Angleterre depuis plusieurs siècles. D'aucuns ont salué en lui la personnalité dominante de son temps après Carlyle, Anthony Froude, l'historien, a tracé de lui un beau portrait. Il remarque que Newman ressemblait physiquement à César. Newman était le plus franc, le plus ouvert, le plus véridique des hommes. Il disait ce qu'il pensait. Il suivait la vérité telle qu'elle lui apparaissait, sans savoir où cela le menait, comme on suit un flambeau dans la nuit. Matthew Arnold, le grand critique, a rendu aussi un bel hommage à ce grand homme.

Après quelques années de prédication à St Mary, Newman tomba malade. Il abandonna son préceptoire d'Oriel et fit un voyage en Italie en compagnie d'Henry Froude. Il faillit mourir là-bas mais eut le pressentiment qu'il survivrait. "Je ne mourrai pas, dit-il, car je n'ai pas péché contre la lumière." A son retour, commença le mouvement d'Oxford ou réforme anglicane dans le sens de l'Eglise primitive. Newman devint le centre de la réaction contre l'agnosticisme et le libéralisme. Mais l'attitude de ses contemporains et sa propre évolution le firent sortir de la "voie moyenne" où il voulait se cantonner, entre Rome et le matérialisme. Répudié par ses évêques, frappé par l'ombre romaine, il se retira à Littlemore. Il mourut de sa foi anglicane. En 1843 il résigna la cure de St Mary. Il est isolé, tenu en suspicion. Il a laissé en arrière ses amis, même Pusey et Keble. Le 9 octobre 1845, il devient catholique, trois jours après la rupture de Renan avec Rome. Durant 30 ans, Newman ne remettra pas les pieds à Oxford.

Prêtre de l'Oratoire, Newman vivra dans une retraite relative de 1851 à 1870. En 1851, le directeur de l'Université de Dublin lui donne comme un regain de vie. L'expérience tourne mal. Les évêques irlandais ne sont pas unanimes à l'appuyer. Les élèves sont éclairés. L'atmosphère n'est pas sympathique. Il était Anglais et d'Oxford. En 1858, il revient désillusionné. Son projet d'université est mort. La conception qu'il en donne dans son

Idée d'une université est immortelle.

En 1861, c'est la polémique avec Kingsley et l'"Apologia pro vita sua" est un chef-d'œuvre de polémique et d'autobiographie. Elle renferme les pages de psychologie, d'introspection les plus émouvantes, les plus candides depuis les Confessions de saint Augustin.

Formé à Oxford, Newman est toujours demeuré un homme d'Oxford. Ce fut sa force et sa faiblesse. Ses méthodes d'apologétique qui découlaient de sa formation universitaire, la place qu'il donnait aux raisons du cœur et à l'autonomie personnelle dans la conversion et la monnaie vers Dieu, le peu d'usage qu'il faisait des méthodes de la scolastique, tout cela le rendait suspect à ses confrères. On connaît l'imitation de Manning qui, avec Ward, se montrait plus romain que Rome.

Mais le temps vengea Newman qui n'a jamais fléchi dans sa foi, après sa conversion. Rome le nomma cardinal-diacre. Oxford l'honora. Après beaucoup de luttes et de déboires, les derniers jours de ce grand gentilhomme chrétien si affaibli de sympathie, eurent la sérénité et la douceur d'un été de la Saint-Martin. Ses funérailles furent grandioses. Toute l'Angleterre le pleura, protestants comme catholiques.

ALBERT THOMAS CHEZ LES OUVRIERS

NOTRE LANGAGE DECLARE-T-IL, HIER SOIR — LA DEPRESSION DU CHANGE.

M. Albert Thomas, directeur du bureau international du travail de la Ligue des nations, a parlé hier soir, à une assemblée fort animée à l'Assistance publique.

M. THOMAS PARLE

Une salve d'applaudissements a salué M. Thomas lorsqu'il s'est levé pour parler. Le grand socialiste français a les allures les plus bourgeoises qui se puissent rêver. Il teint rose et frais colore des joues rubicondes qu'une barbe sympathique recouvre en partie.

Un discours terminé, quelques assistants ont posé diverses questions. Elles ont été assez abondantes. Les interpellateurs étaient des socialistes purs, ennemis de tout compromis, qui veulent enfin voir arriver "le grand soir".

A quelquin qui voudrait à tout prix voir disparaître la classe capitaliste, M. Thomas a répondu, avec un sourire dédaigné, que la chose est à peu près impossible. Et c'est ironiquement la gigantesque expérience de la Russie, où les prétendus protecteurs de l'ouvrier et des faibles sont leurs pires oppresseurs. Il vaut mieux accomplir des réformes, améliorer le sort de l'ouvrier et amener un changement social lent mais sûr et progressif.

Principales clauses du traité de commerce franco-canadien

Minimum de tarif sur 128 articles et sur 19 articles chimiques, sur les vins, les livres, les parfums, etc.

Ottawa, 16. (S.P.C.) — Le gouvernement a reçu un câblogramme de M. W.-B. Fielding, ministre des finances, dans lequel ce dernier rapporte les principales clauses du nouveau traité commercial franco-canadien. Le câblogramme a été publié, hier soir, à la suite d'une longue assemblée du Cabinet. Par ce traité la France accorde au Canada un minimum de tarif sur 128 articles de tarif et sur 19 autres articles chimiques. Ce minimum de tarif ne s'appliquera pas à la réduction de tarif accordée à aucun autre pays étranger sur 223 articles de tarif et sur 193 articles chimiques. D'autre part le Canada a été assuré par le traité qu'il bénéficierait des mêmes réductions de tarif françaises que les Etats-Unis. Le câblogramme officiel se lit comme suit:

"Le Canada accorde à la France, à ses colonies, possessions et protectorats, le tarif intermédiaire canadien. De même que dans l'ancien traité, une clause spéciale est accordée à la France des tarifs fixes de droits pour une liste d'articles limitée. Le nombre des articles de tarif est de 30 dans cette clause. La clause au sujet des vins pourvoit à ce que les vins légers soient admis au Canada aux taux de l'ancien traité, mais aucune réduction n'est accordée sur les autres vins. Par une autre clause, le Canada accorde à la France, sur 90 articles, une réduction sous forme d'un escompte de dix pour cent sur le montant payable de droits visés par le tarif intermédiaire. Une autre clause accorde sur trois articles un escompte de quinze pour cent. Assurance est donnée par le Canada à la France que le tarif vient à changer au Canada, il sera maintenu entre la différence proportionnée entre le tarif intermédiaire et le tarif général."

"La France accorde au Canada, sur 128 articles de tarif et sur 19 articles chimiques, le minimum du tarif et les plus bas taux de droits

accordés à n'importe quel autre pays étranger sur les 223 articles de tarif et les 193 articles chimiques auxquels le tarif minimum français fait exception. La France accorde aux produits canadiens des réductions du tarif général, des réductions prenant la forme de certains pourcentages de différence entre le tarif minimum français et le tarif général français, et assure encore au Canada que sur tous les articles mentionnés, le Canada bénéficiera des mêmes réductions du tarif français que les Etats-Unis. Les concessions que ferait l'avenir la France aux Etats-Unis sur ces articles seront faites aussi au Canada. Les avantages accordés jusqu'aujourd'hui par la France aux Etats-Unis sur les articles stipulés dans le décret français de mars 1921 sont aussi accordés aux produits semblables canadiens. Ces arrangements au sujet du tarif sont déjà faits entre la France et les Etats-Unis. La France accorde encore au Canada, sur les articles non mentionnés, des différences entre le tarif minimum français et le tarif général. "Il est aussi stipulé que les produits canadiens bénéficieront des réductions de tarif spéciales dans les colonies françaises Saint-Pierre et Miquelon, la Guinée française et les Indes de l'Ouest françaises. Le présent traité peut être résilié par l'une ou l'autre des deux nations après expiration d'un avis de six mois."

Une déclaration officielle dit que les articles français qui bénéficient des réductions de tarif sont les vins sur lesquels il y a 70 pour cent de réduction, les parfums, les livres, les dentelles, les soies, les fourrures, les caoutchoucs, les gants, les instruments de cinématographie, les automobiles et les locomotives. Les trois articles bénéficiant d'un escompte de 15 p.c. sont des produits d'Alsace-Lorraine, savoir: les cotons, les soies et les laines."

Principales clauses du traité de commerce franco-canadien

Minimum de tarif sur 128 articles et sur 19 articles chimiques, sur les vins, les livres, les parfums, etc.

Ottawa, 16. (S.P.C.) — Le gouvernement a reçu un câblogramme de M. W.-B. Fielding, ministre des finances, dans lequel ce dernier rapporte les principales clauses du nouveau traité commercial franco-canadien. Le câblogramme a été publié, hier soir, à la suite d'une longue assemblée du Cabinet. Par ce traité la France accorde au Canada un minimum de tarif sur 128 articles de tarif et sur 19 autres articles chimiques. Ce minimum de tarif ne s'appliquera pas à la réduction de tarif accordée à aucun autre pays étranger sur 223 articles de tarif et sur 193 articles chimiques. D'autre part le Canada a été assuré par le traité qu'il bénéficierait des mêmes réductions de tarif françaises que les Etats-Unis. Le câblogramme officiel se lit comme suit:

"Le Canada accorde à la France, à ses colonies, possessions et protectorats, le tarif intermédiaire canadien. De même que dans l'ancien traité, une clause spéciale est accordée à la France des tarifs fixes de droits pour une liste d'articles limitée. Le nombre des articles de tarif est de 30 dans cette clause. La clause au sujet des vins pourvoit à ce que les vins légers soient admis au Canada aux taux de l'ancien traité, mais aucune réduction n'est accordée sur les autres vins. Par une autre clause, le Canada accorde à la France, sur 90 articles, une réduction sous forme d'un escompte de dix pour cent sur le montant payable de droits visés par le tarif intermédiaire. Une autre clause accorde sur trois articles un escompte de quinze pour cent. Assurance est donnée par le Canada à la France que le tarif vient à changer au Canada, il sera maintenu entre la différence proportionnée entre le tarif intermédiaire et le tarif général."

"La France accorde au Canada, sur 128 articles de tarif et sur 19 articles chimiques, le minimum du tarif et les plus bas taux de droits

accordés à n'importe quel autre pays étranger sur les 223 articles de tarif et les 193 articles chimiques auxquels le tarif minimum français fait exception. La France accorde aux produits canadiens des réductions du tarif général, des réductions prenant la forme de certains pourcentages de différence entre le tarif minimum français et le tarif général français, et assure encore au Canada que sur tous les articles mentionnés, le Canada bénéficiera des mêmes réductions du tarif français que les Etats-Unis. Les concessions que ferait l'avenir la France aux Etats-Unis sur ces articles seront faites aussi au Canada. Les avantages accordés jusqu'aujourd'hui par la France aux Etats-Unis sur les articles stipulés dans le décret français de mars 1921 sont aussi accordés aux produits semblables canadiens. Ces arrangements au sujet du tarif sont déjà faits entre la France et les Etats-Unis. La France accorde encore au Canada, sur les articles non mentionnés, des différences entre le tarif minimum français et le tarif général. "Il est aussi stipulé que les produits canadiens bénéficieront des réductions de tarif spéciales dans les colonies françaises Saint-Pierre et Miquelon, la Guinée française et les Indes de l'Ouest françaises. Le présent traité peut être résilié par l'une ou l'autre des deux nations après expiration d'un avis de six mois."

Une déclaration officielle dit que les articles français qui bénéficient des réductions de tarif sont les vins sur lesquels il y a 70 pour cent de réduction, les parfums, les livres, les dentelles, les soies, les fourrures, les caoutchoucs, les gants, les instruments de cinématographie, les automobiles et les locomotives. Les trois articles bénéficiant d'un escompte de 15 p.c. sont des produits d'Alsace-Lorraine, savoir: les cotons, les soies et les laines."

MUSSOLINI ET LA CONFÉRENCE DE LONDRES

Le premier ministre italien déclare que cette réunion n'a pu réussir faute de préparation suffisante — Le projet italien.

Rome, 16. (S.P.A.) — A une réunion du cabinet tenue hier après-midi, quelques heures après son retour de la conférence de Londres, le premier ministre Mussolini a déclaré que la conférence n'avait pas donné satisfaction faute de préparation suffisante. Il a annoncé qu'il n'assisterait pas aux pourparlers qui seraient repris à Paris, à moins de préparation diplomatique convenable auparavant. Il a ajouté qu'il ne devait plus être question de revenir sur les décisions déjà prises, ni de tergiverser. Il tient à

ce que le plan italien soit suivi. Ce plan a été publié hier. Il ne mentionne pas les Etats-Unis. On y lit, cependant, que pas même les pays riches, des deux côtés de l'Atlantique, ne pourront échapper aux effets de la déplorable situation des quatre dernières années. Il fait observer qu'il serait inique de ruiner l'Italie, la France et la Belgique pour restaurer l'Allemagne, et que la question des dettes italiennes ne peut être mise de côté en étudiant le problème des réparations.

Les habits sont amples, commodes, insoucients des mesquineries de la mode. Seuls les yeux enfoncés sous des sourcils broussailliers et grisonnants, indiquant la nature de l'effort que se dissimule sous paillardes apparences de bonhomie, leur âme est vif, pétillant, ils resplendissent aux moments d'apré éloquence.

M. Thomas a commencé par rendre un tribut d'hommages à l'authenticité et à la pureté de la langue que nous parlons. M. Thomas, après avoir fait allusion à une dépêche du Devoir hier, dit:

"Le Devoir" s'est trompé ou ne m'a pas compris. J'ai assez parcouru les provinces de France pour en connaître les idiomes provinciaux et les comprendre. On m'avait dit, avant mon arrivée ici, que je ne comprendrais peut-être pas les Canadiens français, mais je suis heureux de dire que je les comprends parfaitement bien et, tout ce que je demande, c'est d'être aussi bien compris d'eux. Le Devoir peut être tranquille à ce sujet.

Ces remarques faites, M. Thomas est entré dans le cœur de son sujet. La grande nouveauté du traité de Versailles, dit-il, est la part inattendue qu'y ont prise les revendications ouvrières.

M. Thomas n'est pas enthousiaste de la situation actuelle, et en vient à la conclusion que l'Europe tourne à peu près dans un cercle vicieux, avec la question du change.

Son discours terminé, quelques assistants ont posé diverses questions. Elles ont été assez abondantes. Les interpellateurs étaient des socialistes purs, ennemis de tout compromis, qui veulent enfin voir arriver "le grand soir".

A quelquin qui voudrait à tout prix voir disparaître la classe capitaliste, M. Thomas a répondu, avec un sourire dédaigné, que la chose est à peu près impossible. Et c'est ironiquement la gigantesque expérience de la Russie, où les prétendus protecteurs de l'ouvrier et des faibles sont leurs pires oppresseurs. Il vaut mieux accomplir des réformes, améliorer le sort de l'ouvrier et amener un changement social lent mais sûr et progressif.

ALBERT THOM

L'A.C.J.C. A MONTRÉAL

PIETE, ETUDE, ACTION

C'est l'année de la lutte contre les infiltrations étrangères. Les conférences données sur le sujet depuis le Conseil fédéral de Hull nous dispensent de faire l'énumération de nos ennemis; nous les connaissons et nous avons commencé à les combattre. Mais qu'ils sont nombreux ceux qui ne nous comprennent pas et qui nous traitent de fanatiques ou de gens peu pratiques!

De ce manque de fierté nationale, il ne faut pas s'étonner outre mesure. Qu'est-ce que l'on nous chante habituellement, et cela depuis la plus tendre enfance? Des: *Oh! si j'avais su l'anglais! Vous allez apprendre l'anglais mes enfants! L'anglais est absolument nécessaire! Il faut de l'anglais pour occuper la moindre position... pour réussir! Avec de l'anglais on passe partout! Le commerce est aux mains des Anglais!... et puis d'ailleurs l'anglais est la langue du commerce! Donc, j'apprends l'anglais, apprends l'anglais, apprends l'anglais, apprends l'anglais.*

Il me semble qu'il y a assez longtemps qu'on dit tout cela et qu'on l'écrit partout, pour que ces sottises ne soient plus à la mode. Cessons de nous faire les agents de cette formidable propagande pro-anglaise, venant de ne pas d'ouïr. Il faut absolument faire comprendre aux parents qu'ils ne doivent plus donner le scandale aux petits en exagérant l'importance de l'anglais. Il faut arrêter cette poussée grandissante, qui réclame une place de plus en plus marquée en faveur d'une langue étrangère. Car il en est résulté qu'à l'heure actuelle, pour répondre aux exigences des parents, on introduit dans nos écoles un principe dont personne ne veut ailleurs qu'ici et qui, sans doute, ferait notre plus grand désespoir s'il nous était imposé par une majorité de persécuteurs.

Il n'est pas exagéré de maintenir, dit Mgr Ross, qu'il faut sous peine d'abdication, conserver dans l'école une prédominance jalouse de la langue maternelle. Quelle que soit l'utilité de l'anglais pour l'homme de nos villes, ce n'est pas une raison pour étouffer chez l'enfant le principe de vie qu'il a dans le sang. Qu'on donne d'abord à l'enfant une bonne formation suivant sa nature, son âme, son tempérament, qu'on le rende capable de servir sa langue dans tous les domaines. Quand cette base solide sera établie, ce ne sera qu'un jeu d'enfant d'apprendre une langue qui n'est qu'un vocabulaire et pas de syntaxe (abbé Courchesne).

Il faudra que, non seulement à l'école primaire mais à tous les degrés, la langue française occupe une place de choix, afin de ne pas créer chez l'enfant la déprimante impression qu'une autre langue est plus nécessaire que la sienne. M. Henry Laureys dit que la langue maternelle doit être le véhicule de l'enseignement de toutes les matières, et que les autres langues doivent s'apprendre par surcroît. Ainsi, l'on n'aurait pas à déplorer le fait qu'un grand nombre de nos garçons et de nos filles, comme de bureau et de comptables, ne connaissent même pas les termes français de leur profession.

Qui ne sait tous les anglicismes de mots et de tournures qui déparent notre langue parlée ou écrite? Il faudrait que l'éducation donnée à nos jeunes réagisse contre ce déplorable état de choses. Bref, si des 1700 l'on avait attribué à l'anglais l'importance qu'on lui donne de nos jours, il n'aurait jamais été question du *"Miracle canadien"*. Au lendemain de la conquête, nos pères s'en étaient si bien rendus compte, auraient-ils si bien résisté aux habiles tentatives de l'envahisseur qui voulait faire adopter partout sa religion anglaise? Peut-être...

Maintenant, si les Anglais réussissent en affaire, c'est qu'ils s'appliquent à être eux-mêmes. Loin de prêcher la haine des Anglais, je dis que nous pourrions les copier, au moins là-dessus: *Rester nous-mêmes*. La véritable supériorité d'un peuple comme d'un individu ne consiste pas dans la connaissance superficielle de deux langues ou de deux civilisations, mais bien dans la mesure où il a réussi à épuiser les richesses de l'une d'entre elles.

"Un homme n'est supérieur, dit M. l'abbé Perrier, que s'il s'est développé suivant les lois de sa nature, et chaque groupe national, selon ses aspirations séculaires et son tempérament".

J'ai cité des autorités pour démontrer que même le pauvre Hindou deviendra beaucoup plus intelligent et plus instruit, s'il est éduqué dans sa langue maternelle, que s'il ne l'est dans une langue étrangère, même cent fois supérieure.

Est-ce parce que nous avons l'avantage d'apprendre sur les genoux de notre mère, la plus belle langue au monde, est-ce parce que nous avons l'avantage d'appartenir à la véritable civilisation supérieure, que nous ne suivons pas les lois de la logique et du bon sens?

Non, ce n'est pas parce que nous vivons au Canada, (un pays qui n'est bilingue que pour les Canadiens français), que nous consentirions à nous amoindrir, à n'être plus que la moitié de nous-mêmes.

Reclamons du français à grands cris, pour contre-balancer ceux qui demandent de l'anglais. Arrêtons cette poussée grandissante en faveur de l'étude de l'anglais. Démolissons cette fausse mentalité que l'étude de l'anglais procure la clé du succès.

Alors nos institutions qui subsistent, avec peine, un régime imposé par l'opinion publique, reviendront avec bonheur vers un programme plus en harmonie avec leur âme de patriotes; vers une école qui formera des Canadiens français... français.

VERDUN.

CERCLE DES ORMEAUX

A l'occasion de l'Immaculée-Conception, fête patronale du cercle Des Ormeaux de l'A.C.J.C., une réunion intime fut organisée.

Les religieuses de la Providence mirent leur établissement à la disposition du cercle. C'est dans la pieuse chapelle de l'orphelinat que les membres et quelques invités entendirent le divin sacrifice célébré par l'aumônier général de l'A.C.J.C. Le R. P. J.-N. Dozois, o.m.i., prononça le sermon de circonstance. Bien que la maladie paralysait le mouvement qu'il apporte dans l'exercice de son ministère, il a accepté de grand cœur l'invitation des membres de l'A.C.J.C. Quand il s'agit des jeunes gens, il ne sait rien leur refuser.

Dans une touchante allocution le prédicateur a renouvelé les devoirs que comporte la devise: *piété, étude, action*. "Continuez, dit-il, à agir sous la protection de votre patronne. Consacrez vos heures disponibles à l'étude des grandes questions sociales et soyez de vrais apôtres, chacun dans votre sphère respective."

Il a terminé en félicitant l'aumônier du cercle d'avoir choisi ce lieu assis comme lieu de réunion. "C'est bien dans ce cercle de la rue que vous pouvez puiser la force et le courage nécessaires à l'accomplissement de l'œuvre que vous avez tant à cœur. Dieu ne sera pas insensible et comblera vos ardens desirs".

Pendant la messe, les petites orphelines ont rendu de suaves cantiques. Après l'élevation, M. Charles Goulet a chanté *Panis Angelicus* avec accompagnement de violon par son père M. Jean Goulet dont l'instrument a rehaussé tous les chants de la fête.

Si tôt l'action de grâces terminée, le déjeuner fut servi dans les salles hospitalières de l'asile de la Providence. Aux places d'honneur, entourant le R. P. Turgeon, o.m.i., aumônier du cercle, se trouvaient le Père Edgar Colclough, S.J., M. Jean-Chrysostome Martineau, Eugène Simard, Jean Goulet et Charles Goulet, le R. Fr. Michel, modérateur de l'avant-garde Saint-Pierre Paul-Emile Courtois, président du cercle, souhaita la bienvenue à tous et leur exposa le but de cette réunion qui consistait dans l'initiation de deux nouveaux membres.

Le R. P. Turgeon remercia les invités d'avoir si gracieusement répondu à l'invitation et par suite rehaussé l'éclat de cette fête intime.

Le R. P. Colclough décora les jeunes recrues: MM. Gerald Garié et Henri Lapière; il les encouragea à marcher sur les traces de leurs aînés.

Sur la demande du président, notre ami Martineau donna des conseils aux membres pour le plus grand bien du cercle, les encouragea à continuer leur œuvre telle qu'ils l'avaient commencée. Il suggéra aussi quelques moyens à prendre contre l'infiltration étrangère dans notre langue et nos mœurs.

Le camarade Simard appuya la direction donnée par le représentant du comité central. Il approuve ces réunions intimes, démontre tout le bien qui en découle pour les jeunes et déclare que lui-même se sent rajeuni de dix ans en une circonstance semblable.

Le Père Colclough s'est dit heureux de constater cette liaison sensible entre les anciens membres et les jeunes de l'avant-garde. Il ébaucha la direction à suivre pour que les efforts de chacun correspondent bien au but de l'A.C.J.C. Il formula aussi des vœux de bonheur pour la communauté des Oblats, en ce jour de leur fête patronale. Il félicita le cercle d'avoir pris cette initiative d'une réunion intime à l'occasion du recrutement de nouveaux membres.

Aux derniers accords de l'hymne national, chacun s'est éloigné, le cœur content, bénissant l'heure qui lui apportait de nouveau le bonheur d'une réunion intime.

H. B.

CERCLE SAINT-HENRI

Nous publions avec plaisir le rapport du cercle Saint-Henri. Il fera voir aux membres et aux amis de l'A.C.J.C. le bien que peut accomplir un cercle d'études paroissial.

PIETE. — A la communion générale mensuelle, 21 membres sur 24 sont présents. Pendant les deux nuits, lors des Quarante-Heures, paroisse de Saint-Henri, les membres ont fait à tour de rôle, la garde d'honneur du saint Sacrement.

ETUDE. — Les sujets suivants ont été traités aux séances régulières: *Edmond Rostand et ses œuvres; Le divorce; Le R. P. Vaughan, S. J.; Les Boers; Chronique des journaux.*

Trois membres assistaient à la réunion inter-cercle organisée par le groupe Saint-Stanislas.

Dix-sept membres assistaient à la séance du matin et seize à la séance de l'après-midi de la dernière convention régionale sous les auspices du cercle Dollier de Casson, le 12 novembre.

ACTION. — Trois assemblées régulières ont été tenues le 22 octobre, les 5 et 26 novembre. Vingt-cinq membres sur vingt-six étaient présents. Deux réunions du conseil et admission d'un nouveau membre.

Le cercle a prêté son concours aux différentes organisations paroissiales; conférences publiques, parties de cartes et tombola.

Une soirée organisée le 5 décembre a remporté la somme de \$180.00 pour les œuvres.

Un arbre de Noël sera offert aux enfants pauvres de la paroisse par le cercle. Cette fête aura lieu dans l'après-midi du 24 décembre.

M. Noël Léger, secrétaire-archiviste, ajoute: "Il nous fait plaisir de constater un regain de vie au sein de notre cercle. L'assistance régulière aux assemblées, aux réunions inter-cercles et la communion mensuelle le prouvent suffisamment. Le cercle est bien considéré par la population; les citoyens de la paroisse encouragent avec empressement toutes les initiatives qu'il entreprend."

CERCLE TACHE

Le dimanche, 17 décembre, à 8 h. 15 du soir dans la salle du collège de Sainte-Cunégonde, angle des

rues Vinet et Duvernay, sera donné un concert-causerie avec projections lumineuses.

"Le pèlerinage canadien à Rome" sera le sujet traité par un des pèlerins, M. Hector Lalonde, membre du cercle Tache. Tous les membres de l'A.C.J.C. et leurs amis sont cordialement invités.

Entrée libre.

CONVOGATIONS

DIMANCHE

Maisonneuve. — Communion générale, dimanche le 24 courant à 8 h. du matin, chez les R.R. Frères.

Pie X. — Assemblée générale à 1 h. 30. Sujet: Notes historiques sur l'Association, par Jean Guérin.

LUNDI

Des Ormeaux. — Réunion d'études à 8 h. 30 du soir.

De la Mennais. — Réunion d'études à 8 h. du soir.

Le Moine. — Réunion d'études à 8 h. 15 du soir.

Dollier de Casson. — Réunion d'études à 8 h. du soir. Sujet: "Notre administration fédérale et provinciale", par Victor Chabot.

Jeanne d'Arc. — Réunion d'études à 8 h. 30 du soir.

St-Louis. — Réunion d'études à 8 h. du soir. Sujets: "Les retraites fermées", par Noël Guevremont; "Une question d'apologues"; "Il y a des savants et des gens d'esprit qui ne croient pas à la religion", par Onésiphore Ducharme.

Languevin. — Réunion d'études à 8 h. du soir, à 647, rue Désery.

MARDI

Sainte-Catherine. — Réunion d'études à 8 h. 15 du soir.

Maisonneuve. — Réunion d'études à 8 h. du soir. Sujets: "Champlain", Fondation de Québec, par Julien Lippe.

"Nos missionnaires", par William Blanchard.

MERCREDI

Pie X. — Réunion d'études à 8 h. du

soir. Sujet: "L'Eglise et la société moderne".

Eymard. — Réunion d'études à 8 h. du soir. Sujet: "La Basilique de Latran", par J.-A. Dionne.

Saint-Stanislas. — Réunion d'études à 8 h. du soir.

Comité régional. — Réunion à 8 h. 45 du soir.

VENDREDI

Comité central. — Réunion régulière à 8 h. 30 du soir.

Labette. (section des anciens.) Réunion d'étude. Sujet: "Après l'Ouest, quoi?" par J.-M. Magnan.

Landry. — Réunion d'études à 8 h. du soir. Sujet: "Les carrières commerciales", par Théodore Decelles.

Augustin-Norbert-Morin. — Réunion d'études à 8 h. du soir.

Saint-Jean-de-la-Croix. — Réunion d'études à 8 h. 30 du soir.

SAMEDI

Jacques-Cartier. — Réunion d'études à 8 h. du soir.

Prêt à l'Allemagne

New-York, 16 (S. P. A.) — Plusieurs journaux mettent en vedette, ce matin, la possibilité d'un prêt de banquiers américains à l'Allemagne, dernier développement du problème des réparations. On apprend de source digne de foi, aujourd'hui, que la visite de J. P. Morgan au secrétaire d'Etat Hughes, mercredi, avait ce prêt pour but.

REVUE DE L'INVENTION
En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuitement à l'ACTION.

L'EAU PURGATIVE

"RIGA"

SOULAGE LA

CONSTIPATION

25c la bouteille

Tallées pour euchre gratis sur demande

LES PIANOS

faits d'après l'art de l'acoustique se trouvent chez

ED. ARCHAMBAULT, Engg.,

312-est, rue Ste-Catherine,

près St-Denis

Les produits les plus fins d'alimentation française sont toujours en vente chez

KERHULU & O'D'AU

— LIMITEE —

172-184, RUE ST-DENIS

EST 2140

ANTIKOR-LAURENCE
CURE RADICALE DES GONORRHEES, ETC. ETC. SANS DOUS
EN VENTE PARTOUT 25c
FRANCO PAR LA POSTE
A. LAURENCE, MONTREAL

Les Vins de France

LE VIN DE BORDEAUX OU CLAIRET

est un des vins les plus populaires, fortifiant et sain et qui figure avec honneur sur toutes les tables. Sa teneur moyenne en alcool, sa faible acidité, une dose notable de tanin, les extraits ferrugineux et phosphatés qu'il contient, en recommandant l'usage régulier comme tonique de l'organisme. Il n'est pas excitant ni fatigant pour l'estomac.

Le Bordeaux joint aux qualités d'un vin de table des plus estimés, des propriétés reconstituantes précieuses.

Prenons l'habitude de boire du vin à nos principaux repas, et nous ne serons pas tentés de chercher dans l'alcool ou les drogues, une stimulation factice; mais exigeons les véritables vins de France, uniques et incomparables, comme sa littérature et ses arts, parce que tous caractérisent le génie français.

Pour les Fêtes

POUR SANTA

INDIA PALE ALE

LA BIERE MOLSON

La bière que votre arrière grand-père buvait

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

AU CERCLE LEON XIII

M. Rodrigue Lajoie a été le conférencier du cercle Léon XIII, jeudi soir. Il a traité de l'hygiène dans les établissements industriels. M. Lajoie a d'abord donné lecture des textes de loi relatifs à l'hygiène dans les établissements industriels. L'article 3831 de nos statuts donne des règlements d'hygiène généraux : à savoir que les établissements industriels (manufactures, chantiers, ateliers, moulins et dépendances) doivent d'abord être solidement construits et que les machineries ne doivent pas mettre en danger la sécurité des travailleurs ; ces établissements doivent de plus être tenus dans un état de propreté convenable, suffisamment éclairés et aérés, pourvus de moyens mécaniques pour l'expulsion des poussières et vapeurs nocives ; en un mot, lesdits établissements doivent se conformer à tous règlements édictés par le Bureau d'hygiène de la province. Viennent ensuite des règlements spéciaux : les uns relatifs à l'âge des travailleurs. Les enfants de moins de 14 ans ne peuvent travailler dans les établissements industriels ; dans les établissements dangereux, les garçons de moins de 16 ans et les filles de moins de 18 ans n'ont pas le droit de travailler. Les employeurs des services de garçons ou de filles illettrés de moins de 16 ans, il y a aussi le règlement concernant la durée des heures de travail. Aucun patron ne peut faire travailler de femme, de fille, ou de garçon de moins de 18 ans plus de 30 heures par semaine ; dans l'industrie textile, la durée est de 55 heures. Le Bureau d'hygiène provinciale a édicté de nombreux règlements relatifs à l'hygiène et il peut augmenter le nombre et la sévérité de ces règlements avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil. Les règlements actuels sont nombreux. Ils exigent une eau potable pour les employés, puisée dans des puits absolument sains ; le médecin hygiéniste peut exiger une plus grande quantité de lumière pour les employés ; l'espace cubique d'air pour chaque employé doit être de 400 pieds du 1er octobre au 1er mai ; la loi prévoit l'aération, la ventilation, la propreté, le drainage, une température saine, etc. (Cf. Règlements 1 à 35).

Notre législation sanitaire est excellente, le grand tort est qu'elle est inconnue des travailleurs et que les patrons se soucient bien souvent très peu de la respecter. Il y a cependant continuelle amélioration. Les travailleurs doivent étudier la loi et rapporter aux inspecteurs du gouvernement les violations de la loi et des règlements d'hygiène. Les inspecteurs ne peuvent pas deviner les endroits où la loi est violée. Une plainte faite à propos fera souvent disparaître les abus. Les médecins hygiénistes de la ville ou de la province sont là pour faire respecter les règlements provinciaux et municipaux ; qu'on utilise leurs services.

Les membres ont ensuite discuté le sujet traité, M. l'abbé E. Hébert résumant la discussion et la conférence. Le cercle Léon XIII a souscrit \$5 à l'hôpital antituberculeux et les membres \$10. La somme de \$15 sera donc remise au comité de souscription au nom du cercle. M.

NETTOYAGE À SEC SANS L'ODEUR DE LA GAZOLINE

Quand vos vêtements vous reviennent de notre établissement, ils sont exempts de cette ennuyeuse odeur de gazoline. Les vêtements sont tous soumis à une aération complète jusqu'à ce que l'odeur soit disparue. Envoyez-nous vos vêtements ou costumes. Notre nettoyage à sec prolongera leur durée et leur donnera meilleure apparence. Essayez notre service et notez la différence.

Tel. UPTOWN 7640
TOILET LAUNDRIES LIMITED
425, RUE RICHMOND

FEUILLETON DU DEVOIR

MARISE

PAR
JEAN MAUCLERE

28 (Suite)

Les Forcereau ! Qui est-ce qui nous a aidés, avec une bonne volonté aussi continue que précieuse, à nous faire à cette vie nouvelle pour laquelle nous n'étions pas préparés ? Les Forcereau, toujours les Forcereau ! Et vous vous étonnez que votre fils souhaitait de fonder un foyer chrétien avec l'exquise enfant dont tous les jours il peut, ainsi que nous, apprécier les qualités aimables autant que solides ! Mais c'est le contraire qui serait !

Tante Lydie ne peut achever sa phrase : Jean est sur son cœur, embrassant à l'étouffer la chère vieille à qui sa tendresse dicte si

bien les paroles qu'il faut dire. De ses bras, le jeune homme passe dans ceux de sa mère lui ouvre, puis il baise pieusement l'infirme, dont la main tremblante esquise le geste auguste de la bénédiction paternelle. Et M. Chaucier décide :

— Allons, ma tante, et vous, Julia, partez toutes les deux à ma place pour le Vieux-Fort, et parlez à Mme Forcereau ! Jean me tiendra compagnie en votre absence, mais ne tardez pas trop à revenir, car j'imagine que le gaillard va être sur le grill !

— Quand Marise, revenue à l'instinct des dunes, ouvre la porte aux deux visiteuses, c'est tout juste si la jeune fille a la force de les conduire dans la grande salle où maman

Forcereau, seule avec la photographie de son défunt, tricote un chandail pour Désiré. La brune enfant se sauve dans sa chambre aux rideaux bleus tendus sur le large — le large où quelque part le second de la Mutine croise, impatient de fuir des parages qui virent son cœur se creuser d'une blessure que seule la foi et l'éloignement sauront cicatriser. Et, à genoux devant sa Vierge de Lourdes, Marise prie de tout son cœur, de toute son âme, tandis qu'en bas se décide son destin.

— Ma tante, avait dit Mme Chaucier pendant le court trajet, c'est vous qui parlez.

— Moi, ma chère petite ! Y pensez-vous ? Il n'y a aucune raison pour cela.

— Il y a toutes les raisons. Vous saurez mieux que moi les mots qu'il faut dire... et vous les direz mieux.

Tante Lydie, qui volontiers se trouvait à la peine, difficilement se résignait d'être à l'honneur. On tomba d'accord sur un compromis : — Mettons que nous parlerons toutes les deux, Julia, pour assurer le bonheur de notre petit Jean.

Mme Forcereau, ayant offert des chaises, demanda de cette voix chantante où la mer qui baigne les

La kermesse du conseil LaFontaine

Les salles du conseil LaFontaine seront ouvertes aux visiteurs dimanche après-midi, aussi bien que dimanche soir, à l'occasion de la grande kermesse de Noël. Hier soir, un grand nombre de visiteurs ont envahi les salles du conseil et comme d'habitude le concert musical et autres attractions ont contribué largement au succès de la soirée.

Les gagnants des prix de présence pour les trois derniers soirs ont été : Mlle P. Chartrand, 27 avenue Laval ; Simoneau, 55, rue Chénier ; et C. Contant, 103, rue Bien-ville.

On s'attend à ce que ce soir l'affluence soit nombreuse.

Des objets d'une grande valeur s'envolent tous les soirs et les membres du conseil LaFontaine se rendent de plus en plus nombreux à cette kermesse organisée au profit des œuvres de l'institution.

Pour ce soir et demain soir, un programme musical tout spécial a été préparé sous la direction de M. Armand Renaud et sera exécuté par l'orchestre du conseil LaFontaine.

(Communiqué).

Association professionnelle des employés de manufacture

Dimanche, le 17 décembre, à 4 heures p.m. aura lieu, au Monument national, l'assemblée régulière de l'A.P.E.M.

C'est à cette réunion que sera fait le tirage des objets mis en raffle au profit de la caisse de secours.

Courrier de Nicolet

Nicolet, 16 (D. N. C.). — Les Chevaliers de Colomb de Nicolet ont entrepris une série de conférences, par l'anel.

Au mois d'octobre, le Dr Harry P. Smith, grand chevalier, inaugura cette série par une étude sur l'hygiène. Au mois de novembre, la deuxième conférence a été donnée par M. Arthur Lalonde, avocat de Nicolet, sur l'Appel de la race. Puis la récente conférence de dimanche dernier, le 10 décembre, a été faite par M. W. Camirand, c.r., grand chevalier de l'ordre.

Jeudi, le 28 novembre, une assemblée des agriculteurs de Nicolet a eu lieu sous la présidence de M. François Manseau, maire de la paroisse ; agissait comme secrétaire, M. Georges-Henri Saint-Cyr.

Les orateurs étaient MM. Montgrain, de Saint-Stanislas de Champlain ; M. Petrin, sous-agronome ; M. l'abbé Courchesne et M. J.-C. Mercier de l'Ecole Normale.

A la Visitation, il y aura bientôt un triduum prêché par MM. les abbés C.-E. Brassard, professeur de mathématiques, et A. Girard, professeur de philosophie au séminaire de Nicolet.

Le R. Frère Rufus, des Frères des Ecoles chrétiennes de La Visitation, accompagné du curé de la paroisse, a visité les écoles de la paroisse et donné aux élèves une conférence sur la vocation.

DELICIEUX
APERITIF-DIGESTIF-TONIQUE
LE VIN BOURDOU
est le meilleur des Vins Toniques
A base de vieux vin Malaga, le Vin Bourdou contient scientifiquement dosés, les principes du

Quassia du Quinquina de la Kola et de l'Orange Amère

Il donne des résultats étonnants dans l'Anémie, la Faiblesse, la Neurasthénie, la Perte d'appétit, le Surmenage, la convalescence.

Il provoque l'appétit, favorise la digestion, stimule et renforce.

En vente chez tous les pharmaciens et épiciers en gros et en détail

Préparé par J. BOURDOU — Pharmacien de 1ère classe, Cette, France.

GRENIER

Une Silhouette Parfaite

Le corset NEMO répond bien aux exigences de la mode du jour, et à cause de cela, il donne à la femme qui le porte une silhouette toujours parfaite.

Nous avons tous les modèles NEMO et dans les autres marques de corsets nous assortiment est aussi illimité — le plus considérable à Montréal.

Adressez-vous à nos corsetières, dont l'expérience dans l'art de l'ajustement facilitera le choix du modèle qui convient à votre taille.

C. J. Grenier & Cie
Manufacturiers et importateurs de corsets
Montréal
401-403 rue Ste-Catherine est
Angle Saint-Hubert
Maison fondée en 1878

Petits Pois "SOLEIL"

Les plus tendres
En vente chez votre Epicier

LAPORTE-MARTIN
MONTREAL **OTTAWA**

Enrayez Votre Rhume et tonifiez vos poumons avec le SIROP MATHIEU

Un remède éprouvé, un tonique des organes respiratoires inestimable ; aussi efficace pour enrayer un simple rhume que pour supprimer une bronchite chronique et pour hâter la convalescence d'une maladie de poumons.

GROS FLACONS EN VENTE PARTOUT

Les Poudres Nerves de Mathieu inestimables contre Maux de Tête, Névralgies, Grippe, etc.

SIROP DE Goudron d'Extrait de Foie de Morue de MATHIEU
EXTRAITS DE Goudron et de Foie de Morue de MATHIEU
Syrup of Tar and Extract of God Liver
J. L. MATHIEU, Propriétaire
SHERBROOKE, QUE.

elle est secrète comme un portrait !

— En tout cas, madame Forcereau, nous venons vous parler d'elle : vous savez comme nous apprécions Marise, et comme nous l'aimons...

— Vous êtes bien aimable, mademoiselle.

— Voulez-vous nous la donner ?

— Vous la donner ?

— Mon fils Jean m'a chargé de vous demander sa main.

Maman Forcereau, devant cette attaque directe, pâlit, puis rougit. Elle se lève tout d'une pièce, ce qui jette le chandail de Désiré à terre, à la vive satisfaction de la chatte, en quête d'une couche moelleuse. La bonne femme balbutie :

— Ce... ce n'est pas possible que vous me demandiez Marise pour M. Jean !

— Mais si, c'est très possible. Que répondrons-nous à mon neveu ?

L'embarras d'une Chamoise, c'est une chose dument constatée, n'est jamais de longue durée. Déjà l'Espérance s'est ressaisie ; ses sabots claquent sur les dalles vétustes, elle ouvre une porte :

— Marise ! descend vite !

Et Marise se trouve sans savoir comment dans la grande salle où

GOODWIN

Magasins ouverts ce soir jusqu'à 10 heures et tous les soirs jusqu'à Noël.

ARTICLES POUR HOMMES

Ce soir et demain

CRAVATES

Notre spéciale à 1.00 est la meilleure valeur que nous ayons jamais eue. Rayures, dessins et combinaisons de couleurs encore jamais vus, fini parfait. Une excellente cravate à 1.00

CHEMISES DE NUIT

Flanellette — A 1.45
Vêtement de bonne grandeur avec collet rabattu et poche. Jolis dessins à rayures bleues et roses.

A 2.50 — Flanellette anglaise — Très amples — tissu serré. Sont chaudes et se lavent bien.

A 3.00 — Tissu épais et duveteux — collet militaire.

— Rez-de-chaussée.

Ce soir et samedi

VESTONS D'INTERIEUR ET ROBES DE CHAMBRE

De 12.50 à 25.00 — En tissus de laine anglais, couleurs : fauve, tan, bleu, gris, mélanges de bruyère ou lavat.

De 25.00 à 37.50 — Robes de chambre en soie, faites de foulards et brocarts français en une variété de jolis patrons et nuances.

De 9.50 à 35.00 — Vestons de fumeurs — un assortiment qui peut satisfaire les goûts de tout Montréalais.

Vente de pardessus d'hiver ce soir et samedi à 29.75

— Au rez-de-chaussée.

Goodwin's LIMITED

Carpettes et Tapis remis à neuf

Faites laver vos tapis et carpes et rendez-les absolument hygiéniques avec toutes leurs couleurs premières. Notre travail est tout à fait garanti. Téléphonez-nous, MAIN 4385, et nous irons prendre vos tapis et carpes et vous les retournerons dans quelques jours.

The Electric Carpet Washing Company

79, rue William — Téléphone Main 4385.

KERHULU & ODIAU

La véritable pâtisserie française, la véritable cuisine parisienne de chez

— LIMITEE —
172-184, RUE ST-DENIS
EST 2140
sont uniques à MONTREAL.

A MM. LES MUSICIENS

Vous trouverez le plus grand choix de

MUSIQUE EN FEUILLES

profane et religieuse chez

ED. ARCHAMBAULT, Engr.
512-est, rue Ste-Catherine
près St-Denis.

Accoudé aux rambarde de la passerelle, le commandant Solliès regardait s'estomper dans la distance le mont majestueux d'où Moïse était descendu, voilà des millénaires, portant au front des rayons de feu, dans ses mains les tables de l'ancienne Loi. Parfois le chef se penchait vers l'un des quatre porte-voix placés auprès de lui, et qui conduisaient ses ordres aux entrailles du croiseur ; parfois il demandait à l'officier de quart une indication, dont le vent du large emportait les syllabes brèves. Et le soleil de novembre, — d'un novembre oriental — faisait luire les galons cerclant le poignet qui tenait les jumelles.

Un enseigne apparut sur la dunette, le commandant s'étonna : — Dix heures... Je n'ai pas besoin de vous, Chaucier.

— Commandant, j'ai une faveur à solliciter.

— Je vous écoute.

— Pourrais-je envoyer un radiopersonnel ?

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 43, rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), 139-J, Bouchard, Gérant.

LA VIE MUSICALE

Paderevski.

A l'une des conférences auxquelles il assistait en sa qualité de premier ministre de la Pologne, Paderevski fut présenté à Clemenceau qui lui demanda: "Etes-vous parent du fameux pianiste?"

"C'est moi-même", répondit Paderevski.

"Vous avez déchu, monsieur!" répliqua Clemenceau.

Cet hommage de l'homme d'Etat à l'illustre artiste ne rappelle-t-il pas le geste de Napoléon Ier ramassant un pinceau que David avait laissé tomber?

C'est que Paderevski est autre chose et plus qu'un pianiste virtuose. Sa carrière politique ne fut pas l'effet d'une récompense que lui auraient accordée ses compatriotes pour son magnifique effort de secours pendant la guerre; elle fut la conséquence du génie d'organisation aussi inné chez lui que le génie musical. Aux heures troubles de sa résurrection dans la liberté, la Pologne ne pouvait s'organiser d'elle-même; elle devait fatalement tomber entre les mains d'intrigants sans scrupules et périr, ou dans les mains de patriotes dévoués qui lui redonneraient la vie. La Providence voulut qu'elle fût sauvée par ceux-ci et aussitôt à cet effet deux grands patriotes: Paderevski et Pilsudski.

Le premier s'imposa de lui-même par l'envergure de son esprit politique; le second par son talent militaire. Mais c'est au premier que revient la gloire d'avoir sorti son pays du chaos.

Ce n'est pas en flétrissant les passions politiques qu'il s'empara du pouvoir, car il n'hésita jamais à dire de dures vérités à ses collègues du gouvernement et à la diète. En voici un exemple.

Après les discussions qui eurent lieu à Versailles sur le statut de la Pologne, Paderevski revint à Varsovie pour trouver la diète presque entièrement hostile à ce qu'il avait fait. A la première séance qui suivit son retour, il trouva un auditoire fermé à son éloquence et, dans la ville, on parlait qu'il serait forcé de démissionner. Cela ne le démonta pas. Il parla pendant deux heures. Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées, qu'il mettait de côté ses notes et improvisait l'un des plus beaux discours qu'il ait entendus la diète.

Un quart d'heure plus tard, les députés étaient debout et l'accablaient. Pourtant il ne les avait pas flattés, car les témoins disent que jamais politiciens n'entendirent des vérités si dures.

C'est dans plusieurs langues que Paderevski put improviser un discours des plus grammairiens épluchés sans y trouver une faute.

Mais, hors de sa patrie et quand l'on aura depuis longtemps, là et ailleurs, oublié son rôle politique, comme on oublie généralement presque tous ceux qui l'exercent, — Paderevski laissera à l'univers le souvenir d'un artiste éblouissant.

Ce n'est pas en son seul rôle d'exécutant qu'il faut le juger pour en trouver la raison. Sans doute, pour le gros public, le virtuose est-il ce qu'on juge d'abord chez lui. Il ne saurait en effet en être autrement, mais ce n'est là que l'extériorisation de ses facultés et d'un cerveau parfaitement organisé. Pour être un virtuose à la façon de Paderevski, il faut autre chose que du mécanisme et de la perfection dans l'interprétation. L'artiste, plus que tout autre, doit comprendre, comparer, juger et ne rien laisser de sa pensée qui ne soit d'abord mûrie dans son cerveau. Et ici ne s'arrête pas le travail latent qu'il doit faire; sans cela, il ne se distinguerait en rien de ceux pour qui l'acrobatie digitale est le but à atteindre. Il lui faut de plus une sensibilité exquise, un tempérament fougueux et cependant contrôlé, un pouvoir de divination presque prophétique. Or tout ceci: facultés raisonnables et facultés émotives, ne se développe que par une éducation qui s'étend bien au-delà des bornes de la forme particulière d'art que pratique l'artiste.

Paderevski n'est artiste dans toutes les acceptions de ce mot, au sens le plus large qu'on puisse en concevoir la signification, que parce que son esprit a fréquenté les genres de toute espèce qui ont illustré l'humanité. Par exemple, parlant plusieurs langues, il est au courant de l'expression qu'ont donnée plusieurs peuples à leur pensée. L'antiquité comme les temps modernes ont fourni un aliment solide à son intelligence, comme l'ont aussi fait les sciences et les arts étrangers au sien.

C'est ce qui explique l'empresse que subissent inconsciemment tous ses auditeurs qui croient, de bonne foi, n'être empoignés que par son jeu et son interprétation. S'il n'y avait que cela, pourtant, ce pianiste ressemblerait à tous les pianistes qui sont, extérieurement, aussi parfaits que lui et l'on ne verrait pas les foules enthousiasmées comme elles le sont par lui.

Paderevski est un dementi vivant à tous ceux pour qui l'artiste n'est qu'un amuseur à qui ils croient faire grand honneur en allant l'entendre et l'applaudir. Il est plus grand qu'eux, malgré leurs millions et leur position sociale. Ignace-Jean Paderevski est né en décembre 1860 en Podolie. Il reçut ses premières leçons de sa mère, puis entra au conservatoire de Varsovie où il étudia le piano avec J. Notka et la composition avec Roguski. Plus tard il travailla à Berlin avec Klé et Urban. C'est sous la direction de Leschetzky et d'Annet de Essipoff, les célèbres professeurs de Vienne, qu'il se prépara à sa carrière de virtuose.

Dès lors, il se livra à cette stupéfiante randonnée à travers le monde qui n'a d'égale que celle de Rubinstein. C'est vers 1892, qu'il joua pour la première fois à Montréal, dans l'ancienne salle Windsor. Ceux qui assistaient à ce concert se rappellent la vague d'enthousiasme qui déferla sur l'auditoire; tout le monde était debout et criait son admiration.

Plusieurs années après, Paderevski joua dans l'Arena de Westmount devant plusieurs milliers de

personnes. C'était, je crois, le début de M. Louis-H. Bourdon comme impresario et ce début fut un coup de maître pour ce jeune homme qui semblait encore un enfant.

Pour le concert de Paderevski, M. Bourdon a été obligé de prendre le théâtre Loew's et comme cette salle n'est jamais disponible le jour, il lui a bien fallu mettre le concert à 11 heures du soir, ainsi qu'il a été fait des concerts de l'Orchestre du Conservatoire et de l'Orchestre Toscanini. On peut déplorer cette heure tardive, mais pas plus que pour les deux orchestres, on ne peut se dispenser de sacrifier une partie de sa nuit. C'est peut-être la dernière fois que nous aurons la joie d'entendre ce merveilleux artiste et pour ceux pour qui il ne serait d'ailleurs qu'un nom célèbre, sans qu'ils aient jamais connu sa personnalité, ce serait un regret éternel que de ne pas l'avoir entendu.

Mais rien ne démontre mieux le besoin que nous avons, le besoin impératif, d'une grande salle de concert, construite selon les exigences de l'acoustique. Qu'on considère par exemple la salle Carnegie à New-York. Malgré ses dimensions, on y entend parfaitement où qu'on soit.

Il y a une couple d'années, il se fit, à Montréal, un mouvement pour ériger un monument à nos soldats morts pendant la guerre, et ce mouvement, dans l'esprit de la plupart des gens, devait prendre la forme d'une grande et belle salle de concert qui aurait en même temps servi pour toutes sortes de réunions. Pareille salle aurait certes rarement chômé. Voyez par exemple combien de grands concerts de toute espèce: orchestres, sociétés chorales, grands virtuoses de la force ou de l'instrument s'en serviraient. Il va sans dire que plus la salle est grande, plus les prix d'admission peuvent être bas. Les personnes pour qui c'est une charge considérable de payer les prix courants n'auraient plus l'excuse de la cherté des places et nous en connaissions tous un très grand nombre qui sont dans ce cas.

Les dimensions ou plutôt la contenance d'une salle n'a rien à faire avec son acoustique. Le son est comme la bille lancée sur une table de billard; s'il rencontre une surface sur laquelle il peut se réfléchir, il revient avec la même force. Une salle tout en longueur, si elle dépasse une certaine étendue, ne répond pas à ce principe de physique. Mais on n'a qu'à la construire en hauteur et l'on obtient un mur de réflexion placé au bon endroit, tout en gardant la *seating capacity* au moyen des galeries qui peuvent être au nombre de trois, quatre ou même cinq. C'est affaire aux architectes à appliquer les principes de la résonance.

Le Delphic Study Club organise pour la semaine du 12 mars prochain une Semaine Musicale, à laquelle il invite à prendre part toutes les organisations musicales de la ville. Le programme comprendrait de la musique religieuse dans les églises et temples, des concerts d'après-midi et le soir.

Ce mouvement vaut certainement la peine qu'on s'en occupe sérieusement. Le travail est une loi morale, mais il commande qu'on le fasse suivre du repos. Or ce repos ne peut, à aucun point de vue, consister dans un Nirvana stérile où dans des amusements vides. Il n'a de valeur pour l'âme et le corps que s'il unit l'utile à l'agréable, autrement dit que s'il met à contribution l'intelligence et le cœur. Nous ne savons pas nous amuser et nous avons, là-dessus, de grandes et utiles leçons à prendre de nos voisins les Américains en qui nous nous sommes à tort habitués à ne considérer que le côté matérialiste. Si nous devons différer d'opinion avec eux que ce soit sur la forme et non sur le fond. Pour la forme nous pouvons nous suffire à nous-mêmes et tant mieux si nous nous rencontrons sur un terrain commun, comme en la circonstance de la Semaine Musicale, qui a pris origine chez nous. Voici une chose que nous pouvons imiter, sans pour cela être obligés de prendre tout le reste.

Aidons donc au Delphic Club et souhaitons que, puisque nous ne savons pas prendre la première initiative, comme c'est arrivé avec le chant populaire en plein air, ce soit du moins une société de notre langue qui, l'an prochain, se mette à la tête du mouvement. Les autres nous suivront dans la mesure où nous les aurons suivis.

Fréd. PELLETIER.

MUSICA

Ces notes sont fournies par les impresari. Nous leur en laissons toute la responsabilité.

PROCHAINS GRANDS CONCERTS

Deux concerts de la plus haute importance sont annoncés par M. Gauvin pour le commencement de la nouvelle année. Le premier sera un récital par l'illustre baryton Titta Ruffo, que l'on reconnaît partout comme le plus grand baryton du jour. Ruffo a déjà chanté une fois à Montréal et il a fait fureur. Ce sera une belle fête pour les amateurs de chant.

Le second sera un concert de musique de chambre par l'incomparable quatuor Flonzaley. La visite annuelle de ce quatuor est considérée par les fervents de l'art musical comme la soirée par excellence de l'année. La popularité de ce merveilleux ensemble grandit chaque année et c'est maintenant devant des salles comblées que MM. Betti, Pochon, Bailly et d'Archaubault se font entendre.

Nous annoncerons les dates exactes de ces deux beaux événements artistiques dans quelques jours.

LA TROUPE D'OPERETTE DE PARIS

On est à recruter dans les principaux théâtres de Paris, à la Gaité-Lyrique, à l'Opéra-Comique, et au Trianon, les artistes de la troupe d'opérette qui doit bientôt faire une tournée d'Amérique sous la même direction que la tournée des vedettes de la Comédie-Française. Ce sera une autre tournée extrêmement intéressante et brillante car M. Gauvin n'amènera que des artistes de tout premier ordre à la tête desquels nous verrons l'éminent chef d'orchestre M. Maurice Jacquet.

LE CANADA MUSICAL

Pour se tenir au courant du mouvement musical à l'étranger, il faut de toute nécessité connaître le répertoire des orchestres symphoniques. C'est en lisant le *Canada Musical* que l'on peut voir ce que jouent, par exemple, les orchestres du Conservatoire de Paris, des concerts Lamoureux, Colonne, Pasdeloup. Autres dernières nouvelles musicales. Le *Canada Musical* est en vente partout.

POUR LES SINISTRES DE TERREBONNE

Dimanche soir, le 17 courant, l'Union Belge de Montréal donnera un grand concert et bal, dans sa salle nouvellement restaurée. Au programme musical nous entendront mesdames Comeau et Gagneau, MM. Jean Closset, Emile Closset, R. Aubertin, M. le prof. J.-J. Goulet, le violoniste et chef d'orchestre bien connu. Les profits de cette fête seront envoyés aux sinistres de Terrebonne, le public pourra entendre un concert superbe et prendre part au bal, tout en faisant la charité aux malheureux.

LES COURS DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE

Les cours du Conservatoire national de musique seront suspendus durant les vacances de Noël et du Jour de l'An, pour recommencer le 8 janvier 1923. Ces cours auront lieu chaque semaine à 10,30 a.m.

Le personnel du Conservatoire se compose actuellement des professeurs suivants: MM. Ernest Langlois, organiste à l'église du Saint-Enfant-Jésus; Benoît-F. Poirier, organiste à l'église Notre-Dame; Antonio Letourneau, organiste à l'église Saint-Louis-de-France; J.-Elie Savaria, organiste chez les Pères du Saint-Sacrement; Orpha-F. DeVeaux, organiste à l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus; Arthur Lapierre, maître de chapelle à l'église Notre-Dame.

Le Conservatoire commencera aussi, avec la nouvelle année, des cours de piano, de violon, d'orgue, etc.

Le Conservatoire possède de plus, par affiliation, un orchestre de 45 musiciens, sous la direction de M. E. Chartier, et une société chorale.

KERHULU & ODIAU

— LIMITEE —
No 184, RUE ST-DENIS
Spécialités pour banquets, noces, dîners, réceptions, etc.
EST 2140

ACCORDAGE

Les accordeurs de pianos les plus expérimentés se trouvent chez

ED. ARCHAMBAULT, Engr.,

312-est, rue Ste-Catherine,
près St-Denis



DISQUES PATHE

Importation française

CHOIX UNIQUE AU CANADA — OPERAS COMPLETS, ETC

DISQUES DE DANSE ET AIGUILLES 65 SOUS

LE PHONOGRAPHE PATHE, ENRG

N.E. BRAIS, 10, boul. St-Laurent,

près St-Jacques



Etrennes pour les Musiciens

Receives de Chant, de Piano, Orgue, Violon, Cello, Clarinette et autres instruments.

Partitions et Libretti d'Opéras et Oratorios.

Abonnements aux Revues Musicales Françaises à 10 cents le franc. Courrier Musical — Ménestrel — Monde Musical — Musique de Chambre — Petite Maîtrise — le Violoncelle.

642 St-Denis **RAOUL VENNAT** Tél.: Est 3065

452 Ste-Catherine est (Bouvier, Ltée) Tél.: Est 1752

de 185 voix, sous la direction de M. A.-J. Brassard.

Les examens semi-annuels du Conservatoire auront lieu les 29, 30 et 31 janvier 1923, précédés des examens théoriques qui se feront le 17 janvier. Les demandes pour ces examens devront se faire avant le 10 janvier.

"LA REVUE DU DROIT"

UN NUMERO REMPLI DE CHOSES VARIEES ET D'ACTUALITE

Le numéro de décembre de la *Revue du Droit*, paru au commencement du mois, s'ouvre par un bref salut au très regretté juge en chef de la Cour du banc du roi, M. Gustave Lamothé, décédé à Montréal le 24 novembre. Dans un des prochains numéros, M. le juge C.-E. Dorion, de la Cour du banc du roi, rendra à la mémoire de l'éminent juriste qui vient de descendre dans la tombe, l'hommage qui convient.

La *Revue du Droit* commence la publication d'une étude très importante de M. le juge Adolphe Rivard, de la Cour du banc du roi, sur la technique législative. M. le juge Rivard étudie les qualités requises du législateur digne de ce nom

et les lacunes de notre système de législation en ce qui concerne la promulgation et la publication des lois. Rien, dans ces quatorze pages solides, qui ne soit appuyé d'un texte et d'une référence appropriés. L'auteur déploie dans cette étude les ressources d'une langue impeccable. Dans le numéro de janvier, l'auteur consacrera à la *common law* des pages et des observations pénétrantes. M. J. Marchal Nantel, dans ce numéro, étudie une question de droit qui se présente souvent: une femme séparée de corps qui pour suit son mari pour obtenir une pension alimentaire a-t-elle droit à une pension provisoire durant l'instance?

Sous la rubrique: *Notes et Opinions*, on trouvera élucidées deux questions intéressantes spécialement les gens d'affaires: Comment doit être traité un chèque payable à terme? En cas de distribution à titre de boni par une compagnie à fonds social d'une partie de son fonds de réserve, à qui cette distribution doit-elle profiter, dans le cas d'actions possédées en nue propriété par une personne et en usufruit par une autre?

Dans sa *Gazette de Thémis*, M. Léo Pelland dit ce qu'il pense, au point de vue de nos lois civiles et de la sainte doctrine juridique, du projet de tribunaux de commerce

mis de l'avant. Depuis quelques mois, de ce bureau national d'éducation dont il a été question dernièrement à Toronto, entre les autorités éducatives des diverses provinces, et de l'établissement projeté de tribunaux de divorce dans les provinces d'Ontario et de Québec. Le secrétaire fait part également aux lecteurs de la *Revue* de deux suggestions importantes faites au dernier congrès des médecins de langue française, concernant la nomination de médecins experts auprès des tribunaux, et il résume à grands traits la jurisprudence récente, à commencer par le jugement de M. le juge Alphonse Bernier, de la Cour du banc du roi, dans l'affaire Roberts.

En janvier, le *Revue du Droit*,

commencera à publier le cours de droit civil de feu le juge Jetté, selon la promesse qu'elle en a faite.

On s'abonne à la *Revue du Droit*, chez le secrétaire-adjoint, M. J. Marchal Nantel, bibliothécaire du barreau de Montréal, au palais de justice.

(Communiqué.)

Hôtel Place Viger

DINER - - - SAUTERIE

SPECIAL DE NOEL

LUNDI LE 25 DECEMBRE

Deux dollars

Université de Montréal.

Les Cours du Conservatoire National de Musique

seront suspendus durant les vacances de Noël et du Jour de l'An, pour recommencer le 8 janvier 1923. Ces cours auront lieu chaque semaine à 10,30 a.m. comme suit:—

Lundi—Théorie de la musique; Mardi—Harmonie, première année; Mercredi—Pose de la voix; Jeudi—Harmonie, deuxième année; Vendredi—Solfège; Samedi—Harmonie, troisième année.

Le personnel du Conservatoire se compose actuellement des professeurs suivants: MM. Ernest Langlois, organiste à l'église du Saint-Enfant-Jésus; Benoît-F. Poirier, organiste à l'église Notre-Dame; Antonio Letourneau, organiste à l'église Saint-Louis-de-France; J.-Elie Savaria, organiste chez les Pères du Saint-Sacrement; Orpha-F. DeVeaux, organiste à l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus; Arthur Lapierre, maître de chapelle à l'église Saint-Jacques; Guillaume Dupuis, maître de chapelle à l'église Notre-Dame.

Le Conservatoire commencera aussi, avec la nouvelle année, des cours de piano, de violon, d'orgue, etc., donnés par les professeurs du Conservatoire pour faciliter l'éducation des élèves de talent et surtout des élèves qui n'ont pas les ressources nécessaires pour s'instruire.

Tous les cours du Conservatoire sont GRATUITS et les seules conditions à remplir sont un examen et une inscription de \$5.00 pour l'année.

Le Conservatoire possède de plus, par affiliation, un orchestre de 45 musiciens, sous la direction de M. E. Chartier, et une société chorale de 185 voix, sous la direction de M. A.-J. Brassard. Les applications pour ces cours ou pour faire partie de l'orchestre ou de la société chorale devront se faire au bureau du secrétaire, 312-est, rue Sainte-Catherine, et les applicants seront admises après examen fait par le directeur de chaque cours ou de chaque organisation affiliée.

Les examens semi-annuels du Conservatoire auront lieu les 29, 30 et 31 janvier 1923, précédés des examens théoriques qui se feront le 17 janvier. Les applications pour ces examens devront se faire avant le 10 janvier.

Adresser toute application et toute correspondance à

O.-F. DEVEAUX, secrétaire,

312-est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

POURQUOI ??

PASSER LE TEMPS DES FETES AVEC DES MAUVAISES DENTS?

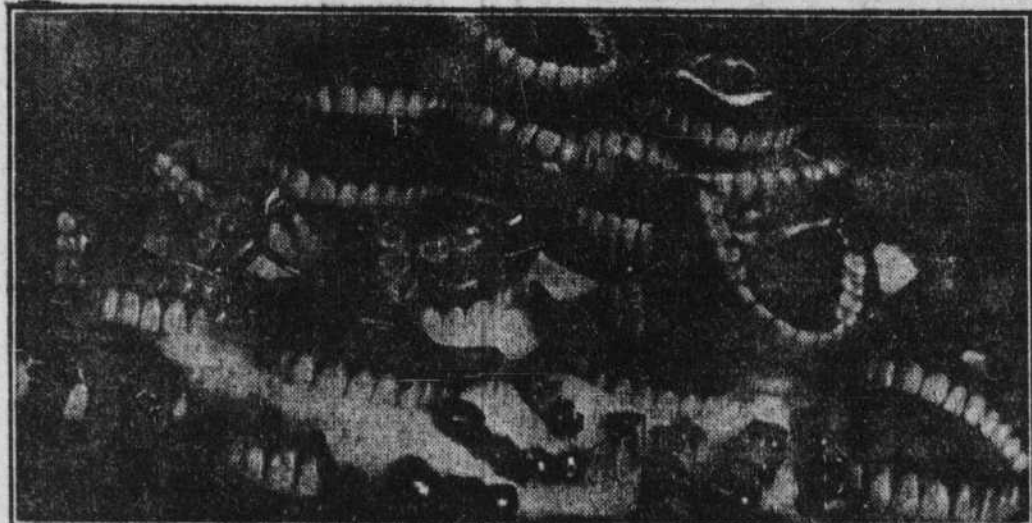
Suivez la foule des gens satisfaits

Et Venez à nos Bureaux vous Choisir des ETRENNES PRATIQUES, UTILES

Il y en a pour toutes les Bouches

Il y en a pour toutes les Bourses

Il y en a pour tous les Goûts



Nécessaires Indispensables

Tous nos travaux sont exécutés dans nos propres laboratoires qui sont les plus perfectionnés au Canada

TOUS NOS DENTISTES EXPERTS sont à votre disposition. VENEZ LES CONSULTER, il ne vous en coûtera pas un SOU.

Pourquoi payer plus cher ailleurs, quand vous avez chez nous la MEILLEURE QUALITE ET A MOITIE PRIX. Un médecin est attaché à nos bureaux.

Tous nos travaux sont garantis PAR ECRIT, et aucun client ne quitte nos bureaux sans avoir SATISFACTION ABSOLUE.

Notre Spécialité:

Pont en or 22k garanti UN DENTIER GARANTI

HAUT OU BAS

\$5 chacun

PONT EN OR, \$5.00 PAR DENT

Nous battons tous les records comme prix raisonnables et qualité supérieure.

Extraction et traitement des dents absolument

SANS DOULEUR à l'aide de notre fameuse KILCAINE.

Venez le matin et votre travail sera terminé le même soir.

INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN, Inc.

Heures de Bureau:

9 hrs a.m. à 9 hrs p.m.

Dimanche: 2 à 4 hrs p.m.

Fondé en 1898.

24 années de succès.

En face de

162 St-Denis, Montréal

l'Université Laval

NOTRE PAGE LITTÉRAIRE

Le lion s'en allant en guerre

Le lion dans sa tête avait une entreprise.
Il tint conseil de guerre, envoya ses prévôts.
Fit avertir les animaux:
Tous furent du dessein, chacun selon sa guise.
L'éléphant devait sur son dos
Porter l'attirail nécessaire
Et combattre à son ordinaire.
L'ours s'apprêta pour les assauts,
Le renard ménager de secrètes pratiques,
Et le singe amuser l'ennemi par ses tours.
"Renvoyez, dit quelqu'un, les ânes qui sont lourds,
Et les lièvres, sujets à des terreurs paniques."
— Point du tout, dit le roi, je les veux employer.
Notre troupe sans eux ne serait pas complète.
L'âne effraiera les gens, nous servant de trompette.
Et le lièvre pourra nous servir de courrier."

Le monarque prudent et sage
De ses moindres sujets sait tirer quelque usage
Et connaît les divers talents:
Il n'est rien d'inutile aux personnes de sens.

LA FONTAINE.

FECITE⁽¹⁾

par Léo-Paul Desrosiers

Jamais une vie ne fut plus pure
devant Dieu que celle de Fécite,
une humble servante de notre fa-
mille. Moi-même je ne l'ai connue
quorsqu'elle était vieille et cour-
bée, qu'elle pouvait à peine se lever et
circuler dans la maison. Mais je n'ai
qu'à y penser pour entendre encore
sa voix fêlée et claire chanter en
chevrotement pour me bercer ou m'en-
dormir. Le reste, je l'ai appris de
mon père et de ma mère qui au-
raient pu se mettre à genoux devant
elle et la prier comme une sainte.

Mon bisaïeul Louis l'avait eue le
premier à son service. Il vivait
alors sur une manière de vaste es-
planade, à l'entrée du lac Saint-
Pierre, au bord du Saint-Laurent.
Les branches du fleuve large enser-
raient d'un réseau de lamelles d'ar-
gent les bords, plates, lisses, d'un
bleu végétal humide et gras.
Les aulnes, l'herbe à l'âne, et
fine comme une baguette, les liards
énormes aux feuilles tremblantes,
les saules qui forment des boules
de feuillage gris pâle et finement
découpé, croissaient sur les riva-
ges, au milieu des herbes aquati-
ques et luxuriantes, dans un paysa-
ge lacustre.

Mon grand-père possédait en ar-
rière quatre à cinq cents arpents
d'une terre miraculeusement riche.
Les blés à hauteur d'homme s'écras-
saient sous leur poids, le mil et le
trèfle des vastes prairies étaient
d'un vert sombre et presque noir.
Le troupeau de vaches, dans un
gras pécage, se couchait dès le com-
mencement de l'après-midi, repu,
sous des chênes solides et surs.

Et c'est dans sa maison longue,
étroite, aux lucarnes hautes, bâtie
de pierres et de cailloux empâtés
de mortier, que Fécite arriva un
jour avec sa grande malle de bois
recouverte de cuir fauve, aux cré-
pines dorées. Orpheline baptisée on
ne savait où ni pourquoi de son
nom bizarre, elle était aussi fraîche
et propre qu'une jeune prune
translucide encore pendue parmi
les feuilles vertes, bien que sa fi-
gure fût grêlée des taches de la pe-
tite vérole. Ses jolis yeux bruns
étaient pleins de vivacité.

Elle n'était pas descendue de vo-
iture que les cinq enfants de la mai-
son, endiablés, se bousculant et
criant, grimpaient à ses jupes, lui
sautaient aux mains, la câlinaient,
tendaient des joues barbouillées et
des frimousses expressives et ten-
dres. Elle avait un don, un charme,
disait-on. Elle faisait des petits co-
quilles de sucre, calmait leurs agita-
tions des jours d'orage, les décidait
à l'accomplissement de leurs de-
voirs puérils.

Levée dès cinq heures, couchée
avec les derniers aboiements des
chiens, elle travaillait dans la mai-
son, dans les champs, elle mettait
la main à tout; et le soir, souvent,
lorsque le crépuscule des grandes
campagnes plates et sereines allon-
geait sur la terre des pans d'ombre
noire comme la nuit, et des fré-
netes d'or sur les blés, on voyait Fé-
cite s'acharner à une dernière ta-
che au milieu du repos universel.

Que pourrais-je dire de ses an-
nées de service? Elle ne demandait
rien pour ne pas déranger les au-
tres, mais obéissait tout le monde
au moindre mot et se réservait les
besoins les plus répugnants. Elle
était compatissante pour les misé-
res, même les fautes, et les mal-
heurs du prochain l'émouvaient au-
tant que les siens. Il n'existait pour
elle ni rancune, ni secrets; aucun
soupçon ne lui venait sur les gens
qu'elle acceptait toujours à leur fa-
cade, et jamais l'idée ne lui serait
venue de ces petites ruses, de ces
roueries, de tous les moyens subtils
de sonder, de pénétrer et de décou-
vrir les âmes qui ne se défient pas.

Dans la maison Fécite envelop-
pait tout le monde de sa tendresse
comme d'un chaud manteau. Elle
maintenait les liens de la famille
dispersée, invitant les fils et les
filles, donnant des nouvelles, pleu-
rant sur les lettres, aux arrivées et
aux départs. Que de fois elle atti-
rait mes oncles dans un coin pour
recommander l'observance des pra-
tiques religieuses ou suggérer des
attentions délicates pour leurs pa-
rents. Elle donnait gravement aux
jeunes mères des conseils de pa-
tience, ravie d'entendre leurs lon-
gues et secrètes confidences sur les
tracas et les soucis domestiques.

Elle était peu à peu devenue l'a-

me de la maison, une espèce d'ange
qui amollissait les cœurs afin d'y
faire germer l'affection, l'amour, la
douceur. Elle développait notre sen-
sibilité, lui créait des besoins, ren-
dait notre vie intense en faisant de
nous des hommes qui veulent sen-
tir autour d'eux le parfum des ami-
tiés terrestres, pratiquer le com-
merce de l'intimité et de l'attachement. Et c'est pourquoi nous avons
tous en nous comme un gouffre de
pardon, de pitié et d'attendrisse-
ment. On ne peut éternellement
penser. Nos larmes sont plus prêtes
et les choses nous touchent plus
profondément.

J'ai réfléchi souvent sur cette in-
fluence qu'elle eut sur nous. Fécite
n'avait qu'une vertu, mais elle l'a-
vait toute, elle en était la personni-
fication et c'était la bonté. Et la
bonté, quand on y pense, ce n'est
pas une vertu, c'est un composé, un
résidu des essences les plus fines,
de tout ce qu'il y a de meilleur dans
l'homme. Il y a en elle de la dou-
ceur, de la patience, de la simplici-
té, du dévouement, de la charité et
de l'altruisme, il y a de la générosi-
té, de l'indulgence, de l'innocence,
de la candeur, l'oubli de soi et une
sensibilité très facile. On y trouve,
et comme mêlées et fondues ensem-
ble pour former une riche œuvre,
toutes les bonnes qualités humaines.
Et Fécite était bonne comme la ter-
re de Dieu dans ces campagnes neu-
ves qui poussaient à profusion et
prodigialement les récoltes, des ri-
chesses inépuisables et profondes,
les gaspillaient en forêts, en fleuves
et en lacs, en une végétation puis-
sante et vivace.

Fécite ne se maria jamais. Elle eut
une ou deux fois des amoureux,
mais sa perfection morale mettait
autour d'elle un halo et comme un
cerce défendu aux passions trop
chaudement, trop intenses ou trop
humaines. Sa large sympathie excluait
une préférence trop particulière.
D'ailleurs elle l'épandait déjà abon-
damment sur toute notre famille,
vaste clan aux ramifications étendues
qui couvraient la province.

Des malheurs ensuite l'attachèrent
plus fortement. Mon bisaïeul
Louis, important et riche dans la
paroisse, devint le "cabaleur"
d'un des partis, au cours d'une élec-
tion fédérale. Son cheval attelé à un
cabriolet croûté détaillait du matin au
soir sur toutes les routes du comté.
C'était alors un fort bel homme de
quarante ans, au visage gras et
blanc encadré de cheveux, d'une
barbe et d'une moustache crépées
et noires. Il plaisait aux hommes
par sa grosse jovialité, aux femmes
par sa galanterie inoffensive de
joli garçon, aux enfants par sa fami-
liarité avenante.

Puis aussitôt tombées les claires
nuits fraîches d'automne, les réu-
nions animées et bruyantes com-
mencèrent dans le salon. Au milieu
du choc des verres, des conversa-
tions à tue-tête, des discours pom-
peux et simplistes et des rires son-
nors et gras, on entendait la voix de
basse du maître de la maison ton-
nant ses "Sata-Michette" et ses
"Sata-Michon", les deux jurons
dont il appuyait ses phrases comme
de deux béquilles. Le rhum, la bière
y passaient par tonneaux et l'on
s'empiétait de ce bon pain de bou-
langère trempé dans la mélasse qui
faisait les délices de nos ancêtres.
La fumée des pipes estompait la lu-
mière douce des lampes.

Vers une heure, deux heures du
matin, les hôtes partaient, titubants,
colériques, abominablement gris, en
se lançant des injures ou des quolibets.
Plus d'un se trouvait incapable
de remettre son cheval dans les
brancards et même de se rendre à
sa voiture. Lorsqu'il avait facilité et
surveillait tous les départs, mon bi-
saïeul, qui avait bu comme dix hom-
mes, remontait à sa chambre d'un
pas automatique et roide, sans bron-
cher d'une semelle, l'attitude rigide
et la démarche posée.

Fécite, durant ces ripailles et ces
orgies, priait Dieu et tous ses saints,
prise d'une épouvante sacrée devant
les abominations qui se commet-
taient dans la maison. Elle accumu-
lait les jeûnes, les neuvaines, les
communions et les pénitences pour
éloigner la malediction divine. Et le
matin, lorsqu'elle balayait les restes
de tabac et les cendres de pipe, dans
la salle à l'atmosphère effluée par
la fumée, elle avait des colères sub-
tiles, des audaces terribles et sacrées,
des révoltes de dégoût qui la fai-
saient se lever en face de son maître
pour lui reprocher sa faute et les
péchés qu'il faisait commettre. Elle
trépinait, criait, suppliait, pleu-
rait; elle parlait de se mettre à ge-
noux pour implorer un changement,
elle tremblait de tous ses membres.

l'être tendu dans une demande pas-
sionnée, tandis que mon aïeul, go-
guenard, avec son rire sourd, dé-
tournait le coup:

— Sata-Michette, tu en gagnerais
des élections avec tes chemins de
croix! Comme si on avait fait autre-
ment le cabale depuis que le monde
est monde! Laisse aux hommes le
travail des hommes et tu seras tran-
quille.

La pauvre Fécite vivait mainte-
nant dans l'appréhension des châti-
ments du ciel. Elle vaticinait comme
une prophète antique, maudissait
les élections et la boisson. Elle ne
décolait plus de toute la journée
et éclatait quelquefois en sanglots,
tout à coup, vaquant à une besogne,
lavant la vaisselle, disant le chape-
let. Elle ne pouvait se résigner; elle
s'offrait en holocauste, elle aurait
accepté le renvoi, n'importe quelle
pénitence, n'importe quel sacrifice,
pour arriver à sa fin. Guêpe têtue
obstinée à sortir à travers une vitre,
elle revenait à la charge se heurter
et se heurter sans cesse contre le
refus, et maudire son impuissance.

Le malheur prévu par Fécite ar-
riva cependant. Le candidat oppo-
sé à celui de mon grand-père tint
une assemblée sous les ormes de
l'église, après la messe. La foule
divisée en deux camps s'ouvrit
vite, le début. Mon bisaïeul
Louis, avec cinq ou six de ses pairs
à carrière herculéenne, en veston
d'étoffe à manches de cuir, avait
pris possession des marches de la
tribune. L'orateur, un petit nota-
ire barbu, aux gestes agiles et à la
riposte prompte, attaquait avec
brio sous l'oeil de ces singuliers
gardes du corps. Il parlait trop
bien. A un moment donné mon
ancêtre bondit sur les tréteaux avec
sa troupe. On le vit aussitôt balan-
cer au-dessus de sa tête le corps
gigotant du petit notaire et le lan-
cer parmi l'auditoire. Le curé ac-
cours en toute hâte réussit à ar-
rêter les rixes et ce moulinet for-
midable des poings déchaînés dans
l'assistance par l'assaut de la plate-
forme.

Un jour vint où il fallut solder
cette victoire. Poursuivi pour frac-
turer d'un bras mon bisaïeul Louis
fut condamné à payer quatre mille
dollars d'indemnité. Peu riche en
numéraire, il dut vendre sa gran-
de ferme fertile pour s'établir sur
une terre plus petite, au quart dé-
frichée, le long de la rivière Bayo-
ne.

Fécite et ma grand-mère pas-
sèrent maintenant leur temps à
pleurer. Un mot, un regard, un
souffle, et les larmes jaillissaient
de leurs yeux, coulaient le long des
joues. Dans la maison vide, lors-
que les derniers meubles eurent
été chargés, elles s'affaissaient, sen-
tant se briser une infinité de liens
imperceptibles d'amour et d'ami-
tié, des attaches à la vie, leurs ra-
cines dans le sol. Un désespoir
secret habita longtemps leur âme,
car on les vit regarder souvent le
soir, ce horizon de tristesse, s'élevait
la vieille demeure. Et de souf-
frir également pour la même chose,
Fécite et ma grand-mère con-
tractèrent une amitié muette et
indestructible qui éleva la servan-
te au niveau de la maîtresse.

Après cette déchirance matérielle
les malheurs se multiplièrent dans
la famille. Payant en un seul jour
les excès de toute une vie, mon bi-
saïeul Louis fut atteint d'une pa-
ralysie des jambes; il ne marcha
plus qu'avec des béquilles. La force
de ses bras s'étant pourtant con-
servée intacte, et, habile à manier
les rames, il passait des journées à
la pêche, une gourde de rhum au
fond de sa chaloûpe. Charles, son
fils aîné, pour s'être ruiné à dé-
fricher, à cultiver, afin de nourrir
la famille nombreuse, se couchait
à quarante ans dans son lit de souf-
rance, pour y vivre longtemps,
pâle et timide vieillard perclus, au
sang anémié. Ma bisaïeul, les che-
veux tout blancs, tricotait des heu-
res entières près du poêle, douce
et calme comme une sainte, en robe
d'indienne. Fécite s'efforçait en-
tre ces impotents et ces malades,
entre les enfants tapageurs et ex-
cités, plus inquiète de chacun que
s'il eût été la chair de sa chair.
Petite et osseuse maintenant, ridée
et sèche, elle fournissait des jour-
nées de travail à assommer un che-
val.

Il lui vint plus tard une autre
épreuve. Louis, le premier enfant
de Charles, était devenu son pré-
féré; en vieillissant, elle s'était lais-
sée aller à cette tendresse plus par-
ticulière. Beau garçon de quinze ans,
bien décompli, il avait tout le phy-
sique de son grand-père avec l'âme
douce de sa grand-mère.

On entendit parler un jour de
l'invasion des Fénians. Le gouverne-
ment demandait des volontaires.
Héritier d'un sang audacieux et
batailleur, Louis s'enrôla tout de
suite, fier de l'uniforme rouge qui
lui servait bien.

Dès le moment du départ, Fécite
ne connut plus de repos. On la vit
coudre des gants noirs aux ri-
deaux de la maison, s'habiller de
deuil et pratiquer des austérités
qui l'émaciaient. Une intense in-
quiétude maternelle la consumait,
étrégnait son âme puérile et crain-

tive. Torturée par l'angoisse et la
lente souffrance, elle déperissait,
ses yeux se cernaient.

Mais le régiment de mon père,
après des marches forcées jusqu'à
Laprairie, s'immobilisait, était
bientôt débandé. Fécite fut la
première à apercevoir au retour le
beau soldat, à courir au devant de
lui, à l'embrasser, suffoquée d'une
joie qui faisait bondir son pauvre
vieux cœur.

Louis se maria bientôt à son
tour et la quatrième génération
commença à croître dans la mai-
son. Fécite ne se rassasiait jamais
de contempler les jeunes sourires,
les chairs fraîches et potelées des
bébés, l'épanouissement progressif
de la vie. Son affection grandis-
sait avec l'augmentation de la fa-
mille, elle enveloppait chacun des
liens subtils et forts de son amour.
Comme autrefois, la vieille servan-
te soignait les fièvres, les rougeu-
res, les scarlatines et les croupes,
toutes ces maladies enfantines qui
éclataient subitement, en épidémie,
parmi ce petit monde grouillant et
capricieux. C'est alors qu'elle se
battait farouchement et sauvage-
ment avec la mort, passant d'inter-
minables nuits blanches à entendre
gémir, à prier, à calmer, à offrir
les médecines contre lesquelles se
révoltaient le goût des chers petits.
Toute accablée et toute défaillante
au-dessus d'elle-même, elle menait
cependant le combat, comme un
général, pleine d'héroïsme et de
calme, arrachant jusqu'entre les
griffes de la tueur ces corps déjà
froids et pantelants saisis des
spasmes de l'agonie.

Et il aurait fallu un bureau de
statistiques pour enregistrer toutes
les victoires qu'elle remportait.
Songez-y donc! Une trentaine d'en-
fants au moins soignés et choyés
par elle!

C'est un peu plus tard que je l'ai
connue. Elle n'était plus guère uti-
le dans la maison. Ma mère et mes
tantes suffisaient aux tâches du
ménage. Et le soir, lorsque la fa-
mille était réunie autour du poêle,
mon bisaïeul Louis encore vert et
gai malgré ses quatre-vingt-dix ans
et ses infirmités, la taquinaient avec
un air de pince-sans-rire:

— Sata-Michette, disant-il, tu ne
fais plus rien, Fécite! Penses-tu
que l'on puisse te nourrir si tu ne
gagnes pas ton pain? Tu serais
mieux de partir sans qu'on te le
commande, au lieu de compter sur
notre bon cœur.

Fécite regardait alors ma grand-
mère et elles souriaient, d'un air
entendu, en joignant les mains.
Pauvre grand-mère, elle s'éteignit
bientôt en langueur, résignée et
heureuse. Mon bisaïeul la suivit de
près, laissant dans la paroisse des
souvenirs légendaires de son ca-
ractère terrible et brouillon. Puis
mon grand-père Charles acheva de
mourir. Ces trois deuils s'échelonnè-
rent dans les jours d'une année.
Dépassée maintenant par le décès
de ses vieux maîtres, à demi-folle
de regrets et de tristesse, hébété
par ces douleurs renouvelées, Fé-
cite tomba un soir, pour ne plus se
relever, en disant les prières com-
munes.

On la conduisit au cimetière par
un matin de janvier éclatant. Je
revols le chariot noir s'en allant,
là-bas, dans l'infinie pureté du pay-
sage. La nature avait sa parure
virginale et immaculée. La pluie
congelée sur les arbres en avait
fait des lustres de cristal, partout
scintillants et brillant sur la plai-
ne, au bout des troncs noirs. Le pa-
le soleil hivernal allumait des ru-
tillements sur la neige dans cette
atmosphère translucide. On aurait
dit enfin une chambre mortuaire
immense dressée par Dieu pour
une vierge. Et s'épandant en ar-
rière du convoi, cinquante, cent,
deux cents, trois cents voitures,
toute la paroisse accourue aux fu-
nerailles comme à un pèlerinage.

Léo-Paul DESROSIERES.

VOYAGES D'HIVER

Ecrivez-nous pour vous ren-
seigner sur les hôtels et les
moyens de se rendre

En FLORIDE, aux BERMU-
DES, aux ANTILLES, en CA-
LIFORNIE en AMERIQUE DU
SUD, à la Méditerranée, en
EGYPTE, au NIL et AUTOUR
DU MONDE.

THOS COOK & FILS

526, rue Sainte-Catherine Ouest,
MONTREAL

LES PHONOGRAPHES

CASAVANT

COLUMBIA

se trouvent chez

ED. ARCHAMBAULT, Eng.,

312-st. rue Ste-Catherine,

près St-Denis

Le magasin par excellence

BELLES ETRENNES

Livres, éditions de luxe, beaux arts.

Ouvrages illustrés pour la jeunesse.

Livres et articles religieux.

Articles de fantaisie, parfums.

Jeux de société, jouets, peintures.

Garnitures de bureau, enciers, etc. (en cuivre
doré).

Plumes-fontaines, crayons or, argent.

Boîtes de papier à lettre, de cartes.

Carnets et autres articles en cuir.

Articles pour décorer, drapeaux.

Cartes de fêtes, calendriers français.

GRANGER FRÈRES

Libraires, Papetiers, Importateurs

43 Notre-Dame-Ouest, Montréal



UN JOLI CADEAU

UNE DE NOS PETITES BANQUES A DOMICILE.

La pratique de L'ECONOMIE
fera grandir chez votre enfant cette force
de volonté qui, dans l'effort, rend l'homme
courageux comme le lion et, dans la résistance,
inébranlable comme le rocher.

LA BANQUE D'EPARGNE

de la Cité et du District de Montréal.

Bureau Principal et seize
Succursales à Montréal.

A. P. LESPERANCE,
Gérant Général.

OLD CHUM LE TABAC À FUMER

dont la vente surpasse celle
de toute autre marque en Canada

"SA QUALITÉ SUPÉRIEURE
EN EST LA RAISON"

Paquets de 15¢ & 25¢ Aussi en boîtes
métalliques d'une 1/2 lb.



Excellent service de train

fourni dans toutes les directions

Montréal-Toronto
Hamilton-Buffalo
Detroit-Chicago

De la gare Bonaventure

Quitte Montréal 10.00 a.m.

" " 11.00 p.m.

Tous les billets Montréal-Toronto et au delà permettent de

choisir entre la route du Grand

Tronc et celle du Chemin de

fer National du Canada, via

Ottawa.

Montréal-Ottawa

De la gare Bonaventure

Quitte Montréal 9.15 a.m.

" " 4.00 p.m.

" " 7.05 p.m.

" " 9.00 p.m.

De terminus du tunnel du Che-

min de fer National du Canada

Quitte Montréal 11.50 a.m.

" " 11.15 p.m.

Tous les billets permettent de

choisir entre la route du Grand

Tronc et celle du Chemin de

fer National du Canada.

Montréal-Sherbrooke

De la gare Bonaventure

Quitte Montréal 9.30 a.m.

" " 4.16 p.m.

" " 8.30 p.m.

Wagons-salons et buffets aux

principaux trains de jour. Wa-

gons-observatoire - bibliothèque

et lits, wagons-clubs à compa-

rtiments, bouillottes et lits aux

principaux trains de nuit.

Explication des signes: — Tous les jours; + Tous les jours, sauf le dimanche.

Pour renseignements, billets et réserve de places, s'adresser au bureau des billets de la
ville, 230, rue St-Jacques, Main 3520; à la gare Bonaventure, Main 3650, au terminus du tunnel,
Up 7873.

GUIDE D'INFORMATION COMMERCIALE

Consulter cette page, c'est trouver en un clin d'oeil
ce que l'on cherche à Montréal

Actions privilégiées 8%
Avec, en plus, participation aux bénéfices. Remboursement 5 ans ou plus.
E. Gobel, Limitée,
15, Saint-Laurent—Main 6855

Administration générale
La Société Nat. de Fiducie,
286, rue St-Laurent—Pl. 3680

Administration de succession
La Société d'Administration
Générale,
35, St-Jacques—Main 2557

Ameublements
Pas de réclamation sensationnels
toujours les prix les plus bas.
J. N. Archambault,
949 St-Denis—St-Louis 583

Ameublements—Tapis
Paul-A. Pinard,
974, St-Denis—St-Louis 1150.

Ameublements
Moïse Laurin,
815-E, Mt-Royal—St-L. 8757.

Anneaux de Mariage
Bijoux—diamants—réparations générales
J.-A. Emond,
245-E, Ste-Catherine—E. 4138

Anneaux de Piston
"Excellence"
Lamontagne Limitée,
338, N-Dame O.—Main 8350

Architecte
Jos. A. Karch,
502-E, Ste-Catherine—E. 2215

Argenterie (optique)
T. A. GROTHE,
157, boul. St-Laurent—E. 1840

Articles de classe et bureau
Granger Frères, Ltée,
43-Ouest, rue Notre-Dame,
angle Place d'Armes.
Tél.: Main 9200

Articles de classe et bureau
Librairie Pepin, Ltée,
500-E, Ste-Catherine—E. 920

Articles pour hommes
Spécialité: habits pour hommes
G.-A. Ducharme & Cie,
1363, rue Wellington.
Victoria 1184-W.

Articles religieux
Granger Frères, Ltée,
43-Ouest, rue Notre-Dame,
angle Place d'Armes.
Tél.: Main 8200.

Articles de mercerie
Grandes grandes
S.-A. de Lorimier,
14-O, Notre-Dame—M. 1988

Assurance—Vie
"La Sauvegarde"
Compagnie de langue française fa-
isant toutes ses affaires en français
Bureau principal, Montréal.

Assurances générales
Comptoir Ville-Marie
(Bureau de confiance)
J.-A. Tanguay, gérant,
502-E, Ste-Catherine—Est 3409

Assurances—Incendie
Système mutuel
Cie d'Assurance Mutuelle de
Montréal contre le feu,
(J.-N. Cabana, gérant)
Ch. 56—224, St-Jacques
Main 8524

Assurances—Vie
Geo. Tanguay,
1093-Est, rue Sherbrooke.
Tél.: Est 5191J.

Auvents
Compagnie d'Auvents des mar-
chands, Ltée,
25, N-Dame Est—Main 3329

Autels et statues
en marbre ou en Rignolce
Cie Statuaire Daprato, Ltée,
Institut pontifical d'art chrétien
966, rue St-Denis—St-L. 5502.

Autels en marbre artificiel
La Cie des Beaux Arts du
Canada,
6, rue Bonsecours—

Bacons "Contant"
Bacons à "déjeuner" et "Wind-
sor" de Contant. En vente
chez votre épicerie et boucher.

Balais (toutes les sortes)
Gellinas & Fils, Enrg.,
Manufacturiers—Gros
358, rue Coloniale—Plateau 4576
Le soir: St-Louis 4330

Balais—Vergettes—Vadrouilles
La Cie Manufacturière du
Balai Kleen—Sweep
Bureau: 797, Notre-Dame-ouest.
Main 3015
Représentants demandés

Banque d'Epargne
La Banque d'Epargne de la Cité
et du District de Montréal
La grande banque des travailleurs
Bureau principal et ses succursales
176, rue St-Jacques—M. 5734.

Bijoux—montres
T.-A. GROTHE,
157, boul. St-Laurent—E. 1849

Biscuits
Les Biscuits "Village" et "Vin"
En vente chez les épiciers
David & Frère, fabricants,
Montréal—Tél.: Est 601

Bois de construction
et moulures
Langevin & Forest,
411, rue St-Dominique.
Tél.: Est 793—Succ. Plateau 2860.

Bons et obligations
Crédit Canadien, Inc.
99, St-Jacques—Main 2926-2927

Boulangerie
Pains "Parisien" et "Victoria"
de J.-A. Brosseau, Ltée, en ven-
te chez votre épicerie, par nos
livreurs ou appelez St-Louis 678
63, rue Boyer.

Broderie—Patrons
E. Gory,
386-E, Ste-Catherine—E. 1465

Broderie—Patrons
Coton à broder M. F. A.
Raoul Vennat,
642, rue St-Denis—Est 3065

Cache-poussière
The Montreal Trade Supply Co.,
30-32, Carré Chaboillez,
Main 1683-7816

Cadeaux de nocces et fêtes
Armand Desrosiers, Ltée,
478, St-Denis, près Sherbrooke
Tél.: Est 4090

Cadres et miroirs
La Cie Wisintainer & Fils, Inc.,
58, boul. St-Laurent—Pl. 2610

Cafés—Epices—Thés
Augustin Comte & Cie,
Limitée
Angle St-Paul et St-Laurent
Main 7568

Capotes d'autos
(Toits)—housses et rideaux
N. Blain, Limitée,
68, rue Casgrain—St-L. 1464.

Carpettes (sur commande)
Maison Filiatrait,
429, boul. St-Laurent—E. 635

Carrosserie d'autos et voitures
Fabrication et réparation
N. Blain, Limitée,
68, rue Casgrain—St-L. 1464.

Chapeaux (Bon Marché)
P. Polier,
235, boul. St-Laurent—E. 370

Chapeaux remodelés
Ed. Michaud,
11, Bleury—Plateau 3048

Chapeaux (tous genres)
M. Drouin,
232, boul. St-Laurent—P. 1561

Chapelets (gros)
Paul Lemaitre, Ltée,
Manufacturiers
12, rue Jeannotte
Entre Sainte-Catherine et Demontigny
Pavé et Plessis
Tél.: Est 1000

Chaussures (de "Luxe")
Th. Dussault, Ltée,
281-E, Ste-Cathe-
rine, près St-
Denis
Est 2434

Cierges—Chandelles, etc.
F. Baillargeon, Ltée,
865-Est, rue Craig—Est 6595

Comptabilité
Assurance—Immobilier
J. N. E. Gellinas,
70, rue St-Denis—Est 250.

Cloches d'église
Z.-O. Tourangeau,
représentant de fonderies
françaises anglaises et
américaines
358-Est, rue Rachel
St-Louis 1971

Comptables—Vérificateurs
Hurlbut, Pelletier & Gravel,
L. A. C. P. A. (N. A.)
90, rue St-Jacques—M. 7618

Confitures (toutes sortes)
Labrecque & Pellerin,
111, St-Timothée—Est 1075

Cordonnerie
D. Lapierre,
281, Dorchester est,
près Saint-Denis.

Corsets (Les bonnes marques)
C.-J. Grenier & Cie,
403-Est, rue Ste-Catherine,
coin St-Hubert
Tél.: Est 2220

Accessoires d'auto
Lamontagne, Limitée,
338, Notre-Dame O.—M. 8350

Corsets sur mesure
les plus beaux tissus
C.-J. Grenier & Cie,
403-Est, rue Ste-Catherine,
coin St-Hubert.
Tél.: Est 2220.

Confection pour Dames
St. George's Store, Ltée,
284-Ouest, rue Ste-Catherine.
Tél. Plateau 4146-4147

Décorations—Bourures
G. Brenta,
305, St-Denis—Est 1866

Douillettes d'été pour clergé
The Montreal Trade Supply Co.,
30-32, carré Chaboillez.
Tél.: Main 1683-7816.

Drapeaux
Compagnie d'Auvents des
Marchands, Ltée,
25, Notre-Dame-est—M. 3329

Draperies—Rideaux
Armand Desrosiers, Ltée,
478, St-Denis, près Sherbrooke
Tél.: Est 4090

Drogues
Laboratoire Nadeau, Ltée,
17-Est, rue Saint-Paul.
Main 4084-4068-3974.

Eaux Gazeuses
Moïse abreuva son peuple
d'une eau vive
Arthur Brodeur,
(Manufacturier)
35, rue Frontenac—Lasalle 256

Encadrement (Dorure)
Morency Frères, Ltée,
346-E, Ste-Catherine—E. 3202

Enseignes
Oka Sign Co.,
Eug. David, prop.
421, Cadieux—Est 3484

Entreposage de meubles
(à l'épreuve de l'humidité)
J.-N. Archambault,
949, St-Denis—St-Louis 583

Entrepreneurs—électriciens
Clovis Electric Co. Ltd.,
494-E, Ste-Catherine. Est 6190

Encadrement—Miroirs
A. Contant & Cie,
106, boul. St-Laurent—Pl. 4190

Entrepreneurs—Plâtriers
Frs Beaudoin & Fils,
62, rue Christophe-Colomb.
Tél.: St-Louis 5080—Est 1680

Ferronnerie
assortiment
complet
Cie Quincellerie
Bernier
126, boul. St-Laurent
Pl. 1789

Fleurs artificielles
Fabrication exclusive
gros et détail
Derome Limitée,
213-Ouest, rue Notre-Dame,
près St-Pierre.
Tél.: Main 7031

Habit "Society Brand"
Morin & Frère,
5-Est, Ste-Catherine—Est 1517

Habits d'Alpaca
The Montreal Trade Supply Co.,
30-32, carré Chaboillez,
Main 1683-7816

Harnais
Lamontagne, Limitée,
338, Notre-Dame O.—M. 8350

Hôpital de Pupées
Réparations en tous genres
Hôpital de Pupées "Parfait",
411, rue St-André—Est 5138

Immeuble
Comptoir Ville-Marie,
(Bureau de confiance)
J.-A. Tanguay, gérant,
502-E, Ste-Catherine—E. 3409

Gohier & Bigras,
30, rue St-Jacques—M. 3220

Ingénieur en chauffage
T. Latourelle,
6, Craig Ouest—Main 2235

Fontaine à Soda
(vitaines—Showcases)
Burdett & Valade,
125, rue St-Alexandre, Montréal
Tél.: Plateau 2364.

Fournures
Aucune annonce sensationnelle
mais les prix les plus modérés
J.-C. Bélanger,
188-Ouest, rue Notre-Dame,
coin St-Pierre.
Tél.: Main 3142

Fournures
St. George's Store, Ltée,
284-Ouest, rue Ste-Catherin.
Tél.: Plateau 4146-4147

Fournures
Fournures sur commande
et réparation — Fin soigné
Echantillons de fournures
Madame L. Benoit,
570-Est, rue Sherbrooke
Tél.: Est 7053J

Gilets blancs
The Montreal Trade Supply Co.,
30-32, Carré Chaboillez,
Main 1683-7816

Gram-O-phones
Toutes marques
J.-Donat Langellier, Ltée,
368-E, Ste-Catherine—E. 1425

Graphophones Columbia
Canadian Grapho. & Piano Co.,
A.-A. Gagnier, gérant
248-Est, Ste-Catherine—Est 3539

Graveur général
Chas. Tison,
12-O, Notre-Dame—M. 4085
Dom. St-Louis 378-J.

Graines de semences
catalogue gratis
Hector-L. Déry,
17-Est, rue Notre-Dame.
Tél.: Main 3036

Habits "Society Brand"
Morin & Frère,
5-Est, Ste-Catherine—Est 1517

Habits d'Alpaca
The Montreal Trade Supply Co.,
30-32, carré Chaboillez,
Main 1683-7816

Harnais
Lamontagne, Limitée,
338, Notre-Dame O.—M. 8350

Hôpital de Pupées
Réparations en tous genres
Hôpital de Pupées "Parfait",
411, rue St-André—Est 5138

Immeuble
Comptoir Ville-Marie,
(Bureau de confiance)
J.-A. Tanguay, gérant,
502-E, Ste-Catherine—E. 3409

Gohier & Bigras,
30, rue St-Jacques—M. 3220

Ingénieur en chauffage
T. Latourelle,
6, Craig Ouest—Main 2235

Insecticide
Poudre "Inimicidase" anti-coquerelles
W. Parisien,
594, Ontario Est—Est 1562

Jambons "Contant"
Jambons "Triomphe" et cuit,
marque "Contant". En vente
chez votre épicerie et boucher.

Kodaks "Graflex"
Assortiment complet—Accessoires de
photographie. Développons et
impression pour amateurs
Pharmacie Modèle Goyer,
184-Est, Ste-Catherine
Tél.: Est 4275-4940.

Laboratoire Dentaire
J.-F.-Eug. Michaud,
694-Est, ave. Mont-Royal
St-Louis 8242

Lavage de fenêtres
New York Window Cleaning
Co. Ltd.,
214, rue St-Jacques
Main 1203—Le soir, St-Louis 7517

Livres français
Librairie Déon,
251-E, Ste-Catherine—E. 2551

Librairie Notre-Dame,
Mediamodelles Mignault
28-O, Notre-Dame—M. 7767.

Livres
français, canadiens, religieux
Granger Frères, Ltée,
43-Ouest, rue Notre-Dame,
angle Place d'Armes.
Tél.: Main 8200

Livres canadiens
LIBRAIRIE DE
L'ACTION FRANÇAISE,
369, rue St-Denis—Est 1369
Catalogue sur demande

Luthiers
Violon primé au concours de
Paris 1921—Accordeurs de piano
Bayer Frères,
509, rue Amherst—E. 7412

Marchands-Tailleurs
Ernest Meunier,
534-Est Rachel—St-Louis 408.

L.-C. de Tonnacour Enrg.
10, Notre-Dame O.—Main 1962

Malles-garde-robe à pignon
Lamontagne, Limitée,
338, Notre-Dame O.—M. 8350

Malles et sacs de voyage
Lamontagne, Limitée,
338, Notre-Dame O.—M. 8350

Cadeaux des Fêtes

QUELQUES SUGGESTIONS
par J.-H. Robert, pharmacien

1185, rue St-Denis, angle Mont-Royal,

Cigarettes—en boîte de fantaisie . . .	Depuis . . .	\$ 1.25
Cigares—en boîte de fantaisie . . .	Depuis . . .	1.25
Chocolats Neilson . . .	Depuis . . .	.35
Chocolats Lowney . . .	Depuis . . .	.35
Chocolats Page & Shaw . . .	Depuis . . .	.65
Poudre de toilette . . .	Depuis . . .	.25
Poudre de talc . . .	Depuis . . .	.25
Poudre à sachet . . .	Depuis . . .	.25
Lotion et eau de toilette . . .	Depuis . . .	.75
Bouteille Thermos . . .	Depuis . . .	2.25
Minty, Taylor . . .	Depuis . . .	.50
Lumières et batteries élec- triques (Eveready-Flash Light) . . .	Depuis . . .	1.00
Rasoirs Gillette . . .	Depuis . . .	5.00
Rasoirs Auto-Strop . . .	Depuis . . .	5.00
Rasoirs Durham-Duplex . . .	Depuis . . .	1.50
Rasoirs ordinaires garantis Nécessaires à barbe, com- prenant miroir sur pied ajustable, blaireau, bol, savon et poudre.	Depuis . . .	2.50
Notre dernier service de toilette en ivoire fran- çais, valeur de 50.00.	Depuis . . .	35.00
Pour les fêtes CREME GLACÉE, MARQUE "PURITY" Afin de ne pas être déçu, donnez votre commande de bonne heure. VENDUE en briquettes ou dans récepta- cles de 1, 2½ et 5 gallons.		



Carafes Thermos . . . Depuis 7.00
Boîte à lunch (pour auto-
mobiles) . . . Depuis 19.50
Cameras Brownie . . . Depuis 2.00
Cameras Premo . . . Depuis 4.00
Kodaks . . . Depuis 15.00
(Avec accessoires complets
d'appareils de photogra-
phie.)
Plumes-réservoir avec plu-
mes convenant à toutes
les écritures . . . Depuis 2.50
Crayons Eversharp . . . Depuis .75
Papier à lettres en boîte de
couleur . . . Depuis .35
Parfums en coffret — les
meilleurs, tels que Hou-
bigand, Coty, Arly, Pi-
vers, Erasmic, Rigaud,
Rogot et Gallet, Mavis,



Les commandes par la poste reçoivent une attention spéciale.
Rappelez-vous que toutes marchandises achetées ici sont d'une
garantie absolue.

Pharmacie (Détails)
J.-H. Robert,
1185, St-Denis, angle Mt-Royal
Tél.: St-Louis 2990-2754-2755-811

Pharmacie (Gros)
Laboratoire Nadeau, Ltée,
17-Est, rue Saint-Paul.
Main 4084-4068-3974.

Photographe
Albert Dumas,
249-E, Ste-Catherine—E. 5556

Phonographes et Disques
"Pathé"
Le Phonographe Pathé
Enrg.,
10, boul. St-Laurent,
Main 2122

Pianos (les bonnes marques)
J.-Donat Langellier, Ltée,
368-E, Ste-Catherine—E. 3425

Pianos Pratte, gros et détail
accordage et réparation
La Cie de Pianos Pratte, Ltée,
2502 St-Laurent—St-Louis 2569

Plantes, Etc.
catalogue gratis
Hector-L. Déry,
17-E, rue Notre-Dame—
Tél.: Main 3036

Poêles
Ustensiles de cuisine
J. & P. Davignon, Ltée,
1030-Est, rue Ontario—E. 6209

Réchauffeur d'eau instantané
"Presto"
The Presto Mfg. Co.,
E. Drevet
340, Amherst—Est 4430

Réparation électrique
Sur automobiles
International Electric Co. Ltd.,
97, Bleury—Plateau 90

Revue mensuelle
L'ACTION FRANÇAISE,
369, rue St-Denis—Est 1369
\$2.00 par année — Specimen gratis

Saucisses "Contant"
Saucisses pur porc frais de
Contant en vente chez votre
épicerie et boucher.

Savon et Poudre "Imperial"
J. Barsalou & Cie, Ltée,
172, ave. DeLorimier—E. 1034

Sculpteur sur bois
Aménagement d'églises
Jules LeFrohon,
497, rue Beaudry—Est 9261.

Serruriers
Réparations générales
E. Tellier,
268, Dorchester E., près St-Denis

Thomas Tremblay,
252-E, rue Craig—Main 7232.

Service d'essuie-mains
pour bureau
Montreal Sanitary Towel Sup-
ply Co.,
162-O, Dorchester—Pl. 2463

Stores (sur commande)
Maison Filiatrait,
429, boul. St-Laurent—E. 635

Syndics autorisés
Alex Desmarreau,
92-E, Notre-Dame—M. 8770.

Tapis—Rideaux—Spécialités
Joseph Lagarde,
1113, rue Bordeaux—E. 3217W

Tailleur—dames et messieurs
J.-A. Giroux,
278, St-Denis—Est 2913

Tapisseries
Granger Frères, Ltée,
43-Ouest, rue Notre-Dame,
angle Place d'Armes.
Tél.: Main 8200

Tentes
Compagnie d'Auvents des Mar-
chands, Ltée,
25, Notre-Dame Est—Main 3329

Thés—Cafés—Epices
Maison C. Hussenot,
A.-L. Van Houtte, succ.,
321, Ontario Est—Est 3972

Tonique
Le VIN SANTO PAULO, excellent for-
tifiant, en vente chez les pharmaciens
La Cie de Vins Franco-cana-
diens,
Dépositaires
517-E, Mt-Royal—St-L. 1133.

Tonique
Elixir Tonic "GRANGER",
En vente dans toutes les
pharmacies.

Vin tonique "Vital"
reconnu par la Commission
des Liqueurs de Québec
Augustin Comte & Cie,
Limitée
Angle Saint-Paul et St-Laurent.
Main 7568

Vins
Patenaude-Carignan, Ltée,
29, rue Saint-Jean-Baptiste.
Tél.: Main 8359

LES SOUSCRIPTEURS POUR L'HOPITAL

LISTE DE CEUX QUI ONT VERSE LEUR COULE POUR L'HOPITAL ANTITUBERCULEUX DE MONTREAL A VENIR JUSQU'A HIER MIDI:

JOURNEE DE LUNDI

Corporation archiepiscopale de Montreal, par S. G. Mar. Georges Gauthier, \$1,000.00; La Presse, \$1,000.00; Le curé de la cathédrale, \$100.; Alex. Prud'homme et Fils, \$25.; A. W. Shell, \$1.; W. P. Joseph, \$10.; General Adjustment Appraisal Co., \$25.; S. D. Vallières, \$200.; Jos. Sawyer, \$200.; Hurlbut et St-Cyr, \$200.; Vinet et Dufresne, \$100.; M. Irénée Vautrin, \$100.; The Gault Company, \$25.; Dr C.-B. Keenan, \$25.; J. Fraser Taylor, \$25.; Luke Brothers Ltd., \$25.; Joseph Jenkins, \$5.; Mme Vve L.-J. Fortier, \$200.; M. Adélard Desjardins, \$100.; Kahn Bros., \$100.; M. Chas. M. Mendell, \$100.; M. R. Mandato, \$5.; M. J.-J. Joubert, \$500.; Casgrain et Charbonneau, \$200.; Lamontagne, \$500.; Anonymus, \$500.; M. J.-A. Bacon, \$100.; M. S.-D. Joubert, \$100.; M. Charles Langlois, (personnelle), \$1,000.00; Pharmacies Goyer, \$100.; Joseph Versailles, \$100.; Dionne et Dionne, \$100.; Ed. Marceau, \$5.; J.-H. Beaudry, \$5.; Une amie âgée, \$1.; maison Rolland, \$200.; M. Joseph Daoust, \$100.; M. J.-A. Pepin, \$100.; Joseph Meilleur, \$50.

JOURNEE DE MARDI

A. et D. Boileau, \$100.; Dr C.-A. Daigle, \$100.; Frank-W. Horner, Ltd., \$100.; J. Barsalou et Cie, \$100.; Crane Limited, \$100.; Turf House Co., Ltd., \$100.; St. James Hotel, \$50.; St-Jacques, Filion et Houle, \$50.; Edouard Leduc, \$25.; P. Navert, \$25.; V. Guertin, \$25.; Norman Brown, \$25.; Dr. Amable Archambault, \$15.; Ekers, Cushing & Co., \$10.; Chs-J. Bédard, \$5.; un groupe de Chevaliers de Colomb, \$100.; Société Saint-Jean-Baptiste, \$50.; H. Bérone, \$50.; Mgr J.-A. Bélanger, \$50.; abbé Ed. Dagenais, \$100.; M. J. Mercure, \$100.; Charbonneau, \$100.; Roméo Caillé, \$100.; J. J. Frigon, \$100.; Société St-Jean-Baptiste, \$500.; The Laval Sales Co., \$100.; F.-X. Roy, \$100.; Georges-T. Gilbert, \$50.; The Pizzagalli Mfg. Co., \$100.; abbé Jos.-N. Dupuis, \$25.; Lionel Groulx, \$50.; L. Borrel, \$50.; Léon Verschelden, \$50.; Rosario Réville, \$100.; Philippe Perrier, \$100.; Mgr L.-A. Dubuc, \$100.; Hév. V. Pelletier, \$50.; Un ami prêtre, \$100.; Dr J.-A. Henri Dufresne, \$25.; Andréa Lebeau, \$100.; Jos. Bonhomme, \$100.; J.-O. Mathieu, \$50.; F. Tremblay, \$200.

JOURNEE DE MERCREDI

Sénateur J.-W. Wilson, \$1,000.; Banque d'Hochelaga, \$1,000.; J.-O. Gravel, \$1,000.; Daly et Morin, \$100.; l'abbé E.-A. Deschamps, curé de Ste-Brigide, \$50.; l'abbé Girard, Saint-Irénée, \$50.; l'abbé Joseph Hudon, St-Irénée, \$50.; l'abbé Maurice Roux, curé de St-Henri, \$100.; l'abbé F.-X.-E. Ercement, curé de Sainte-Cunégonde, \$105.; l'abbé J.-A. Ethier, \$50.; l'abbé Théodore Beaudoin, \$50.; l'abbé Joseph Matte, \$50.; l'abbé Ernest Rivet, \$50.; l'abbé J.-Honoré Primeau, \$300.; rue Richmond, \$50.; Deux abbés, \$40.; l'abbé J.-P. Desrosiers, curé de St-Irénée, \$25.; The Pizzagalli Mfg. Co., \$100.; A. et D. Boileau, \$100.; B. Naven, \$25.; Hyppolite Bergeron, \$50.; Société St-Jean-Baptiste, \$50.; The Laval Sales Co., \$100.; F.-X. Roy, \$25.; Geo.-T. Gilbert, \$50.; Dr J.-A.-H. Dufresne, \$100.; Andréa Lebeau (par sa mère), \$100.; Jos. Bonhomme Ltée, \$100.; J.-O. Mathieu, \$50.; F. Tremblay, \$200.; Sir Lomer Gouin, \$200.; L.-O. Grothé, Ltée, \$200.; Arthur Terroux, \$200.; Law, Young and Co., \$100.; Thomas Gauthier, \$100.; Sherwin Williams Co. of Canada, Ltd., \$100.; Mme J.-B. St-Louis, \$50.; Mlle Angelina St-Louis, \$100.; Mlle Antoinette St-Louis, \$100.; Jean-Chs. St-Louis, \$50.; Dr A.-K. Hayward, \$100.; Adolphe Milhot, \$100.; Dr J.-A. Poissant, \$100.; Em. Vinet, \$50.; P.-H. Théoret, \$200.; Anneau Nimes, \$100.

JOURNEE DE JEUDI

Maison Letendre et Fils, \$150.00; Antonio Consiglio, \$200.; l'abbé J.-A. Foucher, curé de Notre-Dame du Rosaire, \$25.; l'abbé Marcel Cloutier, même paroisse, \$50.; Gunn et Langlois, \$200.00; F. Tranquillini, \$50.00; R. P. A. Proulx, S. J., \$50.00; O. Labrosse, \$200.; Léopold Benoit, \$100.00; P. Lamy et Frère, \$100.00; Office Equipment Co. of Canada Ltd, \$50.00; L. Brunet, \$100.00; J.-L. Lafleur, \$50.00; Société St-Jean-Baptiste de Montréal, \$50.00; International Electric Co., \$25.00; Conseil Lafontaine, chevaliers de Colomb, \$100.00; J.-A. Vaillancourt, \$100.00; Un ami C. T., \$100.00; Conférence St-Vincent-de-Paul, Outremont, \$25.00; J.-C. Lamoths, \$20.00; Ali. Lefebvre, \$50.00; Marie Lefebvre, \$50.00; L.-N. Dupuis, \$100.00; E.-S. Harding, \$150.00; D. Hatton et Cie, \$100.00; Rolland Boileau, \$200.; Mme H.-G. Lajeunesse, \$50.00; Dr H.-M. Cholette, \$50.00; Holt Renfrew and Co., \$50.00; Pères Rédemptoristes, \$100.00; Fabrique St-Alphonse d'Yvesville, \$100.00; le juge S.-F. Surveur, \$200.00; Transcontinental Agencies, \$100.00; Hector Beaudin, \$25.00; J.-V. Gauthier, \$100.00; R. Dandurand, sénateur, \$200.00; le juge Archer, \$100.00; Isaie Préfontaine, \$100.00; Un ami, \$100.00; R. P. Jos Bidet, \$25.00.

JOURNEE DE VENDREDI

J.-Rodrigue Bellefleur, \$50.; Dr J.-P. Roux, \$25.; Mme V.-L. Larsenier, \$15.; Mme H.-F. Surveur, \$100.; Railway Employees Club, \$25.; J.-M. Martin, \$50.; Succession Médard Paquette, \$50.; H.-S. Labelle, \$100.; Bonin Frère Ltée, \$100.; Montreal Custom Tailoring Co., \$50.; Maurice-H. Collard, \$25.; Jarry et Frère, \$50.; Banque d'Hochelaga, \$1,000.; Dr Arthur Jarry, \$50.; The Klotz Co. Ltd, \$100.; L.-H. Hébert et Cie, \$50.; Alfred Jeannotte, \$25.; L. Chaput et Fils, \$250.; Dominion Oilcloth and Linoleum, \$500.; Philéas Vanier, \$200.; l'abbé Oscar-P. Gauthier, \$50.; J.-A. Vaillancourt, \$100.; N.-G. Valiquette, \$100.; Maison Letendre et Fils, \$150.; un ami de l'oeuvre, \$100.; Montreal Electric Co. Ltd, \$25.; O. Baillargeon, \$100.; J.-T. Fontaine, \$50.; J.-L. Lafleur, \$50.; L. Brunet, \$100.; Office Equipment Co. of Canada, \$50.; P. Lamy et Frère, \$100.; Léopold Benoit, \$100.; Ulric Boileau, Ltée, \$200.; l'abbé A. Proulx, \$50.; O. Labrosse, \$200.; F. Tranquillini, \$50.; Bezozzi Giuseppe, \$200.; Antonio Consiglio, \$200.

Conseil des Arts et Manufactures

Les nombreux élèves et le public voudront bien prendre note que les cours donnés par le Conseil des arts et manufactures à Montréal et dans les autres villes de la province seront fermés pour les vacances de Noël et du Jour de l'An, le 23 décembre, jusqu'au lundi, 8 janvier 1923. A Montréal la dernière leçon sera donnée le vendredi, 22 décembre. Le lundi, 8 janvier, toutes les écoles reprendront le travail de la deuxième partie du terme. Cette deuxième partie est très importante et très intéressante pour les élèves inscrits dès le commencement du terme. Ceci n'empêche pas ceux qui désirent bénéficier de ces cours, de se présenter durant la vacance au bureau général, M. J.-P.-L. Bérubé, sera présent chaque jour pour les recevoir.

PLUSIEURS TRAINS DE CINQ HEURES POUR QUEBEC VIA LE PACIFIQUE CANADIEN

Wagons à compartiments sur les trains de nuit. Avec les trains quittant Montréal, gare Viger, à 9.45 a.m., sauf le dimanche, à 2.30 p.m. le dimanche seulement, 5.00 p.m., sauf le dimanche, et 11.55 tous les jours et ceux quittant la gare Windsor, à 9.00 a.m. et 11.30 p.m. tous les jours, le Pacifique Canadien offre un service de trains des plus remarquables pour l'ancienne capitale.

Vers l'est, le service du Pacifique Canadien offre quatre trains les jours de semaine et deux le dimanche.

Les trains du jour comportent des wagons de première et seconde classes, ainsi que des wagons-restaurants et salons.

Les trains de nuit, en plus des wagons de première et seconde classes et des wagons-lits ordinaires, ont les populaires wagons à compartiments.

Pour les hommes d'affaires et les touristes qui préfèrent le voyage

de nuit comme une épargne de temps et pour la solitude supplémentaire, les compartiments sont spécialement recommandables pour la commodité et le confort qu'ils ajoutent au voyage.

On peut obtenir des billets et réserver des lits en s'adressant au bureau des billets de l'141-145, rue St-Jacques, Main 8125, ou aux gares Windsor, Viger, Westmount et Mile-End.

Feu Henri Jodoin

Le 30 novembre dernier ont eu lieu les funérailles de M. Henri Jodoin, décédé le 27 à sa résidence, 1264, rue Dorion, à l'âge de 38 ans et 8 mois.

M. Jodoin était bien connu dans le monde commercial, il était voyageur de commerce depuis douze ans pour la compagnie Mont-Royal.

Il laisse, outre son épouse, (née Albertine Gendron) et un fils, sa mère, Mme Timothée Jodoin, ses

sœurs: Mme C. Dubail, A. Lacasse et Théodèle Pigeon.

Mme Jodoin et son fils Laurent, remercient tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie, dans le deuil qui les frappe si cruellement.

M. Jodoin faisait partie du Cercle catholique des voyageurs de commerce de Montréal dont il était un des membres les plus dévoués.

Vulgarisation des principes progressistes

Saskatoon, Sask., 16 (S.P.A.) — Le comité provincial du parti progressiste de la Saskatchewan a approuvé la formation d'un corps national progressiste, dont la mission serait de vulgariser dans tout le pays les principes progressistes.

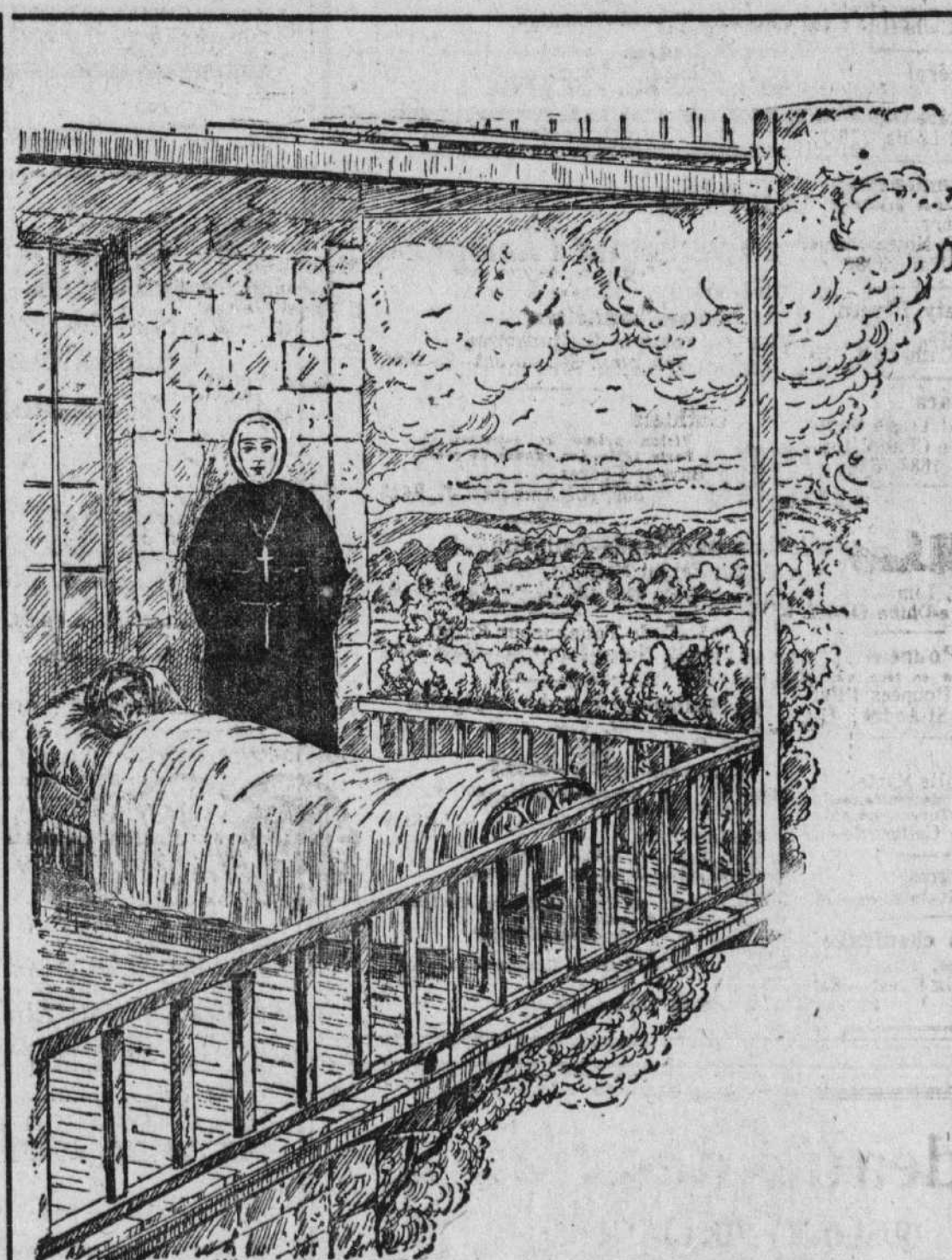
Un comité de cinq membres a été nommé. Il rencontrera les comités analogues qui seront formés dans les autres provinces et coopérera avec eux à la création d'un corps progressiste national.

Verdict de mort accidentelle

Sherbrooke, 16 (D. N. C.) — Le Dr Bachand, coroner du district de St-François a tenu une enquête à Stanstead, sur la mort du petit Harold Middleton, âgé de six ans et demi, et fils de M. Richard Middleton. Le verdict a été "mort accidentelle". Le petit Harold a été tué par la décharge accidentelle d'un fusil que tenait son petit frère, âgé de huit ans environ, Edward-Charles Middleton. L'accident s'est produit il y a une couple de jours.

Fumer le Cigare La Champagne 10c — c'est se payer ce 3 pour 25c qu'il y a de mieux. EN VENTE PARTOUT Marchands: placez vos commandes directement chez le fabricant 19, Bonsecours, MONTREAL

Pour votre dîner de Noël et du 1er de l'An DINDES Les meilleures sur le marché. Poulets engrainés au lait Canetons et jeunes oies de notre ferme du lac Brôme. Aussi gibier importé de toutes sortes. Le tout à des prix intéressants. COMMANDEZ A BONNE HEURE POUR FACILITER LA LIVRAISON P. POULIN & Cie Limitée 37, MARCHE BONSECOURS Tél.: Main 7107-7108-7109 Main 1345-1346



30,000 EXISTENCES fauchées par la Tuberculose à MONTREAL en 25 ans

TERRIBLE BILAN

d'une MALADIE CONTAGIEUSE mais EVITABLE ET CURABLE, dont nous pouvons dans une très large mesure diminuer les ravages par quelques sacrifices NULLEMENT AU-DESSUS DE NOS FORCES.

NOUS NE SOMMES PAS REDUITS A ASSISTER IMPASSIBLES A CETTE HECATOMBE, QUAND NOUS CONNAISSONS LE MOYEN DE LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LE FLEAU QUI NOUS DECIME.

LE MOYEN: C'EST LE SANATORIUM POPULAIRE.

Offrant les conditions nécessaires à la cure de la tuberculose: l'AERATION CONTINUE, la SURALIMENTATION ET LE REPOS. Et c'est à la fondation d'un sanatorium de cette sorte que la ville de Montréal et le gouvernement de Québec ont décidé de contribuer.

L'impulsion est donc donnée et IL DEPEND DU PUBLIC de seconder les efforts des autorités et de doter Montréal d'un hôpital où les tuberculeux VIVRONT AU SOLEIL, DORMIRONT EN PLEIN AIR, PRENDRONT DU REPOS, SERONT GAIS ET BIEN TRAITES.

N'OUBLIONS PAS que l'entrée en sera gratuite aux malades nécessiteux

Toute souscription, si minime soit-elle, sera la bienvenue.

N'ATTENDEZ PAS qu'on aille solliciter votre souscription.

Adressez-la au Comité de souscription, dont M. F.-G. Leduc, gérant de la Banque d'Hochelaga, est le trésorier, chambre 709, édifice Canada Cement Co.

GRATIS UN JOLI CALENDRIER

Aux Personnes qui le Demanderont, Samedi et lundi

Donnez Quelque Chose Utile

LISEZ LES SUGGESTIONS CI-DESSOUS:

CHESTERFIELDS

Nos prix sont grandement réduits, et notre assortiment est considérable. Si vous préférez choisir une couverture pour harmoniser vos tentures, nous avons ce qu'il vous faut, et votre commande sera livrée en 4 jours. Demandez une quotation. \$75.00 à \$450.00

DIVANETTES

Nous maintenons notre réputation d'avoir le plus grand choix de divanettes en ville, et vous devez voir nos prix avant de placer ailleurs votre commande. Tous les finis et tous les modèles. Montures en chêne ou cannées. \$33.50 à \$80.00

SETS CANNES

Magnifiques mobiliers avec dos et bras en canne. Couvertures velours ou tapisserie. Combines pour faire un lit et désiré. Venez les voir dans nos vitrines. \$95.00 à \$255.00

Meubles en foin de mer

Rien de plus reposant qu'un de ces mobiliers en foin de mer, toujours propres et frais. Chaises, tables, paniers, coussins, lampes de plancher et de table. Venez les voir. \$6.00, \$12.50, \$20.00

Paniers à ouvrage

Nous ne pouvons vous en offrir de plus jolis que ceux que nous exposons maintenant, et les prix sont attrayants. Se donnent de préférence à beaucoup d'autres articles, comme cadeau. \$1.50 à \$18.00

TABAGIES

Pour monsieur, ce cadeau plaira certainement surtout s'il est choisi parmi les modèles que nous avons amassés pour votre facilité. Passez par ce département. \$2.50 à \$15.00

CABARETS

Quoi de plus pratique qu'un cabaret? Boudoir, salle ou bar, nous en avons de fantaisie, nous avons ici votre affaire. \$2.50 à \$20.00

BERCEUSES

De toutes les façons, pour grandes personnes ou enfants; montures en chêne ou couvertures en tapisserie. Aussi ligne complète de berceuses à fonds en jonc tressé, toutes les grandeurs. \$1.95 à \$20.00

ABAT-JOUR

C'est ici où nous battons la marche. Nous les fabriquons nous-mêmes, donc nos prix devraient vous intéresser. Notre installation vaut la peine d'être vue. Venez prendre un modèle, nous vous vendrons une forme en broche, si vous préférez la faire vous-même. 90c à \$55.00

LAMPES DE TABLE

Importations justement déballées; abat-jour en verre ou soie. Nous n'en avons jamais eu de plus belles. Venez choisir la vôtre pour votre table de toilette, etc. Belles valeurs au premier choix. \$4.50 à \$35.00

ECRANS

A trois, quatre ou cinq panneaux. Chêne, laque ou doré. Importation la plus variée. Nous en avons une bonne variété. \$4.50 à \$21.00

PUPITRES

SECRETAIRES Pour le jeune garçon ou la jeune fille, un de ces petits meubles serait une grande joie. Venez demander nos prix et voir les quelques échantillons disponibles. \$12.50 à \$35.00

PAIEMENTS FACILES SI DESIRE

A LOUER TABLES ET CHAISES POUR REUNIONS

LE Casavant

LE PHONOGRAPHE AU SON EXTRAORDINAIRE DOUZE MODELES \$32.00 A \$380.00

Construits par les experts facteurs d'orgues de Saint-Hyacinthe, sa haute d'acoustique est un chef-d'oeuvre. Richesse, volume, pureté, souplesse, en un mot, tout ce qui constitue un timbre parfait, se trouve ici réuni. Il suffit de venir entendre le Casavant une fois, pour le préférer. CONDITIONS FACILES, SI DESIRE. — VENEZ L'ENTENDRE.

SEUL DISTRIBUTEUR POUR LE NORD DE MONTREAL

Jos. U. GERVAIS 17 Ouest, Av. Mont-Royal. Tél. St-Louis 6002-5653 OUVERT LE SOIR JUSQU'AU 30 DEC.

LA VIE SPORTIVE

Après la bataille ou le match Carpentier-Siki

(RACONTE PAR VICTOR HUGO)

Buffalo... Buffalo... Buffalo... morne plaine... On bâtit une arène énorme et surhumaine, On lla chaque bloc avec des nœuds de fer, Et le stade semblait une ville d'enfer... Le grand remplace la tente aux murs de toile Pour mieux faire admirer Carpentier notre étoile, Et quand on eut fini de clore et de murer, Sur la porte on grava: "C'est cet homme qui entrera!" Le jour dit, cent clairons sonnèrent de ténor, Enfant tout harnachés d'ordres et de charmes, Vicomtes et marquis et fils des anciens preux Cotoyant le maraud sinistre et ténébreux, Le tout-Paris doré regorgeant de richesses, Les catins cotoyant d'authentiques duchesses, Et tout en bas du ring, un vieux beau, tout flétri, Semblait ranger son crâne au pied du pilori...

Enfin l'enfant parait. Le cercle de famille Applaudit à grands cris. Son doux regard qui brille Fait briller tous les yeux, Et les plus tristes fronts, les plus souillés peut-être, Se dérident soudain à voir Georges paraître, Innocent et joyeux, Car ses beaux yeux sont pleins de douceurs infinies, Et ses petites mains, joyeuses et bénies, N'ont point fait mal encor, Ses genoux n'ont jamais touché la fange immonde, O Georges Carpentier, toujours champion du monde, A l'aurore d'or!

Et puis voilà Siki, le bon nègre tout noir, Qui tourne vers nous tous ses yeux si beaux à voir, Et ses lèvres, orgueil des noirs créatures, Si rouges qu'on croirait y voir des confitures! Face à face, voilà nos deux fameux champions Commencant l'un à l'autre à se frotter des gnon, Tous les deux décidés à se bien battre, en somme, Oeil pour oeil, dent pour dent, Paul Paul homme contre homme. Après le second round, le gong a sonné, Hélas! trois fois hélas! Georges paraît sonné... Ah! m'aurait-il jamais une idole qui tombe, Pendant six mois peut-être il a trop fait la bombe! Ode de tous ses efforts donne le maximum En vendant des chandrons en pur aluminium.

Et Siki, ce héros au sourire si doux, Excité par Hells, qu'il adore entre tous, Consistent de sa bravoure et de sa haute taille, Et certain maintenant de gagner la bataille, Ne se tient plus de joie en voyant Carpentier Râlant, brisé, livide et mort plus qu'à moitié... Descamps est affolé: cela tourne au scandale. "Je ne puis, dit Descamps bref, de la poudre et des balles." Et l'organisateur, M. Victor Breyer, Trouve que Carpentier lui coûte un peu trop cher, Cependant, le bon nègre, redoublant de zèle, Envoie son fier rival rouler dans les filets, Et fait prendre la tasse à ce pauvre blessé, Tout à coup, au moment où Carpentier bat s'se Se relevait vers lui, Siki, se croyant mort... (e), Le cueille par son gant qu'il étreignait encore! D'un crochet en godille en criant: "Bats-toi là!" Le coup passa si près que Carpentier tomba Et que l'arbitre fit un écart en arrière! "Donn'lui tout d'même ses 300,000 ball", dit Breyer.

LEON-MICHEL.

LES ECHECS

(Sième chronique)

AVIS

La séance de parties simultanées, qui aura lieu, ce soir au National, sera donnée par notre ami et confrère en échecs, Henri Bertrand.

Que bon y prenne garde: il est plus que dangereux... et aime à jouer rapidement... ce qui est toujours un danger... pour les autres.

Nous devons féliciter M. Joseph Sawyer du beau succès qu'il remporta, samedi dernier. Il gagna 10 parties et en perdit 4.

Ont gagné: MM. E. Brisebois, A. Bourque, D. Leclaire et R. Duberger. Ont perdu: MM. A. Allard, A. Bisillon, J. Desjardins, C. Trudeau, W. Romillard, G. Lefebvre et Z. Bourque, L. Olivier, J.-C. Paquin et O. L. Bourque.

Le tournoi du championnat du National progresse rapidement; en voici le résultat par rounds:

1ère RONDE

Lamothe, 1-2 vs Wintrey, 1-1.

Blanchard, 0 vs Wilson, 1.

2ème RONDE

Beauchemin 1-2 vs Lamothe 1-1.

Wintrey 1 vs Cartier 0.

3ème RONDE

Cartier, 1 vs Beauchemin 0.

Blanchard 1-2 vs Wintrey 1-1.

4ème RONDE

Lamothe 0 vs Cartier 1.

Beauchemin vs Blanchard, ajournée.

5ème RONDE

Wilson 0 vs Beauchemin 1.

Blanchard vs Lamothe, ajournée.

6ème RONDE

Lamothe 1 vs Wilson 0.

Cartier vs Blanchard.

CLASSEMENT A DATE

1. Dr. W. Wintrey, 2 1

2. A. Cartier, 2 1

3. A. Lamothe, 2 2

4. A. Beauchemin 1 1/2

5. W. Wilson, 1 1/2

6. L. Blanchard, 1 1/2

Le tournoi de la classe B n'est pas encore en marche; quant au tournoi de la classe C, en voici le classement à date:

1. J.-C. Paquin, 4 0

2. C. Brutelette, 3 1

3. A. Mahu, 3 1

4. M. Bissonnette, 1 2

5. J. Chabot, 1 3

6. O. Touchet, 0 4

A la dernière assemblée de la ligue, M. S. Wilson, du Westmount, et A.-P. Beauchemin, du National, ont été promus à la classe A.

MM. R. Duberger, du McGill et Antoine Lamothe, du National, ont été promus à la classe B.

Nous avons fait tant de bruit pour révéler de son tournoi comme la ligue d'échecs de Montréal, qu'il n'y a plus moyen de l'arrêter dans son activité.

Il est vrai qu'elle possède maintenant comme président et secrétaire deux personnes très actives en MM. L. Prince et O.-L. Bourque.

Tout est en marche, et nous sommes mauvais prophète en prédisant que la ligue connaîtra peut-être, cette année, son plus éclatant succès.

Non seulement les élections sont faites, les schémas de parties entre clubs sont rédigés, mais les parties sont déjà commencées, et la ligue se prépare en plus à lancer un championnat pour le district de Montréal. Allons, tant mieux!

M. Antoine Lamothe a été promu capitaine de son club.

Le National est défait à Boston

Boston, 16. — Les Victoria l'un des clubs de Boston dans la ligue de hockey des Etats-Unis a défait le National, de Montréal ici, hier soir, par le score de 3 à 0. Conley le centre des Victoria, a enregistré deux des trois points, le troisième étant enregistré par l'ailier droit Healy. Dans la seconde période de la partie, le club de Montréal a donné beaucoup de peine aux Victoria, mais la défense de ces derniers repousse tous les assauts.

Excelsior vs Longueuil

Le club de hockey Longueuil fera l'ouverture officielle de sa saison dimanche à 3 heures p. m. sur le terrain du collège.

Cette toute quoique étant la première promet de réunir à Longueuil une foule de partisans des deux clubs.

Le Longueuil est libre le dimanche 24 décembre et aimera à recevoir un autre bon club.

Pour informations, Georges Daignault, gérant. Adresse 436 Chambré, Tél. St-Louis 6787, entre 6 et 7 p.m.

LES QUILLES

J.-J. JOUBERT LIMITEE VS H. FORTIER, LIMITEE

Dans une joute de revanche, le club H. Fortier, Limitée, a battu le club J.-J. Joubert, Limitée, par 97 points; mais afin de s'assurer la victoire avant de commencer la joute, le club H. Fortier Limitée a demandé l'aide de M. Pelletier, du club Rosemont, classe B, qu'il a fait jouer sous le nom de Gareau. M. Pelletier ne fait nullement partie du personnel de la maison H. Fortier Limitée.

Gareau, ...	171	161	160	492
Dupont, ...	132	184	127	443
Mikon, ...	130	145	125	400
Lemieux, ...	91	158	117	366
Duquette, ...	208	171	153	532
Totaux, ...	732	819	682	2233

J.-J. JOUBERT, LIMITEE.

Tessier, ...	139	144	124	407
Dorion, ...	135	115	100	350
Charest, ...	145	143	190	478
Guilbaud, ...	134	149	166	449
Chevalier, ...	129	162	161	452
Totaux, ...	682	713	741	2136

H. FORTIER, LIMITEE.

La Ligue de quilles des compagnies d'assurance-vie a joué ses parties, hier soir, aux allées Roma et continuera, à l'avenir, de jouer sur ces allées. La Sauvegarde, champion de l'an dernier, marche de victoire en victoire et n'a pas perdu, cette année, une seule partie.

Ci-dessous les résultats détaillés:

ROYAL LIFE INS. CO.				
Blanchard, ...	114	109	100	323
Bately, ...	95	142	142	379
Wadely, ...	104	142	111	357
Moore, ...	163	140	153	456
Thompson, ...	114	145	124	383
Totaux, ...	590	678	630	2098

MUTUAL LIFE de New-York				
H. Neumann, ...	152	147	151	450
J.-N. Neumann, ...	144	170	138	452
L.-J. Neumann, ...	151	138	146	435
Uhl, ...	201	160	136	497
Howie, ...	97	100	100	297
Neumann T., ...	132	176	308	
Totaux, ...	745	749	747	2239

GREAT WEST LIFE INS. CO.				
Goyer, ...	123	99	133	355
Poirier, ...	117	95	140	352
Kimlin, ...	104	136	169	409
Daoust, ...	125	130	112	367
Houle, ...	122	108	125	355
Totaux, ...	591	568	679	1838

CROWN LIFE INS. CO.				
Piamondou, ...	125	128	146	399
Carreau, ...	84	102	94	280
Stelli, ...	142	147	143	434
Pelletier, ...	106	107	146	359
Doré, ...	156	178	182	516
Totaux, ...	613	662	713	1988

LA SAUVEGARDE				
Duhamel, ...	167	165	132	464
Ducharme, N., ...	116	153	165	434
Guchard, ...	146	155	137	438
Mireault, ...	214	165	203	582
Ducharme G., ...	153	167	163	339
Bénard, ...	176	163	153	
Totaux, ...	814	814	800	2428

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLCI : — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDES D'ELEVES : — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES : — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CHAMBRES A LOUER : — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

TROUVES : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

PERDUS : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

MAISONS, MAGASINS, ETC. A LOUER : — Jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

A VENDRE : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CARTES PROFESSIONNELLES, tarif sur demande.

AVIS LEGAUX : — 15 sous la ligne qu'il y a.

NAISSANCES, DECES, MARIAGES : — 40 sous par insertion.

REMERCIEMENTS : — 30 sous.

CARNET MONTAINE, NOTES PERSONNELLES, ETC. : — \$1.00 par insertion.

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES de toutes les marques et prix, vendus, loués, réparés. Protecteurs de chèques, rubans, papier carbone. Main 2202, Canada Typewriter Exchange, 58, rue Saint-Jacques.

J.-A. NADEAU, notaire

Prêts en l'ère hypothèque à 6 1/2 % sur propriétés, bonne localité et modernes, \$5000 à \$100,000. — 97 St-Jacques, Main 2431.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MECANICIENS demandés. Suivent les cours, jour ou nuit. Licence garantie, position assurée. Cours privés pour dames. S'ad. Coulombe, 706, Demontigny, Est. Tél. Est 4544.

COLLEGE DE BARBIERS

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Moler Barber College, 62, St-Laurent.

ETUDE A VENDRE

Etude légale à vendre dans une ville prospère de l'Alberta. Forte population canadienne-française. S'adresser à E. Beveridge, drawer D2, Pincher Creek, Alberta.

A VENDRE

MOULIN à laver électrique, amélioré, tordeur tournant 40-5759-70-75-80-85-110-125-150. Tordeur à bon marché. M. Desaulniers, 1186, Berri, maison privée, près Mont-Royal. — St-Louis.

OEUFs ET VOLAILLES

Bargains exceptionnels cette semaine — 8 poules et un cochet Ladoron blanc du commencement de mai, \$15.00 — Pondron et hiver. — Six poules Campbell dorées, \$12.00. — Six poules de choix et un coq Plymouth Perdreau, extra beau, \$15.00. — Deux poules d'un an et le cochet de l'année, rouges R. Island, \$16.00. — Deux coqs Rouges Rhode Island Rock Butte et blanc, Orpington Falve-Ancones, Campbell, Leghorn blanc et brun. — Six poules Espagnoles Fonce blanche, \$10.00. — Par sang en Mue. — Quantité de poules Minorque noir, avec coqs, cinq poules et le cochet, \$10.00. — Volailles du double Canard Muscovy Blanche, bleu et foncé à \$15.00, le trio canards absolument muer. — Le plus gros canard enroulé, 10 belles poulettes Wyandotte blanches, prêtes à pondre et le cochet, \$25.00. — Cartes postales en couleurs naturelles, 10 sous pièce, collection de 12, \$1.00. — Brochure illustrée de 20 gravures des races de volailles les plus avantageusement connues au pays, 20 sous par poste. Envoyez vos besoins et incluez toujours timbres pour réponse vite et assurée. — La Ferme Avicole Yamaska, Saint-Hyacinthe, Que.

PENSION

Maison de repos pour personnes âgées, fatiguées ou convalescentes. Confort moderne. Ecriture: Mlle Alma Beaudry, La Pénade P. Q. — Référence, Tél. Plateau 2057.

L'AMI DU CLERGE

A vendre (Paroissial et doctrine avec tables décennales) s'adresser: Abbé Meindre à Ruines (Cantal), France.

COUR DE CIRCUIT

Province de Québec, District de Montréal, No 12399. C.-W. LINDSAY, LITTE, vs J. BLOCK. Le 26ème jour de décembre 1922, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit tiers-saisi, au 27-est, rue St-Catherine, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit tiers-saisi en cette cause, consistant en miroir, accessoires, etc. Conditions: argent comptant. ANTOINE LAPIERRE, H.C.S. Montréal, 16 décembre 1922.

AVIS

DEMANDE A ETE faite à la CORPORATION DE LA CITE DE MONTREAL, pour permission de tenir un club de bois de corde sur le lot numéro cadastré 1549, subdivisions nos P17 du quartier Saint-Georges, no 227, rue Saint-Antoine, entre la rue Mountain et la rue Agnès. WILLIAM-J. SIMMS, rue Versailles. Montréal, 15 décembre 1922.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter bons de la Victoire. Nous payons le plus haut prix. Ecrire à casier 9, Le Devoir.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ASSURANCE

Normandin & DesRosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE ST-JACQUES
Tél. Main 3983-4552. Montréal.

AVOCATS

Archambault & Marcotte
AVOCATS
30, rue St-Jacques. Tél. Main 2761
Joseph Archambault, C.R., M.P., Emil Marcotte, L.L.B., J.-Edm. Gagnon, L.L.B.

ALDÉRIC BLAIN, B.A., L.L.B.
AVOCAT
Bureau du jour 55, rue Notre-Dame-ouest Immeuble Duluth, chambre 21.
Tél. Main 5228
Aviser légal de l'Association des Hommes d'affaires du Nord-Montréal.

CARTIER, LABELLE & BARCELO
AVOCATS
Chambre 708A, Immeuble "Power" 83-ouest, rue Craig MONTREAL
TEL: MAIN 5328

ARTHUR LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Etudes Forest, Lalonde et Coffin.
Edifice du Crédit Foncier, Montréal.
Résidence, téléphone: Est 2281.

SAUVEGARDE LAVERIE, MAURICE DEMERS

2041 Hutchison 1150 St-Hubert
Rockland 3178 St-Louis 679

LAVERIE & DEMERS

AVOCATS ET PROCUREURS
19, St-Jacques MONTREAL

VICTOR PAGER, ARM. CLOUTIER

AVOCATS
Immeuble Power - 83-ouest, Craig
Tél. Main 5598

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS
Tél. Main 5154 30, rue St-Jacques.
P. St-Germain, L.L.B., L. Guerin, L.L.B., B. Panet-Raymond, L.L.B.

ANATOLE VANIER, GUY VANIER

AVOCATS
Tél. Main 2632 97, rue Saint-Jacques

CHS. ARCHAMBAULT

Notaire
758, AVENUE MONT-ROYAL-EST
Tél. St-Louis 2143

HORACE H. LIPPE

NOTAIRE
180, ST-JACQUES Main 3228

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC

ESTAMPES
EN CAOUTCHOUC
EN TOUS GENRES
A. Derome & Cie
20, NOTRE-DAME-EST. Tél. M. 4679

CADRES, MIROIRS, MOULURES

La Cie Wisintainer & Fils Inc.
Manufacturiers-Importateurs
IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC.
Gros et détail
Bureau et magasin, 58, St-Laurent, 7, rue Clarke, MONTREAL, QUE.
Tél. Plateau 2610.

PHOTOGRAPHE

ATELIER J. H. THIMINEUR
SPECIALITE
Groupe de composition pour les fl. nigrants de collés.
Souscription fournie sur demande.
2556, St-Hubert Tél. Cal. 849

Manufacturiers de carrosseries

JOS. BONHOMME, Limitée
AUTOMOBILES FORD
Manufacturiers de carrosseries de livraison. Vendeurs autorisés de l'automobile Ford. Toujours en mains: runabout, touring, coupé, sedan et camions. Pièces de rechange.
200 RUE GUY

HOPITAL

Tél. EST 3759 Prix modérés
Hôpital N.-Dame de la Merci
POUR INVALIDES
188, ANNE
J.-ACHILLE DAVID
Entrepreneur - Electricien Président

Réseau du Grand Tronc

SUPPRESSION DE L'ARRÊT DU NO 51 A POINTE-CLAIRE, 18 DECEMBRE 1922.

Après le samedi 16 décembre 1922, le train no 51, partant de Montréal à 4 h. p.m., tous les jours sauf le dimanche, cessera d'arrêter à Pointe-Clare. Les voyageurs auront un service alternatif, avec départ de Montréal à 4 h. 15 p.m. tous les jours sauf le dimanche. (réc.)

MEDECIN

Dr J. M. E. PREVOST
Des hôpitaux de Paris-Londres-New-York
Clinique privée pour le traitement des maladies intimes de l'homme et de la femme; vices urinaires, réna, vessie et maladies vénériennes.
460, rue Saint-Denis, Montréal
Tél.: Est 7580

HERNIE guérie sans douleur ni opération

Dr P.-A. DANSEREAU
ST-LOUIS-DE-GONZAGUE
Cité Beauharnois, P. Q.

Consultations de 2 à 5 p.m. Est 6734

Docteur A. DESJARDINS
Médecin de l'Institut Ophthalmique, Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
En face du Carrefour St-Louis
529, RUE ST-DENIS

DENTISTE

Dr Ad. L'ARCHEVÊQUE
CHIRURGIEN
DENTISTE
Téléphone 1301 466, Parc Lafontaine Montréal.

TEL. EST 3540 9 à 5 heures

DR ARTHUR BEAUCHAMP
CHIRURGIEN - DENTISTE
529, RUE ST-DENIS, MONTREAL
Nouveau bureau

MUSICIEN

J. N. CHARBONNEAU
DIRECTEUR DE L'INSTITUT MUSICAL ET DE LA SCHOLA CANTORUM
PIANO, HARMONIE, CHANT GREGORIEN
Studio: 364-est, Sainte-Catherine
Domicile: 668, Mullins - Victoria 10

PROFESSEURS

Droit. Médecine. Cours. Pharmacie. Art dentaire. Préparatoires aux examens, dirigés par

René SAVOIE, I.C. et I.E.
Bachelier ès-arts et ès-sciences appliquées, ex-professeur au collège Sainte-Marie et au collège Loyola.
Préparation au baccalauréat, à l'immatriculation, à tout temps de l'année.
Résultats de l'année des candidats préparés.
218, RUE SAINT-DENIS, 24, Est 6163
En face de l'église Saint-Jacques.

Leblond de Brumath

259-EST, RUE ONTARIO
Bachelier de l'Université de France et de l'Université de Louvain, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.
Le plus ancien cours de préparation aux examens établi à Montréal.
Qui veut devenir rapidement médecin? AVOCAT? DENTISTE? PHARMACIEN?
ECOLE PREPARATOIRE
Cours classiques. Brevets d'examen. Cours strictement privés. Cours spéciaux d'anglais, d'algèbre, d'arithmétique.
INSTITUT LAROCHE, ENRG.
Dir.: EDM. LAROCHE, B. S.
195, rue Ste-Catherine-est. Tél. Est 7496

OPTICIEN

Examen de la vue. Lunettes et Lorgnons. Tél. Est 909

ALPHONSE-L. PHANEUF
OPTICIEN-OPHTHOMETRISTE
885, rue Saint-Denis, MONTREAL
Près de la rue Ontario

COMPTABLES

P. A. GAGNON
COMPTABLE LICENCIÉ
(Chartered Accountant)
Chambre 315, Edifice Montreal Trust
11, Places d'Armes. Tél.: Main 4912

L. FONTAINE

EXPERT-COMPTABLE
VERIFICATEUR
ORGANISATION - INCORPORATION
115, Belgrave — Melrose 2597

J.-A. ARCHAMBAULT

COMPTABLE LICENCIÉ
Ci-devant du bureau de l'inspecteur de l'impôt sur le revenu, district de Montréal.
30, rue St-Jacques, Chambre 42
Tél. Main 1213
Résidence: Tél. Est 3419.

PRETS SUR HYPOTHEQUES

A. JETTE & CIE, 35, St-Jacques chambre 10. Courtiers en immobilier, experts en propriétés, (établis 1885). Prêts sur première et deuxième hypothèque; achats d'hypothèques et balances de prix de ventes.

PLATRIER

D. PARE
TRAVAUX D'ENDUITS A CONTRAT OU A L'HEURE - AUSSI REPARATIONS ET BLANCHISSAGE.
Travail sur satisfaction
1546, Papineau - Tél.: St-Louis 6793



Un Bon Tabac

Connaissez-vous le tabac "Amber" (Cut Plug)—en connaissez-vous le goût aussi bien que la réputation? Savez-vous combien il est bon—comment sa qualité a fait disparaître toutes les distinctions de prix? Savez-vous combien de fumeurs achètent le paquet de "Amber," à 10c, parce qu'il leur procure la même belle feuille de tabac de Virginie qu'ils pensaient ne pouvoir se procurer que dans les marques coûteuses? 10c vous admettent dans la confrérie des fumeurs de pipe satisfaits.

AMBER

Le Bon Tabac à prix modique.

LE
COIN
DES
JEUNES

C'est l'hiver de chez nous

C'est l'hiver de chez nous qui s'incline à son tour
Devant décembre las que le froid aiguillonne,
Son soleil d'or pâli n'a pour unique allour
Qu'un voile diaphane et long qui papillonne.

Au gré de l'aquilon dont la verte fureur
Met la branche en éclat, la neige en étincelle,
Fait rager le brouillard, terrible massacreur,
Toujours à ce jeu-là le vent d'hiver excelle!

C'est l'hiver de chez nous, aux doigts blancs et glacés,
Qui cueille averse et dur les rayons dans la nue;
Qui flagelle les fleurs, le brin d'herbe épuisé,
Qui chasse les oiseaux, met tout le bois à nue!

On grelotte en chemin, sitôt que l'astre d'or
Furtif, se cache avant que la calme nuit tombe.
C'est ainsi qu'en décembre notre hiver endort
La terre où lentement l'averse blanche tombe.

Mais l'hiver a sa joie, et ses sports, et ses jeux;
Pour la jeunesse elle est la saison populaire!
Quel attrait cette course à travers champs neigeux.
Aleres racketteurs quand la journée est claire;

Où, dans le toboggan étroit, long, élané,
Capitonné d'étoffe ou de rouge peluche,
Enivré de plaisir, rapide s'élance
Du mont éblouissant, tel un cerf qui s'embûche;

Où, sillonner du rond le cristal éclatant,
Le rayant finement de ses patins agiles,
Et d'un coup de gourret, magistral, épatait,
Faire éclater la glace en étoiles fragiles;

Passer et repasser sur son brillant miroir
Cependant que la bise autour de soi se joue,
Qu'elle emplit de rayons les yeux, sans le vouloir,
Et qu'elle vous empourpre et le front et la joue.

Les jours longs, radieux et sains de nos hivers
Ont toujours, Dieu merci, mille biens en réserve;
Et ton froid, mon pays, au lieu d'être pervers,
Vivifie, on respire!... Air pur, santé conservée!

Madame BOISSONNAULT.

1 décembre 1922

CAUSERIE DE
LA TANTE

Vous trouverez ci-après, chers enfants, à la suite des noms des lauréats de notre concours qui, je dois le répéter, a donné des résultats surpassant tous les précédents joules de notre "coin", ceux des non moins méritants travailleurs et travailleuses au tableau d'honneur. A tous, à toutes, Tante adresse ses félicitations les plus cordiales et vous engage à continuer votre marche vers cette ascension littéraire dont vous professeurs et maîtresses dévouées vous indiquez avec tout le zèle les divers degrés. Quelle que soit plus tard votre position dans le monde, il vous sera toujours utile de savoir vous exprimer avec clarté et précision; toujours vous éprouverez des charmes à goûter les délices de la littérature, chers enfants.

Les prix seront adressés aux heureux gagnants vers la fin de ce mois. Soyez patients si le facteur ne vous les apporte pas assez vite à votre gré. Tante a beaucoup à faire, et adresser soixante-cinq prix, les mettre sous enveloppe ne se fait pas dans quelques minutes.

Un dernier mot: Dans la plupart des devoirs littéraires, Tante a été heureuse de trouver des élan charitable. Mes neveux et mes nièces ont, pour la plupart, réservé en totalité ou en partie, leur beau billet bleu de cent dollars pour des oeuvres de charité, d'éducation ou de patriotisme. Bravo! mes amis. Si jamais vous devenez possesseurs d'une fortune considérable, je sais que les malheureux, les souffrants auront large part. Vous n'oublierez pas non plus l'oeuvre belle, magnifique entre toutes, celle des missions lointaines. Mais, actuellement, vous ne disposez que de menues sommes, cependant, vous pouvez avec quelques pièces blanches faire épauler bien des petits visages, mettre du rayonnement dans bien des coeurs. ... Noël et le Premier de l'An approchent. Vous recevrez ample provision de jouets, de bonbons, de pièces de monnaie, chers enfants. N'en ferez-vous pas, comme chaque année et que vous-mêmes l'entre vous, l'an dernier, une part aux petits malades de l'hôpital St-Paul? Ils ne sont pas moins nombreux que par le passé, les pauvres petits atteints de maladies contagieuses, à la maison dirigée par les Soeurs de la Charité, angle des rues Sherbrooke et Malsonneuve. Les bonnes religieuses font bien tout ce qui dépend d'elles pour alléger les ennuis de leurs chers patients, même, l'en ai vu une aux vacances dernières, qui, venant de recevoir d'une amie quelques "cônes" de crème glacée, se hâta de les distribuer aux petits convalescents qui prenaient le frais dans la parterre de l'hôpital, mais elles ne peuvent leur procurer à tous les gâteries qu'affectionnent les enfants à l'aube des fêtes. ... Donc, petits amis, qui n'êtes pas possesseurs de cent piastres, mais de quelques pièces blanches, de bonbons, de jouets, partagez-les, pour être agréables au petit Jésus, pour mériter d'être plus aimés de Lui, de recevoir pour vous et ceux qui vous sont chers, ses faveurs de choix, partagez, di-je, ses belles choses qu'on vous donnera à Noël, avec vos petits frères malheureux, les petits malades de l'hôpital St-Paul.

Tante ANNETTE.

N. B. — La longue liste des lauréats du concours nous empêche de répondre aux nombreuses lettres reçues et de publier les autres rubriques ordinaires de la page. Ce sera pour samedi prochain.

TRAVAUX PRIMÉS (1)

1ère classe, 15 ans et au dessus).

— "Graziella", "Caton Lesage", Saint-Boniface, Soeurs de Sainte-Congrégation de Notre-Dame, Ste-Anne-de-la-Pérade; "Yolande d'Anjou", Napierville; "Rolande de Landreches", SS. N.N. de Jésus et Marie, Longueuil; "Gazelle", Montréal; "Amie du Rêve", Soeurs de Ste-Anne, Saint-Jacques-de-Montcalm; "Abelle", Saint-Louis de Kent, Congrégation de Notre-Dame; "Charitas", Soeurs de Sainte-Anne, Saint-Félix-de-Valois; "Doux Messidor", S.S. N.N. de Jésus et Marie, Longueuil; J.-E. Bourgeault, Montréal; "Marguerite des Serres", pensionnat du Bon-Pasteur, Montréal; "Hervé", Montréal; "Geneviève II", Soeurs de Sainte-Anne, Sainte-Anne-des-Plaines; "Lucie", Montréal; "Villageloise", Congrégation de Notre-Dame, Sainte-Anne-de-la-Pérade; "Gale Ecolière", Soeurs de la Charité, Sainte-Anne-de-la-Pocatière; J.-H. Racine, Montréal; "Brin d'Herbe", Soeurs de Sainte-Anne, Saint-Gabriel de Brandon; "Fleur de Lys", Congrégation de Notre-Dame, Académie Jeanne LeBer, Montréal; "Caroline", Congrégation de Notre-Dame, Saint-Louis de Kent, N.-B.; Gérard Rivet, Montréal; "Coeur de Lion", Congrégation de Notre-Dame, Notre-Dame-de-Grâce, Montréal; "Yvette", Congrégation de Notre-Dame, Montréal; "Feuille d'automne", Congrégation de Notre-Dame, St-Louis de Kent, N.-B.; "Marguerite des Champs", Norwood, Manitoba; "Feuille d'érable", Congrégation de Notre-Dame, Montréal.

2ème classe (12, 13 et 14 ans). — "Marguerite des Champs", Montréal; "Colibri", Congrégation de Notre-Dame, Académie Saint-Paul, Montréal; "Yves Bus", Collège Ste-Marie, Montréal; "Acadie", Congrégation de Notre-Dame, Saint-Louis de Kent, N.-B.; "Hirondelle", Congrégation de Notre-Dame, Académie Jeanne LeBer, Pointe-Saint-Charles, Montréal; "De qui ou de quoi?", Congrégation de Notre-Dame, Académie Sainte-Catherine, Montréal; "Josette", Soeurs de Ste-Anne, Saint-Félix-de-Valois; "Pierre Le Chasseur", Ecole Saint-Jacques, Manville, R.-I.; "Petite Laurentienne", Bois-Franc, ville Saint-Laurent, Montréal; "Souci", Congrégation de Notre-Dame, Saint-Louis de Kent, N.-B.; "Miranthe", Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface, Manitoba; "Alice aux grands yeux bleus", Saint-Jean, Qué.; "Riette", Joliette; "Gaie Quissonneuse", Congrégation de Notre-Dame, Académie Saint-Paul, Montréal; "Georgette", Longueuil; "Myosotis II", école du village, St-Gérard-des-Laurentides; "Charlotte", L'Acadie, Saint-Jean, Qué.; "Timide", Congrégation de Notre-Dame, Académie Sainte-Catherine, Montréal; "Reine des bois", Ecole Saint-Jacques, Manville, R.-I.; Juliette D., Montréal; "Collégien", St-Césaire, Qué.; "Myosotis I", Soeurs de Sainte-Anne, Napierville; "Reine", Cartierville; "Maggie II", Otawa; "Paul l'Érmitte", Côte-des-Neiges, Montréal; "Petite Laure", Congrégation de Notre-Dame, Notre-Dame-de-Grâce, Montréal; "Blé Manitobain", Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface, Manitoba; "Ladébauche", Saint-Faustin, école du village, Terrebonne.

3ème classe (11 ans et au-dessous). — "Moineau", "Rouge-Gorge", Congrégation de Notre-Dame, Saint-Louis-de-Kent; "Un petit gas de Papineau", école du village, Saint-Faustin, Terrebonne; "Campagnardell", L'Acadie, Saint-Jean, Qué.; "Lys de la Vallée", Sainte-Anne-de-la-Pocatière; "Futur prêtre", Saint-Faustin, école du village.

ge; "Véronique", Saint-Gérard-des-Laurentides; "Bruno des Bois-Francs", Saint-Laurent, Montréal.

AU TABLEAU D'HONNEUR

1ère classe. — "Blue Bell", New-Liverpool, Lévis; "Coeur aimant", Saint-Boniface, Mta; "Trop rieuse", "Fleur des champs", "Chanteclair", Montréal; "Fleur de lys", Saint-Louis-de-Kent; "Marie-Paule", Sainte-Anne-des-Plaines; "Fleur des montagnes", Saint-Gabriel; "Muguet II", "Muguet I", Saint-Louis-de-Kent; "Reinette", "Iris Bleu", Saint-Boniface; "Fernande de Verneuil", Longueuil; "Reine des champs", Montréal; "Cet Low", "Brin de neige", Sainte-Anne-de-la-Pérade; "Pervenche", Longueuil; "Brunette", Saint-Jacques-de-Montcalm; "Blé manitobain II", Saint-Boniface; "Myosotis III", "Miette grise", "Fleur des bois", Longueuil; "Marguerite", "Céline", "Jeanne-le-Rêve", "Papillon", Saint-Louis-de-Kent; "Étoile filante", Saint-Boniface; "Madawaska", Saint-Louis-de-Kent; "Fille des prairies", Saint-Boniface; "Bijou", "Myosotis IV", "Brunette II", "Hirondelle II", "Gabriel", "Myosotis V", "Passagère", "Acadienne", Saint-Louis-de-Kent; "Diane, duchesse du sport", "Brunette III", "Reine des vallons", "Brunette aux yeux bleus", Notre-Dame-de-Grâce.

Mentions (2ème classe). — "Miette", Westmount; "Petite Canadienne", Sainte-Anne-de-la-Pérade; "Je chante", Montréal; "Zéphir du printemps", "Fleur de mai", Saint-Boniface; "Perle brune", Sainte-Anne-de-la-Pérade; "Azur manitobain", Saint-Boniface; "Rose des bois", Notre-Dame-de-Grâce; "Encore jeune", Académie Sainte-Catherine, Montréal; "Françoise", Saint-Louis-de-Kent; "Mignonnette", Manville, R.-I.; "Madawaskienne", "Fleur de mai", "Gabrielle", "Fleur de mai", "Bruyères", Saint-Louis-de-Kent; "Ursuline", Westmount; "Paul", Cartierville; "Oeillet", Saint-Césaire; "Magdala", "Violette des bois", "Fleur d'azur", Notre-Dame-de-Grâce; "Une parente", "Catherine", Académie Sainte-Catherine, Montréal; "Petite Laurentienne II", Saint-Faustin; "Julienne blanche", Saint-Gérard; "Oiseau de neige", "Lis de Saint-Faustin", Saint-Faustin; "Claire fontaine", "Fleur printanière", "Perlette", "Oiseau d'automne", Saint-Louis-de-Kent; "Acadien", L'Acadie, Saint-Jean; "Pomponnette", Notre-Dame-de-Grâce; "Petite Violette de Marie", "Parfum du soir", Manville, R.-I.; "Andrée", Montréal; "Jeanette des Laurentides", Saint-Faustin; "Margot", "Étincelle", Notre-Dame-de-Grâce; "Ninon", Westmount; "Julienne double", Saint-Gérard; "Violette de Saint-Faustin", Saint-Faustin; "Le serin", "Marguerite", "Hirondelle III", "Blanchette", "L'Oeillet", Saint-Louis-de-Kent; "Lilas II", "Rose II", "Roséda", "Tulipe", Saint-Gérard.

(1) Pour ménager l'espace assez restreint qui nous est accordé, nous ne donnons que les pseudonymes des concurrents heureux, avec le nom de leur collège ou pensionnat de même que la ville ou le village où ils étudient.

(2) Toujours, faute d'espace, nous n'inscrivons que les pseudonymes et le lieu résidentiel.

T. A.

OVIDO CIGARES

Rien ne lui fera plaisir qu'une boîte de CIGARES OVIDO

3 GRANDEURS:

Congress	10c.
Club Selection - 2 pour	25c.
Sportsman	15c.

Boîtes de 10, 25, 50.

BANQUE
D'HOCHELAGA

FORCES ET STABILITE MANIFESTES

La Banque d'Hochelaga vient de rendre public son état financier pour l'année fiscale terminée le 30 novembre 1922.

Le compte de "Profits et Pertes" indique des bénéfices nets de 604,830, — soit une diminution de \$26,972, — sur les chiffres de 1921.

Les bénéfices sont répartis comme suit: \$400,000 en dividendes aux actionnaires; \$20,000 au fonds de pension des employés; \$75,000 pour taxes fédérales; \$100,000, réservée sur les immeubles de la banque; le solde est laissé au crédit du compte de "Profits et Pertes" qui s'élève à \$194,536.

Les chiffres du bilan indiquent les changements suivants: — Le total des dépôts a diminué de \$1,580,000, comparativement aux chiffres de 1921. Le total des dépôts s'élève à \$53,570,000.

L'actif liquide, dont le total s'élève à \$13,895,620, comprend \$5,933,327 en or, argent et billets du Dominion; \$2,000,000 déposés aux réserves centrales d'or; et \$5,962,092 représentant des billets d'autres banques, des chèques sur d'autres banques et des dépôts dans d'autres banques au Canada et à l'étranger.

L'actif immédiatement réalisable s'élève au total de \$25,558,885, auquel il y a lieu d'ajouter \$2,259,121 représentant des prêts à courts termes à des corporations municipales et scolaires.

Les prêts courants, dont le total s'élève à \$35,137,753, indiquent une diminution de \$4,516,749 sur les chiffres de l'an dernier.

Les profits nets réalisés représentent 15.12% sur le capital versé, soit 7.38% sur le total du capital, de la réserve et de la balance des profits non distribués.

Une diminution de \$1,144,370 dans la circulation des billets de la banque est un indice du ralentissement des affaires.

Il est intéressant de noter que, malgré le retour rapide aux conditions normales d'avant-guerre, la position de la banque reste beaucoup plus forte et l'importance de ses affaires beaucoup plus grande qu'avant 1919.

En 1917, les profits s'élevaient à \$565,000; le total des dépôts, à \$33,700,000; le total des prêts courants, à \$23,600,000. En 1918, les profits s'élevaient à \$595,187, le total des dépôts, à \$39,600,000 et le total des prêts courants, à \$23,990,000. Si nous remontons plus loin et jusqu'à la période d'avant-guerre, nous constatons que l'actif total, qui s'élevait en 1913 à \$31,890,000 et en 1914 à \$33,323,000, a plus que doublé depuis cette époque, s'élevant en 1922 au chiffre imposant de \$67,531,053.

Il suffit de comparer ces chiffres pour apprécier les progrès réalisés par la Banque d'Hochelaga dans ces dernières années. Cette institution prudente et progressive prend une part de plus en plus importante dans le développement économique de notre pays et particulièrement dans celui de la province de Québec, où se trouve centralisée la plus grande partie de ses opérations.

Le capitaine Amundsen

Nome, Alaska, 16 (S.P.A.) — Le capitaine Roald Amundsen, chef de l'expédition qui est partie de Seattle au mois de juin, est arrivé à Nome, avec son train de chiens. Il gait de Wainwright, près Point Barrow, où il passe l'hiver avec l'aéroplane au moyen duquel il espère survoler le Pôle Nord, le printemps prochain.

Coupon bon jusqu'au
Samedi, le 23 déc.

A inclure avec les réponses aux concours, et avec toutes les lettres à "Tante Annette".

Adressez: "Tante Annette", le DEVOIR, Montréal.

TELEPHONE EST 8000

Aux Grands Magasins Dupuis



Une étoile précède les aubaines les plus avantageuses, celles aussi où les quantités sont limitées. Afin de ne vous exposer à aucun désappointement, soyez ici lundi, à l'ouverture des portes, à 9 heures.

★ MOUCHOIRS pour HOMMES

MOUCHOIRS en linon irlandais, pour hommes; dimensions: 19 x 19 pouces; avec initiales au choix; bords ourlés de 1-4 de pouce de largeur; très belle qualité. Valeur de .35 chacun, lundi, ... **.25**

Achetez vos mouchoirs pour cadeaux, chez Dupuis.

Continuation de notre grande vente de cravates pour hommes à ... **.79**

★ Chaussettes

CHAUSSETTES en cachemire noir pure laine, marque Mercury; moyenne pesant; talon et pointe renforcés; rég. 39 la paire, lundi, 3 paires, pour ... **1.50**

—Au rez-de-chaussée.

Souliers de Maison pour Hommes

UN CADEAU UTILE ET APPRECIÉ

SOULIERS de maison, modèles Roméo, brun; semelle tournée à la main; coussinet à l'intérieur; pointures 6 à 10 Everett et Opéra, en chevreau Vici noir ou dans toutes les séries. Lundi, la paire, ... **3.95**

3.95

Commandes téléphoniques remplies avec soin.



★ CREPE de CHINE

100 verges de CREPE DE CHINE tout soie, 40 pouces; texture serrée ne s'étirant et ne se filant pas; choix complet de nuances. Valeur régulière 1.95, pour ... **1.69**

★ Messaline Duchesse

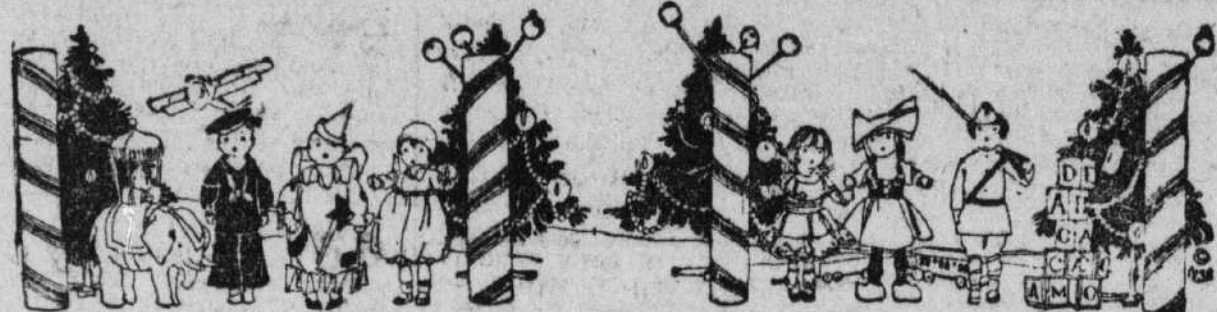
100 verges de MESSALINE DUCHESSE tout soie, 36 pouces; qualité ne se froissant et ne se coupant pas; toutes nuances ordinaires ou nouvelles, ainsi que noir. Valeur régulière 2.50, pour ... **1.79**

★ Satin Duchesse

100 verges de SATIN DUCHESSE, 36 pouces; surface d'un beau satin brillant; qualité des plus durables; toutes couleurs et noir. Valeur régulière 2.95 pour ... **2.29**

—Au rez-de-chaussée.

Au ROYAUME du PERE NOEL



LITS de POUPES
LITS pliants tout en bois fini naturel; 16 pouces, tant que le lot durera, ... **.29**

MACHINES à COUDRE
Le jouet dont rêvent toutes les petites filles; complète, et prête à servir, 1.95, 2.95, 3.50 et 6.95.

BERCEAUX de POUPES
BERCEAUX en fil métallique émaillé blanc; 15 pouces de longueur, ... **1.95**

MEUBLES de POUPES
Mobilier de salon comprenant 6 chaises, 1 sofa, 1 table ronde, et un miroir; les chaises sont joliment rembourrées; le tout dans une jolie boîte, ... **1.45**

TELEPHONE portatifs ayant l'apparence d'un vrai téléphone; avec parties métalliques finies nickel, cloche, récepteur en caoutchouc durci; spécial, ... **1.25**

CHEVAUX BERÇANTS
CHEVAUX solidement construits en bois bien fini; se met sur berceau ou sur roulettes. Un magnifique jouet, ... **5.95**

—Au deuxième.

Cigares pour Cadeaux



Achetez vos cigares maintenant. CIGARES HAVANA PANATELLAS, avec enveloppe de Noël; la boîte de 25, **1.00**
la boîte de 50, ... **1.98**
CIGARES PEG TOP et ARTISTE, la boîte de 25, ... **1.15**
la boîte de 50, ... **2.19**
CIGARES P.A.P., en boîtes de 50; formes Coronas et Perfectos; boîte genre cofret, ... **3.25**
CIGARES LA BOHEME, la boîte de 50, ... **3.49**
CIGARES BANCA, la boîte de 50, ... **2.10**
CIGARES Nabob, Tricolore, Cinco, Manuel Victor, Reinada, King Herald, Havana Second, Buster Brown; tous en boîte de 50; au choix, lundi, ... **1.69**
1000 boîtes de 10 cigares CHAMPAGNE; emballage pour Noël; la boîte, ... **.79**

—Au rez-de-chaussée.

★ DRAPS EN COTON

GRAND SPECIAL

300 paires de DRAPS en coton bien blanchi canadien; grandes dimensions pour lit double: 2 1/4 x 2 1/4 verges; belle qualité sans apprêt. Prix l'an dernier, 3.59, 5.95 la paire; tant que le lot durera, ... **3.59**

Pas de commande postale. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. —Entresol.

★ Sous-Vêtements

CAMISOLES et CALEÇONS en laine écossaise, marque Penman, ou en tricot par côtes élastiques finies ouates; poitrine: 22 à 32. Le morceau, ... **.85**

Bonbons pour les Fêtes

CHOCOLATS Cresent de Moirs; bords, nougates, fudge caramel, etc. aussi chocolats spécial de Dupuis, préparés par la cie Lowney; au choix, lundi, la boîte de 5 lbs, ... **1.98**

CHOCOLATS de Gethan, centre dur ou à la crème; lundi, la boîte de 5 lbs, ... **1.00**

PETARDS en boîtes de une douzaine; contenant chapeaux, bonnets, jouets, etc., etc., assortiment de couleurs; rose, vert, blanc, lundi, la boîte, ... **.49**

PETARDS variés, rouges, verts et jaunes, pour Noël; dimensions de la boîte 7 x 9 pouces, au choix, ... **.59**

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J. N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dugal, Directeur-Gérant.

EST 8000